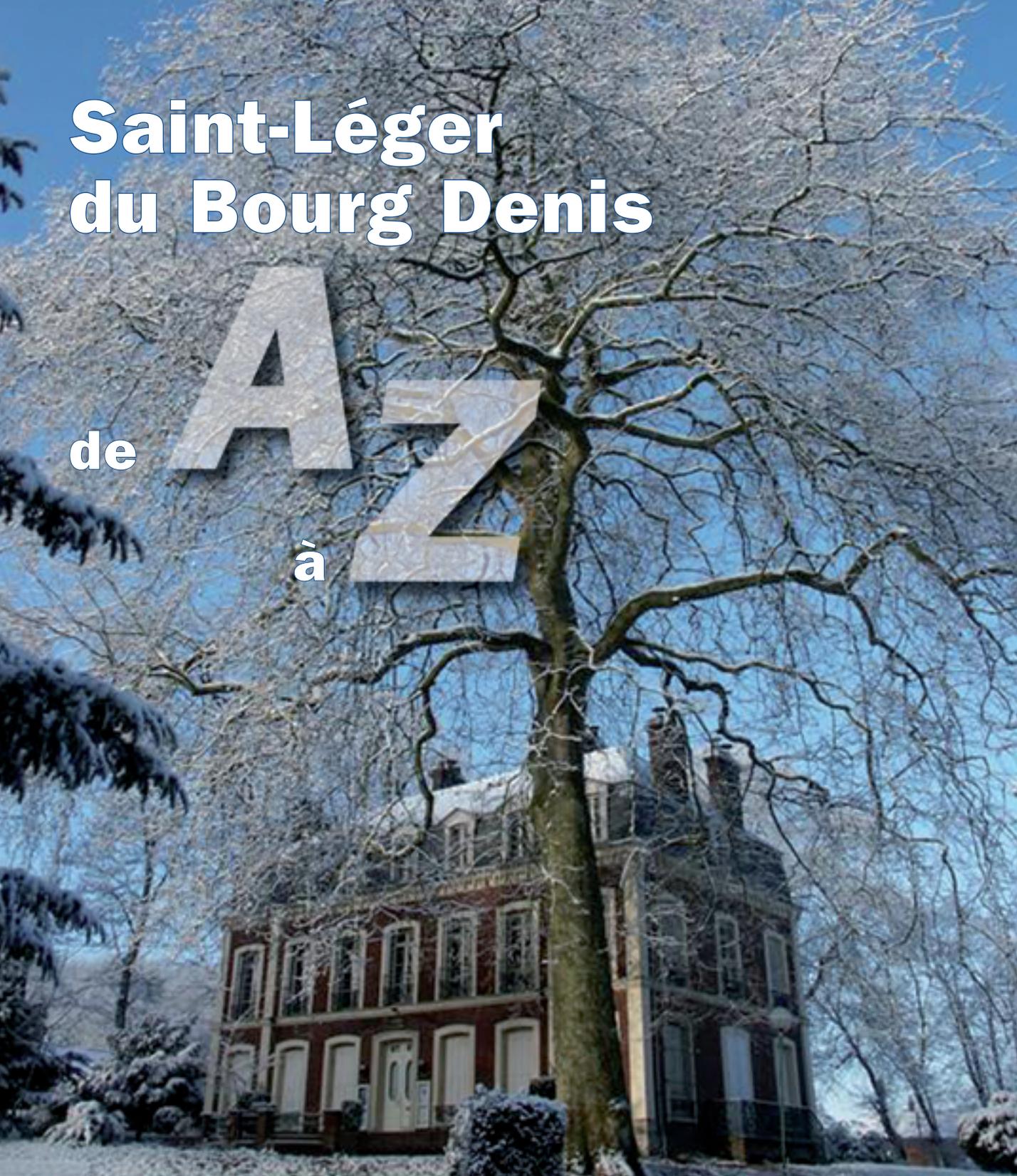


Saint-Léger du Bourg Denis

de

A Z

à



**Ce montage audiovisuel au format wmv peut être vu et écouté
sur micro-ordinateur (PC ou Mac).**

**Il est également en ligne sur le site internet municipal de Saint-Léger du Bourg Denis
www.ville-stleger76.fr**



Le mot du Maire

Cette plaquette est le fruit d'une double préoccupation de l'équipe municipale de Saint-Léger du Bourg Denis.

D'une part, nous souhaitons, pour mieux associer les bourdenysiens à la vie de la commune, mettre en place un "Comité des Sages" composé de personnes connaissant bien Saint-Léger et son histoire, susceptibles de nous donner leur avis sur tout ce qui touche à notre vie quotidienne et aux décisions que prennent au jour le jour les élus pour assurer le "Bien Vivre à Saint-Léger".

Le pendant, en quelque sorte, du Conseil Municipal de Jeunes qui fête cette année ses vingt ans d'existence.

Ce comité s'est mis en place en 2009 et se réunit régulièrement depuis cette date autour d'Alain Bertoncini, l'un de mes adjoints. Ses observations et ses questions sont pour nous une aide précieuse.

D'autre part, nous souhaitons depuis longtemps actualiser l'histoire de la commune, pour faire suite à la "Notice sur Saint-Léger du Bourg Denis" écrite en 1890 par P Roussignol, seul ouvrage historique à ce jour consacré à notre commune.

Les membres du Comité des Sages se sont emparés avec enthousiasme de ce projet, et je tiens à les en remercier très chaleureusement.

Fouillant dans les archives publiques, dans leurs documents personnels, faisant appel à leurs souvenirs, ils ont produit une extraordinaire moisson de témoignages, de faits, importants ou anecdotiques, qui éclairent de façon vivante et instructive le passé et le présent de notre communauté.

Sur la suggestion de Dominique Laurent, conseillère municipale, il a été décidé de présenter leur production sous forme d'un "abécédaire" qui permettra à chacun une entrée personnalisée dans l'ouvrage, en fonction de ses centres d'intérêts personnels.

D'où, dans certains cas, des redondances ou des répétitions et peut être quelques contradictions –que le groupe de rédacteurs a essayé d'éviter-, mais aussi des inégalités de style et de longueur des sujets, tenant à la diversité des auteurs.

Qu'on veuille bien leur pardonner ces imperfections, il ne s'agit pas d'historiens professionnels...

Enfin, il nous a paru intéressant de joindre à cette plaquette un montage vidéo réalisé par Daniel Boulhier, un voisin Saint-Aubinois passionné d'histoire locale, qui a travaillé lui aussi en 2005 sur le passé de Saint-Léger avec une classe de l'école primaire Coty 1, et qu'il a actualisé tout récemment. La musique additionnelle de ce montage vidéo vous est offerte bénévolement par André Laurent, l'un de nos artistes locaux.

Un grand merci à tous, et bonne lecture.

Nicolle Rimasson

Maire de Saint-Léger du Bourg Denis

Avril 2011

Sommaire

A Antécédents (chronologie avant 1900)	3	L Libération	102
Antécédents (chronologie de 1900 à 2011)	11	Logo	104
Associations et activités communales	31		
Ateliers municipaux	44	M Maires et mairies	105
Aubette	45	Médiathèque	111
		Monument aux morts	112
		Moulins	114
C Cartes postales	47		
Centre commercial	63	N Noms (Bourdenysiens d'hier et d'aujourd'hui, rues, bâtiments...)	117
Chapelles	65		
Cimetières	68	P Plan	130
Commerces et petites entreprises d'hier à maintenant	71	Ponts	132
Culture	74		
		R Roussignol	134
E École	76		
Église	80	S Sages	135
Environnement	84	Saint-Léger	136
		Salles de sport	137
F Four à chaux	86	Sentiers pédestres	138
		Sports	141
		Stades	145
G Gardes champêtres	87		
		T Téléthon	147
I Industrie	90		
		U Urbanisme	148
J Jeunesse	95		
Journal municipal	97		

A

Antécédents - Chronologie avant 1900

Petit raccourci des événements cités dans la Notice de P. Roussignol, présentés d'une façon chronologique.

PRINCIPALES DATES DE L'HISTOIRE LOCALE DE SAINT-LEGER DU BOURG DENIS AVANT 1900

Milieu XII^e (1150)

Don du fief de la Picauderie par Simon et Michel de Bourdeni en faveur des religieux de Saint-Lô,

Milieu XIII^e (1250)

Le village de Bourdeni a 175 habitants (35 feux) et est formé de trois hameaux : ile manoir de Bourdeni, celui de la Bretèque et le Vert-Buisson.

1419 Début de l'occupation anglaise (durée : 30 ans).

1437 Bourdeni ne compte plus que 18 habitants.

1449 Charles VII, depuis Bourdeni et Darnétal, met le siège devant la ville de Rouen, pour en chasser les anglais.



1553 le 10 août, fêtes solennelles pour la consécration de l'église paroissiale.

1562 Mai. Les calvinistes pillent les maisons du village et l'église.

1562 Fin septembre, Charles IX (âgé de 12 ans, roi de France) est présent à Bourdeny, pendant que le commandant du jeune roi, le duc de Guise, dirige le siège de Rouen occupé par les huguenots.



1578 Présentation détaillée au roi Henri III, par Jacques de Bauquemare, de ses droits et devoirs seigneuriaux ainsi que de toutes les propriétés dépendant de la seigneurie du Bourdeni.

1688 Le curé de Bourdeni, Georges Ansoult, donne son accord pour la construction d'une chapelle, à l'aile gauche du château de Bourdeni (ce que nous appelons actuellement "le vieux-château" - propriété privée - dans la rue du même nom).

1707 Il y a 440 habitants (88 feux)

1729 Le seigneur de Bourdeni s'appelle de Langlade, seul descendant et héritier des de Bauquemare.

1740 La population atteint 800 habitants

1758 Les biens et fiefs du seigneur de Langlade passent dans la famille de Belbeuf.

1775 Création et développement de l'établissement des Grecs sur la sente de Bourdeni.

1775 Vers la fin de ce siècle le village a 1160 habitants environ (233 feux).

1793 Pour la première fois, le nom de la commune Bourdeni, Bourdeny ou Saint-Léger-du-Bourdeni s'écrit dans certains documents : «Saint-Léger-du-Bourg-Denis».

1793 Par arrêté du 10 thermidor, en raison d'une famine générale en France, les laboureurs sont requis pour l'approvisionnement des marchés en blé et seigle afin de répartir équitablement l'alimentation. La commune doit fournir un certain nombre de quintaux par décadi et plus souvent devait en recevoir, puisqu'il n'y avait pas beaucoup de terre à labourer à Saint-Léger et 841 habitants à nourrir.

1800 Les mairies sont établies par le Consulat. M. Hébert est nommé maire, M. Bocage, adjoint.

1801 Saint-Léger perd son titre de paroisse et devient l'annexe de Carville.

1802 L'abbé Prestel, curé d'Epinay, entre dans l'église de Saint-Léger, paroisse de Carville, pour, de nouveau, célébrer le culte supprimé pendant la Révolution.

1805 La commune réussit à obtenir le titre de succursale et ainsi ne plus dépendre de la paroisse de Carville.

1808 Vœu unanime du conseil municipal, le 6 octobre, auprès du préfet pour conserver leurs limites actuelles aux communes de Saint-Léger et de Darnétal. Le rattachement à Darnétal n'aura heureusement pas lieu.

1808 Nouveau maire, M. Anty. Procède sous son mandat à l'élargissement de l'Aubette, notamment Grande Rue, pour diminuer les inondations.

1809 Remaniement des circonscriptions paroissiales. Saint-Léger est de nouveau réuni à Carville sans titre.

1809 Novembre. Début d'un différend entre Saint-Léger et Bonsecours qui durera 30 ans. En 1839, après divers jugements contestés, procès-verbaux, ordonnances de préfet, présentation de titres de propriétés, délibérations des conseils municipaux concernés, appels de jugements devant la cour royale et autres juridictions, la commune de Saint-Léger fut déboutée de sa demande de propriété communale. Un arrêté préfectoral précisera les limites de Mesnil-Esnard et de Bonsecours faisant sortir du périmètre de Saint-Léger la ferme de la Lande et les terrains avoisinants.



La ferme de la Lande, aujourd'hui

1810 Nomination d'un nouveau maire, M. Manoury.

1812 En juin, décret érigeant l'église en chapelle vicariale, permettant à la paroisse de Saint-Léger de retrouver la propriété de son église et tous les droits attribués aux églises reconnues, mais aussi le traitement obligatoire du desservant.

1812 En septembre, installation de M. Colbrix en tant que maire de Saint-Léger par le maire de Darnétal, avec serment de fidélité à l'Empereur Napoléon I^{er}.

1814 Le 18 septembre, installation de M. Roisset, avec M. Rasse, adjoint. Ils prêtent serment de fidélité à Louis XVIII.

1815 Le 27 avril, les membres du conseil prêtent serment à l'Empereur Napoléon I^{er}, (sauf le maire!).

1815 Le 15 juin, M. Rasse est désigné maire, à la place de M. Roisset royaliste et le 7 juillet, fin des Cents jours, M. Roisset est de nouveau nommé maire par ordonnance royale.

1817 Le 5 janvier, M. Rasse est installé maire (arrête préfectoral), avec M. Grenier, adjoint.

1817 Distribution aux indigents de pain et d'argent, somme provenant d'un don du Roi Louis XVIII et d'une souscription faite par les habitants.

1819 Le conseil municipal de Saint-Léger et celui de Darnétal donnent leur accord à des propriétaires privés de Saint-Léger, Darnétal, Saint-Aubin, Rouen, pour que soit reconstruit, à frais communs, le pont édifié par les moines du moulin Saint-Lô dans les années 1700.

1823 Obtention du titre paroissial de succursale pour la commune, le traitement du desservant passant à la charge de l'Etat.

1828 M. Fortier, teinturier, remplace M. Rasse au poste de maire et M. Poixblanc, adjoint. Tous deux prêtent serment au roi Louis-Philippe I^{er}, le 12 septembre 1830.

1828 20 août. Par ordonnance du roi, la partie nord de la rue Framboeuf devient darnétalaise.

1829 La grande rue de Saint-Léger (Grande Rue) est raccourcie et reliée à la rue du Cantony par l'ouverture d'une sente de même largeur en retour d'équerre. (Cette sente est la rue du Lavoir, actuelle).

1831 Le 21 février, M. Roger, moulinier, est installé maire.

1832 Le choléra-morbus ravage le pays et fait dix victimes à Saint-Léger.

1832 Décision de démolir le pignon de l'église.

Décision préfectorale de rectification de la côte (chemin de la Lande) mettant en communication Darnétal avec les communes du plateau.

1833 Le 28 juin, une loi met en demeure les communes d'entretenir une école publique.

1835 9 juillet, décision de l'ouverture d'une école publique, à partir du 1^{er} janvier 1836.

1836 Début janvier. Une maison située au bord de l'Aubette est utilisée à usage d'école. Cette maison sera détruite plus tard pour faire place à l'école privée des filles, actuellement maison d'habitation au 407 route de Lyons.

1836 Le 21 janvier, M. Renoult est installé dans les fonctions de maire.

1836 Le 10 mai, adoption du devis pour la restauration et réparation de l'église. P. Roussignol écrit dans la «Notice sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis» : *«Lors de cette restauration, les belles verrières peintes furent brisées. Le musée de Rouen avisé du vandalisme, arrive à temps pour en sauver quelques débris...»*. De nos jours (2011), on peut voir au musée des Antiquités de Rouen une fenêtre fermée par des verres peints représentant une Assomption de la Vierge (date : 1572), ces verres provenant de l'église de Saint-Léger.

1839 Mise en place de l'école publique rue de la Bretèque, dans la maison qui fut plus tard la propriété des Etablissement Blondel. Elle le restera jusqu'en 1850.

1840 Constitution d'une commission de bienfaisance pour répondre aux besoins des plus nécessiteux. Procurer des bons en pain, en viande, en bois ; soins du médecin et des médicaments.

1840 Le 10 août, pour n'avoir pas voulu présenter les comptes de la souscription faite pour les travaux à l'église sous le précédent mandat, le conseil municipal refuse la nomination du maire M. Renoult.

1842 Le 12 janvier, M. Renoult, à peine deux années après son mandat de maire soutenu par le préfet, dépose sa démission. Ce même jour, installation de M. Prosper Boulanger et M. Rozée, adjoint.

1842 Le garde champêtre cumulera sa fonction avec celle de cantonnier.

1842 Le curé de Saint-Léger est obligé de prendre un logement à Darnétal.

1844 La commune peut utiliser la route départementale 138, projetée en 1832, menant aux communes de Mesnil-Esnard, Franqueville et plus tard Bonsecours.



*La rue Framboeuf, aujourd'hui.
A gauche : Darnétal, à droite : Saint-Léger*

- 1847** Le 20 février, plusieurs centaines d'ouvriers se trouvent sans travail et réduits à une affreuse misère. Des ateliers de charité pour utilité communale furent autorisés.
- 1847** Le budget communal vote pour la première fois un crédit pour récompenser les élèves fréquentant l'école publique.
- 1848** Juillet, dissolution des ateliers communaux et nationaux provoquant encore plus de misère et l'arrêt des travaux entrepris pour aménager la nouvelle route de Lyons.
- 1848** La liste électorale, le 22 juillet, compte 279 électeurs.
- 1849** M. Boulanger conserve sa place de maire et M. Rozée sa fonction d'adjoint.
- 1849** Commencement des travaux de construction de la mairie (décision votée en 1846).
- 1850** La mairie est construite ainsi qu'un logement pour le directeur d'école et une classe.

1850 Après bien de difficultés, la construction du presbytère est enfin réalisée dans une partie de la propriété des demoiselles de Belbeuf et l'achat d'un terrain pour accéder à la rue de l'Eglise est conclu. Ce terrain est le passage appelé actuellement "Allée Gilbert Lemaire". Douze ans après son arrivée dans la commune, l'abbé Helliott a l'usage d'un presbytère «commode et agréable».



Le presbytère, aujourd'hui résidence privée

- 1851** 27 juillet, constitution d'une société de secours mutuels; reconnue par le préfet en septembre 1851 et approuvée par décret impérial le 31 janvier 1854.
- 1852** Pour se conformer à la loi, une portion du cimetière nord est séparée et enclose pour la sépulture des protestants. En 1890, une loi ordonnera la destruction de ces clôtures.
- 1852** Le 4 août, M. Boulanger et M. Rozée, nommés maire et adjoint et tout le conseil municipal réélu prêtent serment de fidélité au Président de la Première République : Louis Napoléon Bonaparte. Le 5 décembre, devant la mairie, lecture de la proclamation concernant le rétablissement de l'Empire (Louis Napoléon Bonaparte devient Napoléon III, Empereur des Français).
- 1853** Le 2 mars, le conseil municipal prête serment de fidélité à l'Empereur.
- 1853** Le conseil fait l'achat d'une voiture à bras pour transporter les seaux et organise une compagnie de pompiers qui sera reconnue par décret impérial le 6 janvier 1853.
- 1853** Construction à côté de la mairie d'un bâtiment pour la pompe à incendie acquise le 8 juin, cette année-là.
- 1854** Projet d'un nouveau tracé pour la route de Lyons.
- 1855** M. Boulanger, maire, fait don à l'église d'un orgue à tuyaux.
- 1856** Réalisation du chemin des Prairies (reliant la rue du Cantony à la Sente des Grecs).

- 1858** Achat d'un terrain rue de l'Eglise pour la construction de la nouvelle école des filles. (Cette école avait été déplacée, en 1842, de la rue de la Bretèque à la rue de l'église dans une maison d'ouvriers).
- 1859** Le 10 août, le conseil municipal rédige un écrit de remerciement à l'Empereur Napoléon III à l'occasion de son refus de poursuivre la campagne d'Italie.
- 1861** A l'occasion de la refonte de la cloche cassée, la tour de l'église est surélevée de 5 mètres.
- 1861** 27 octobre, bénédiction de la cloche par le vicaire général de la paroisse et don de l'horloge pour le clocher par M. Boulanger, maire, et son épouse.
- 1862** Construction de deux ponts en biais, rue de l'Eglise.
- 1863** Le 1^{er} juillet, vote favorable à l'emplacement de la gare ferroviaire à Darnétal.
- 1864** La commune compte 975 habitants, une deuxième distribution de courrier est organisée dans la journée et la rue de l'Eglise est élargie.
- 1864** Création d'une fanfare communale adjointe à la compagnie des sapeurs-pompiers.
- 1865** Établissement d'une conduite d'eau rue du Cantony, rue Framboeuf et au début de la Grande Rue.
- 1867** Le pont Saint-Lô, refait en bois sur sommier en 1819, est reconstruit en maçonnerie.
- 1870** De juillet 1870 à janvier 1871, pendant la guerre contre les Prussiens, les ateliers sont fermés, tout travail à peu près suspendu, le cimetière agrandi.
- 1870** Le 6 décembre, 800 ou 900 dragons allemands s'installent dans la commune.
- 1871** Le 28 janvier, armistice franco-allemand, mais au mois de février, cinq cents artilleurs occupent toujours la commune, sur les terres de M. Lavoisier.
- 1871** Le 9 mai, réélection de M. Boulanger et M. Rozée dans leur fonction.
- 1871** En juin, cantonnement d'un millier de prussiens, mais la paix est signée et confirmée par le Traité de Francfort du 10 mai 1871.
- 1871** 23 et 24 juillet. Par arrêté municipal, les premières festivités populaires sont organisées à l'occasion de la Sainte Marguerite et se tiendront dans l'enclos d'une ferme de la commune.
- 1873** Un aqueduc, encore visible sur l'Aubette de nos jours, est installé face à l'ancienne école des filles, rue de l'Eglise.
- 1875** Décision d'éclairer avec le gaz les quatre principales rues de la commune. (au début, il s'agit seulement d'éclairer la première partie des nuits d'hiver).
- 1876** Laïcisation de l'école des filles de la rue de l'Eglise.



Le Pont Saint-Lô

- 1877** Le plafond du choeur de l'église menace de s'écrouler. Le conseil municipal vote la réfection de la voûte en briquettes de plâtre avec arceaux gothiques croisés.
- 1879** La commune compte 1030 habitants.
- 1879** Restitution à quatre des fenêtres du choeur de leur ancienne forme, avec leurs meneaux du XVI^{ème} siècle et les riches verrières qui y furent encadrées.



- 1879** Le conservateur du musée de Rouen réclame la réintégration d'un tableau prêté à l'église de Saint-Léger en 1821. L'Etat donna deux tableaux, en remplacement de celui réclamé par le conservateur de Rouen.
- 1880** Construction d'un préau à l'école publique des garçons.
- 1883** Une buanderie est construite à l'habitation de l'école de filles de la rue de l'église. En même temps, à côté de cette buanderie, une remise est construite pour la troisième pompe achetée en 1876.
- 1883** L'école des garçons, étant trop petite pour ses 75 élèves, un poste d'instituteur adjoint est créé, et construction d'une deuxième classe dans le prolongement de la première.
- 1884** Election de M. Sasle-Déchamp, adjoint dans la précédente municipalité, au poste de maire.
- 1884** Une rampe de gaz illumine la façade de la mairie dans les fêtes communales.
- 1884** A partir de cette année, des récompenses sont offertes aux élèves ayant obtenu le certificat d'études (en plus de celle déjà accordée par Richard Waddington, en 1874) et une distribution solennelle des prix peut être organisée.
- 1884** Melle Pimont ouvre sur sa propriété une école maternelle privée tenue par des religieuses.

A - Antécédents (chronologie avant 1900)

- 1885** La compagnie de sapeurs-pompiers se distingue dans différents concours de pompes organisés dans le département et autres départements voisins;
- 1885** Le 4 février, décision prise par le conseil de la pose de plaques en fonte indicatrices des noms de rues.
- 1885** 11 novembre, il est ouvert un cahier des charges pour le curage de la rivière chaque année. Les frais sont supportés par les 51 propriétaires et locataires riverains.
- 1887** 1^{er} mai. Inauguration du chemin de croix en bas-relief de pierres avec boiseries en chêne (de style gothique).
- 1887** Création d'une école primaire privée pour les filles dans l'école des religieuses de la route de Lyons.
- 1887** Décès de Prosper Boulanger le 16 novembre. Il laisse au bureau de bienfaisance une rente perpétuelle et un capital à l'hospice de Darnétal pour l'entretien d'un lit pour indigent de Saint-Léger.
- 1888** La compagnie de sapeurs-pompiers vient d'obtenir le premier prix de manoeuvres au concours de Courbevoie et porte à son drapeau médailles d'argent, vermeil et trois palmes d'honneur.



- 1888** Réélection, à l'unanimité de M. Sasle-Déchamps et d'Alexandre Néron, adjoint.
- 1888** Deux candélabres sont posés à l'entrée de chaque côté de l'escalier de la mairie.
- 1888** En juillet-août, à l'école des filles, une deuxième classe pour les enfants, garçons et filles au-dessous de 7 ans est construite ainsi qu'un préau couvert.
- 1888** Un chemin est tracé dans le cimetière aux frais de la commune.

A

Antécédents - Chronologie 1900 - 2011

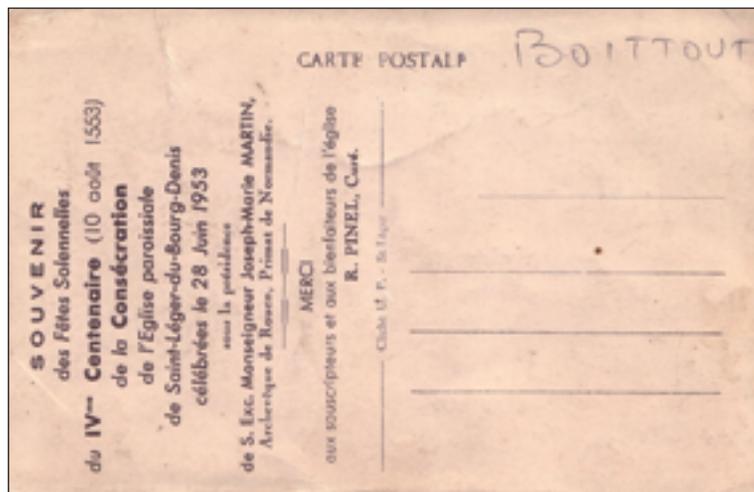
Pour situer les évènements locaux survenus au début du XX^{ème} siècle jusqu'à nos jours et détaillés dans la partie abécédaire de cette publication, le comité des sages vous propose, dans un ordre chronologique, à la manière d'une prise de vue photographique se focalisant sur un détail particulier, quelques faits marquants, parfois anecdotiques, quelquefois surprenants, mais toujours intéressants.

- 1901** Sont recensés 1021 habitants. Le recensement réalisé pour 2007 montre une augmentation de 2242 habitants, soit 3263 habitants (environ 1400 habitations). Celui de 2011 dénombre près de 3.500 habitants.
- 1902** Richard Waddington fait construire une grande maison de maître sur les terres qu'il possède à la limite de Saint-Léger et de Rouen. Particularité : un grand W orne la façade Est de cette construction que l'on appelle "le château Waddington". Dans les années 1950, ce château est aménagé en logements individuels et géré par une société immobilière.



- 1905** Dix-huit ans après la mort de son mari Guillaume-Prosper Boulanger, maire de la commune de 1842 à 1884, Madame Boulanger, donatrice en 1861 de l'horloge pour le clocher de l'église et marraine de la cloche refondue, décède à l'âge de 90 ans.
- 1912** Election municipale : Eugène Lavoisier devient maire à l'âge de 39 ans.
- 1913** Le 26 juin, dans son château à Saint-Léger, décès de Richard Pendrell Waddington, Sénateur de la Seine-Inférieure et Président de la chambre de commerce de Rouen.
- 1915** Un référendum a lieu dans les écoles. Les enfants devaient choisir entre l'organisation de la distribution des prix ou envoyer la somme destinée à une "œuvre utile aux soldats". Les 61 élèves ont abandonné leur prix pour l'œuvre de la Croix Rouge et l'envoi d'un colis aux prisonniers de guerre».
- 1929** Avril. Un bail emphytéotique de 99 ans est conclu entre la commune et la famille Waddington, propriétaire, moyennant un loyer symbolique de 1 F (ancien franc de cette époque) concernant le bâtiment à usage de salle des fêtes, route de Lyons. Ce bail n'ira pas à son terme, puisque c'est aujourd'hui la commune qui est propriétaire de la salle des fêtes, devenue "l'Espace 123".
- 1943** Jusqu'à l'année 1957, une troupe de théâtre amateur, «Les Compagnons de Notre-Dame», se produit à la salle des fêtes de la commune.
- 1944** 29 août : à 13 heures, libération de Saint-Léger par les Américains et les Canadiens.
- 1946** André Bellet, maire. Adjoint : Robert Philippart. Pendant son mandat d'adjoint au maire, Monsieur Philippart fut décoré, en 1962, de la médaille du Mérite agricole.
- 1949** Décès d'Eugène Lavoisier, à l'âge de 76 ans. Maire de la commune de 1912 à 1946.

1953 28 juin, fêtes solennelles pour le IV^{ème} Centenaire de la Consécration de l'église paroissiale, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Joseph-Marie Martin, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie et la présence de M. André Marie, ministre de l'Education nationale et député de la Seine-Inférieure.



- 1954** Statistique : pour environ 500 habitations, 400 sont louées, soit environ 80 % de locataires.
Actuellement, en 2011, sur 1400 habitations environ 35 % sont occupées par des locataires.

- 1955** Situé au centre de la prairie où furent réalisés les pavillons de la Picauderie en 1957, le premier immeuble construit à Saint-Léger (quatre logements) était très délabré au moment où il fut détruit cette année-là.
- 1957** Premier lotissement réalisé dans la commune : celui de la Picauderie (34 pavillons en location). En 1964, les habitants de ce lotissement pourront devenir propriétaires de leur logement.
- 1957** Début d'alimentation en eau potable de la commune par la réalisation d'un château d'eau sur la colline du Roule. Près de dix années seront nécessaires pour permettre à toutes les habitations d'avoir l'eau «à l'évier», éliminant ainsi progressivement les bornes fontaines alimentant en eaux les divers quartiers de la commune.
- 1958** Nouveau lotissement : Quartier de la Prévoyance (27 pavillons et 30 logements collectifs).
- 1959** Septembre, rentrée des classes dans le nouveau groupe scolaire René-Coty.
- 1959** Année où fut installé l'abbé Bégouen-Demeaux pour remplacer l'abbé Robert Pinel, curé de Saint-Léger qui officia pendant dix neuf années.
- 1960** Une démarche est faite par la municipalité auprès de la ville de Rouen pour inclure tout le domaine Waddington sur le territoire de la commune de Saint-Léger. Cette démarche est relancée au mois de décembre 1973, afin de régler les problèmes posés pour les constructions réalisées sur la partie rouennaise du lotissement.
- 1961** Inauguration du groupe scolaire René-Coty (ancien Président de la République de janvier 1954 à janvier 1959), en présence de sa fille Madame Anne-Marie Georges.



La station de captage construite à l'époque rue du Cantony pour alimenter le château d'eau dans la colline (détruite en 2009)



- 1963** L'abbé Gilbert Lemaire remplace l'abbé Bégouen-Demeaux, curé de la paroisse depuis 1959.
- 1964** Réalisation, dans le Vert-Buisson, de 31 pavillons individuels et 12 logements collectifs, sur le terrain de l'ancienne ferme de M. et Mme Voltz.
- 1966** Rue du Cantony. Dans la partie la plus habitée, réalisation du tout-à-l'égout. Les habitants de cette rue sont invités à se raccorder au réseau dans les meilleurs délais.
- 1968** Recensement de la population : 2144 habitants.
- 1969** Inauguration de la nouvelle mairie, route de Lyons.
- 1969** Réalisation du lotissement appelé "Hameau Cantony" (30 pavillons).
- 1970** Janvier. Le "mini-club", dont la mise en place sur le terrain des sports, à coté des «vieux» vestiaires de l'ALSL a été annoncée fin 1968, n'est pas encore complètement achevé. Initiée par le service départemental de la jeunesse et des sports et la municipalité de Saint-Léger, une association dite «association gestionnaire du Club de Jeunes» doit être créée, avoir son siège social au club sportif de la commune et réunir toutes les catégories de personnes intéressées par la situation des jeunes. Finalement le mini-club sera géré par l'ALSL, puis pris en charge par la commune pour être mis à disposition des associations.
- 1970** Décès de Monsieur Lamure, garde champêtre. Cet illustre fonctionnaire, était aussi connu que son maire André Bellet. Rebouteux après ses heures de travail, de nombreux habitants de Saint-Léger et des environs, venaient le voir pour soulager luxations, foulures, fractures ou autres douleurs articulaires.
- 1970** Dans le lotissement du «Domaine de Waddington», sur les hauteurs de la commune se construisent 70 pavillons en accession à la propriété. Une deuxième tranche pour 40 pavillons est prévue sur la partie rouennaise du domaine Waddington. La Société immobilière indique dans sa plaquette de vente : «au domaine Waddington les week-ends commencent tous les soirs... et sans subir une solitude insupportable, on ne fera que deviner la présence de ses voisins...».
- 1971** Au Val de la Lande, la zone d'aménagement concerté, pour un projet de construction de 138 pavillons sur 5 ans, est créée et approuvée par la préfecture.
- 1971** Mars. Le nouveau conseil municipal, composé de 17 membres, a élu son maire : le docteur Georges Le Coguiec. Premier adjoint : Francis Villiers. Le conseil municipal nommera également un deuxième adjoint : Charles Bréant.
- 1971** 24 mai. Le conseil municipal émet un avis défavorable concernant un projet de construction de 66 pavillons en accession à la propriété, prévu par l'ancienne municipalité, pour réaliser, à la place, 151 logements locatifs H.L.M. (habitation à loyer modéré) - livraison 1974-1975 - et un centre commercial avec supérette.



*Les immeubles
du Centre Commercial,
en 2009*

1971 31 décembre. Monsieur Renard, secrétaire de mairie, prend une retraite bien méritée. Tous les 29 août, la municipalité perpétue son geste devenu historique : celui d'avoir pris l'initiative de hisser le drapeau tricolore devant la mairie à l'arrivée des soldats canadiens venus libérer Saint-Léger, en 1944.



1972 Pour équilibrer le budget primitif, le conseil municipal vote une augmentation de 37,4 % des centimes due essentiellement aux travaux d'investissements en cours, à la progression des charges salariales, au coût de plus en plus élevé des frais de fonctionnement, des charges intercommunales et des contingents obligatoires. Retour à la normalité, avec seulement 7 % d'augmentation au budget 1973.

1972 Septembre. Le conseil municipal est favorable à l'élaboration d'un plan d'occupation des sols afin de rendre plus précis le plan établi en 1959. Après trois ans de travail en commission, les élus approuvent en 1975 les documents contenus dans ce dossier engageant, pour quelques années, l'avenir de la commune, dans le domaine de l'urbanisation et la protection de la nature. D'autres plans suivront, notamment celui de 1995, permettant d'engager des opérations d'urbanisme sur des terrains jusqu'alors jugés non constructibles ou comportant un coefficient d'occupation des sols trop bas pour être aménagés.

1972 Décembre. Le mur du cimetière le long de la rue du Cantony menace de s'effondrer. Décision est prise d'en effectuer la réparation de toute urgence.

1973 Après quelques difficultés avec l'éditeur, sortie au premier trimestre 1973 du premier «bulletin municipal». Cette revue fut amputée d'un bon nombre d'articles et sa parution avec 5 mois de retard lui enleva son caractère d'actualité que voulaient lui donner leurs auteurs.

1973 Septembre. La municipalité est avertie d'un projet d'élargissement de la route de Lyons imposant une emprise de 3 mètres (205 m²) sur les 760 m² occupés par la salle des fêtes.

1973 Septembre. Le ramassage des ordures ménagères est maintenant réalisé par une entreprise privée. Jusqu'à maintenant, depuis 1967, ce ramassage était effectué par trois employés de voirie, deux fois par semaine, à l'aide d'un petit camion non adapté pour ce genre de service. Avant 1967, ce service était assuré par un fermier au moyen d'une charrette tirée par un cheval.

1973 Février. Passage en 220 volts du secteur Est de l'éclairage public. Le 110 volts était encore utilisé à cette date. La municipalité organise une activité "piscine à Rouen" pour les enfants du groupe scolaire (I et II) René-Coty.

- 1973** 21 juin. Suite à l'option prise, en 1971, de favoriser la construction d'H.L.M. le conseil municipal accepte le modèle «Structure Accueil» pour l'implantation de 4 immeubles. Ce modèle faisait l'objet, à ce moment là, d'un concours national qui fut retenu par le ministère de l'équipement. La structure de l'ensemble est en béton, les revêtements en bois.
- 1973** 17 décembre. La commune adhère au S.I.VO.M. (syndicat intercommunal à vocations multiples de l'agglomération rouennaise). Cet organisme, concernant 33 communes, intervient dans de nombreux domaines : urbanisme, lutte contre l'incendie, transport urbain de voyageurs, assainissement, distribution de l'eau, collecte des ordures ménagères, etc...
- 1973** A l'initiative de l'abbé Lemaire, curé de la commune, réfection complète de l'orgue, authentique "Cavaillé-Coll".
- 1974** L'élargissement prévu de la route de Lyons (emprise à réaliser : 204 m²) va nécessiter la destruction de l'escalier de l'ancienne mairie. Permettant d'accéder à la mairie, cet escalier avait été réalisé après 1854 (lorsque fut réalisée la route de Lyons). L'accès à la mairie dut alors se faire par la cour de l'école des garçons, grande rue de la Bretèque devenue, rue Eugène Lavoisier, puis actuellement rue des Villages.
- 
- 1974** Mars. Un dossier est constitué pour créer une 4^{ème} classe maternelle. A cette date, l'école maternelle réalisée en même temps que le groupe scolaire René-Coty en 1959, comprend deux classes. Une troisième classe, créée en 1971, fonctionne provisoirement au groupe I. Il y a 40 petits élèves par classe.
- 1974** Avril. Signature d'une convention entre la ville de Rouen et la commune concernant la modification des limites de séparation au niveau du domaine de Waddington, augmentant la superficie communale de 16 ha. Cette démarche permettra aux habitants des 40 pavillons situés sur la partie rouennaise du domaine d'être citoyens de Saint-Léger.
- 1974** Pour la première fois dans la commune, une cabine téléphonique publique est installée place de la mairie. Deux autres seront placées, l'une route de Lyons, au carrefour de l'ancienne mairie, l'autre au Domaine Waddington, au parking de la rue des Broches.
- 1974** Le courrier postal est, en principe, depuis une demande faite en... 1864, distribué deux fois par jour. Actuellement, les habitants situés à l'est de la commune reçoivent le courrier du matin, le plus souvent, en début d'après-midi ; le matin seulement pour les habitants du Val de la Lande et du Domaine Waddington. Une demande est faite par la municipalité aux PTT. pour une distribution deux fois par jour pour tous.
- 1974** Bureau de vote. Le lieu de vote était à la mairie. Par décision municipale ce sera à la cantine du groupe scolaire. Ce changement de lieu impose le renouvellement de la liste des votants (art. 17 du code électoral) et l'envoi d'une nouvelle carte d'électeur.
- 1974** 19 novembre. Geste de solidarité. A l'initiative du docteur Le Coguiec, maire, et de Bernard Vadeleau, président de la société sportive ALSL, une collecte de sang est organisée à la cantine scolaire en vue de l'intervention cardiaque de Francis Villiers, premier adjoint.

1974 14 décembre. Exposition dans la salle de la mairie, pendant trois semaines, des peintures réalisées par M. Guerpin, habitant la commune, 1^{er} Prix de Deauville 1974.



1974 Déclaration de vol peu ordinaire. Faisant partie des archives de la mairie, le registre d'état-civil couvrant la période 1870-1876 a disparu.

1975 Les quêtes à domicile sont, par arrêté municipal, interdites le soir.

1975 1^{er} avril. Départ en retraite de Monsieur Pouliquen, garde champêtre, qui avait pris cette fonction en 1972. L'emploi est conservé et sera assuré par Monsieur Barbier. Ce sera le dernier, car la commune, classée urbaine (plus de 2500 h), ne sera pas obligée de maintenir cet emploi. Loin de l'image du garde champêtre «battant tambour» pour informer la population d'un arrêté municipal, ceux-ci avaient pour mission à Saint-Léger de faire respecter, par les habitants, entre autres les règlements concernant le respect de l'environnement et des espaces naturels, apporter leur concours à la fête locale et régler la circulation des automobiles aux heures de sortie de l'école primaire. Depuis 1842, vu la pénurie des finances communales, le garde champêtre cumulait aussi la fonction de cantonnier

1976 Toutes les habitations situées sur la route de Lyons passeront, progressivement, à la numérotation métrique. Ce système sera appliqué, en 1995, à la rue du Vert-Buisson

1976 L'ancienne école de garçons a failli servir d'entrepôt pour des cercueils. L'entreprise Docks Normands avait souhaité louer, à titre précaire, les locaux désaffectés, mais compte tenu du prix de la location demandé par la municipalité, l'entreprise a renoncé à ce projet.

1976 22 mai. Soirée culturelle organisée par le conseil des parents d'élèves. Les «Bérets rouges» de Darnétal et la chorale de Petit-Quevilly se produisent à l'église.



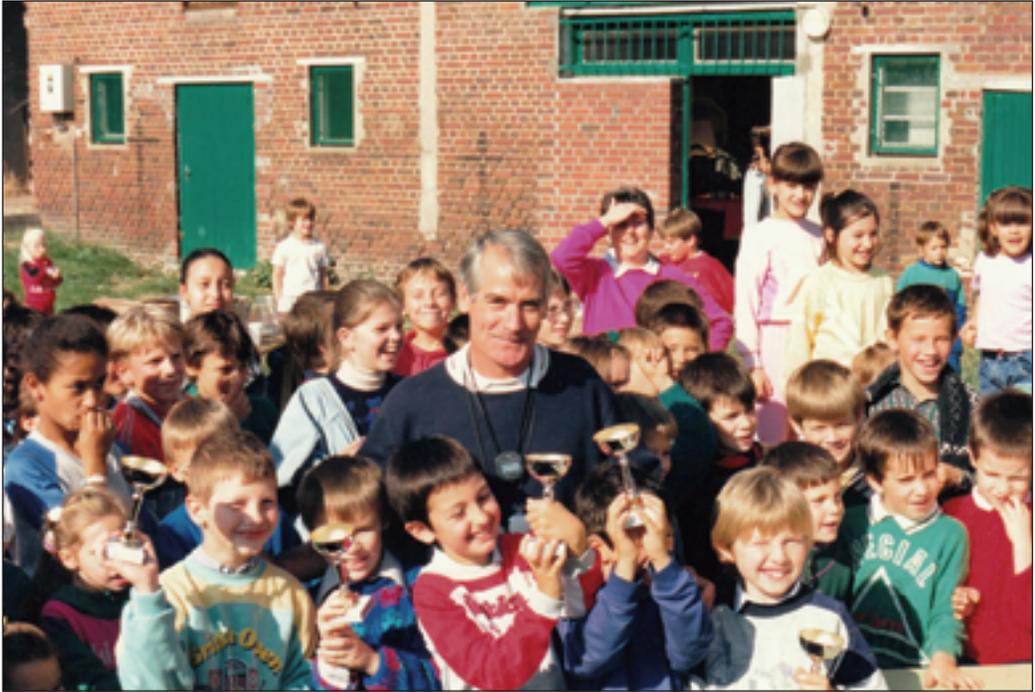
1976 Juin. Remise d'un souvenir communal à la société sportive ALSL à l'occasion de l'accession de l'équipe première en Promotion d'honneur.

1976 29 novembre. Une pétition circule dans la commune pour interdire la réalisation de la future autoroute A15 prévue sur le versant sud de la commune, ayant pour conséquence, entre autres, de mettre à l'écart, les habitations construites sur les hauteurs de la commune. Le conseil municipal s'associe à la très vive réaction des habitants et demande officiellement que le plan d'emprise de l'autoroute soit revu.

1977 Février. Le résultat de l'enquête publique concernant le P.O.S. (plan d'occupation des sols) fait apparaître que le projet d'autoroute A15 doit être réexaminé.

1977 Le 17 février, avant de lever la séance du conseil municipal, le docteur Le Coguiéc, maire, déclare très solennellement : «*Sic transit gloria mundi, ainsi passe la gloire du monde, et même... celle des chiffres. La séance est levée. Soyez paisibles*».

- 1977** Le 24 février, remise d'un diplôme attribuant la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Monsieur Salinas, directeur de l'école René Coty.



- 1977** Mars. Suppression du vote par correspondance. Le vote par procuration sera désormais utilisé à chaque élection.
- 1977** Le nouveau conseil municipal sorti des urnes au mois de mars est composé pour moitié des deux listes présentes au deuxième tour des élections municipales. 9 sans étiquette politique, 8 de l'Union de la Gauche (Parti communiste et Groupe écologiste). Roger Delalondre, de l'Union de la Gauche, sera élu maire. Premier adjoint : René Cazaillon, du Groupe écologiste. Deuxième adjoint : André Tellier.
- 1977** Juin. Réalisation du bulletin officiel municipal n° 1, appelé "*Bordeniacum*" du nom latin de Bourdeni. Dans l'éditorial du «*Bordeniacum*», le directeur de ce bulletin municipal nous informe que «nous nous appelons des Léodigariens, du nom latin de Saint-Léger «*Léodigarius*», mais les communes commençant par Saint-Léger étant nombreuses en France, marquons notre différence avec Bourg-Denis, Bourdeni ou en ancien français Bourdeny. Habitants de Bourdeny, soyons donc des Bourdenysiens». (C'est en 1793 que pour la première fois, le nom de la commune s'est écrit dans certains documents : «Saint-Léger-du-Bourg-Denis»).
- 1978** A l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du vendredi 22 septembre, l'achat d'un local dans le centre commercial permettant l'ouverture d'un bureau de poste est accepté.

- 1980** Réalisation, dans le cadre scolaire, d'une activité «classes de neige». La gestion de cette activité fut assurée par un dynamique «Comité Inter-neige» créé pour l'occasion et, avec la participation des enseignants et des parents d'élèves, organisa des manifestations, jusqu'en 1998, pour le départ de deux classes (environ cinquante élèves) . Au fil des années, ces classes furent «de neige, vertes, de mer» et mêmes «européennes» (Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne). Pour remplacer ce comité, fut créée l'association «l'Ecole en balade» au mois de février 1998. Jouant un rôle déterminant de partenaire financier et culturel auprès des enseignants et de la municipalité, cette association organise des sorties pédagogiques et des classes de «découverte».
- 1983** Les élections municipales du mois de mars, sont remportées par la liste conduite par Roger Delalondre qui conserve, aussi, le poste de maire.
- 1983** Juin. Pour la première fois, une semaine du «Sport pour tous» est organisée. L'adjoint au maire chargé des Sports, Claude Savoye propose, sur 7 jours, chaque année suivante jusqu'en 1988, avec l'aide de la municipalité et des associations sportives locales de nombreuses activités aux bourdenysiens : entre autres un très apprécié «parcours du coeur» qui connut à chaque fois un nombre important de participants. Profitant de l'inauguration de la salle polyvalente, le 10 décembre 1988, la semaine du dimanche 11 au samedi 17 sera chargée en activités et l'occasion de faire connaître un peu plus les associations sportives de la commune notamment celles récemment créées comme le basket-ball, le volley-ball, le tennis de table, le handball adulte.
- 1983** Le 14 novembre. Le centre culturel (qui ne porte pas encore le nom de George-Sand) ouvre ses portes aux premières activités organisées par l'Office culturel municipal. (L'ancienne demeure d'Eugène Lavoisier, achetée à Madame Lavoisier en 1968 par le docteur Le Coguiec, avait été vendue à la commune en 1982 pour créer, selon la décision du conseil municipal – 9 voix pour, 8 voix contre - un centre culturel).
- 1984** Mise en service, par la Compagnie des Tramways de Rouen, d'une ligne de bus, le 1/8, avec départ rue des Broches. Dans la journée, 12 bus assurent le trajet Saint-Léger – Rouen (Ile Lacroix). Jusqu'à cette date, la STAO (Société des transports automobiles de l'Ouest) assurait l'exclusivité de la desserte communale, avec des horaires mal adaptés pour des usagers occasionnels. Les bourdenysiens utilisant à Darnétal le bus de la C.T.R. Il faudra attendre le 7 septembre 1992 pour voir le terminus du 1/8 prolongé à la rue de l'Industrie (devenant la ligne 8) et répondre aux besoins des usagers. A compter du 2 septembre 2002, la ligne 20, remplacera la ligne 8, et passant par le centre ville de Rouen, prendra la direction de Bihorel. Passage toutes les 15 minutes aux heures de pointe et 10 bus supplémentaires.
- 1988** 27 novembre, manifestation à la salle annexe de la salle polyvalente, pour le 25^{ème} anniversaire de la présence de l'abbé Lemaire, curé de la paroisse.
- 1988** 10 décembre, inauguration de la salle polyvalente «Micheline Ostermeyer».
- 1989** Réélection de Roger Delalondre au poste de maire. 1^{er} adjoint : Jean-Pierre Garcia, 2^{ème} adjointe : Nicolle Rimasson.
- 1989** Le centre culturel est appelé "Centre culturel George-Sand".



- 1989** Juin. Le conseil municipal décide de l'adoption du village roumain Maciseni.
- 1989** 19 octobre. Le nom du village roumain adopté est donné à la salle annexe de la salle polyvalente.
- 1989** Création d'un comité pour l'organisation de manifestations marquant les fêtes du bicentenaire de la Révolution Française de 1789.
- 1989** Juillet. Le nouveau cimetière sud, terminé, accueille les premières sépultures.



- 1989** Les «Côteaux du Trianon», terrain situé entre la route de Mesnil-Esnard et la rue du Vert-Buisson, ont reçu leurs premiers résidents. Dans le même environnement, construction de maisons de ville locatives.
- 1990** Recensement de la population :
2773 ha (1384 hommes et 1389 femmes, dont 982 ménages).
- 1990** Décès de Roger Delalondre, maire de la commune en 1977 (réélu en 1983 et 1989). Pendant ses années de mandat furent réalisés le parc public et le centre culturel George-Sand, les tennis du parc, la salle polyvalente. Il ne verra pas achevés les terrains de football, dont il avait souhaité la réalisation. Les élus, le 26 mai 2002, ont voulu lui rendre hommage en donnant à cet ensemble sportif, le nom de «Stade Roger Delalondre».
- 1990** Nicolle Rimasson, devient le nouveau maire de la commune. Certains habitants se trouvent «dans l'embarras» n'ayant jamais eu de femme pour maire et ne sachant pas trop comment l'appeler : Madame le maire ou Madame la maire.
- 1992** Mercredi 15 janvier. Décès de l'abbé Gilbert Lemaire, curé de la paroisse de Saint-Léger et de Saint-Aubin-Epinay. L'abbé Jean-René Rouzé, son ami de toujours, qui lui succédera à la cure de Saint-Léger, célèbre la messe d'adieu le samedi 18 janvier. Dans l'hommage qui lui a été rendu, Madame Rimasson, maire de la commune, dira notamment : «*sa générosité, sa bonhomie, son amour pour la vie (...) ont forcé l'admiration et le respect de tous*».
- 1992** Vente des biens de la Fondation Durécu-Lavoisier, rue du Cantony, à un propriétaire privé. Les logements, restaurés, sont réservés aux «petits revenus».
- 1992** Agrandissement du restaurant au groupe scolaire René-Coty. La nouvelle rotonde double la superficie et permet l'organisation des repas à la manière d'un «self-service».
- 1992** Premier conseil municipal des jeunes élu pour deux ans.

1993 8 mai. Ramassage de papiers dans toute la commune. Le conseil municipal des jeunes invite les enfants de la commune à se transformer en "gendarmes de la propreté". Une cinquantaine d'enfants ont répondu à l'appel. A la fin de la matinée, une vingtaine de sacs de 50 litres ont ainsi été ramenées à la mairie !

1993 Du 16 au 23 mai. Séjour européen en Castille pour les enfants des CM1 et CM2.

1995 Mai. Un samedi matin, des membres de l'association «Amitiés Maciseni», avec un camion loué, partent transporter du matériel médical, des fournitures scolaires, des médicaments et des jouets au village roumain Maciseni.



Plus de 15 ans après, le CMJ continue à organiser périodiquement des "opérations propreté"

1995 Juillet. Suite à l'absence de renouvellement des membres du "Comité des Fêtes" organisant la «traditionnelle» fête Sainte-Marguerite (retraite aux flambeaux, bal, fête foraine, course cycliste, feu d'artifice), dernière manifestation de ce type organisée dans la commune. Les habitants avaient l'habitude de ce rendez-vous festif huit jours après le 14 juillet, puis le premier week-end de ce mois au début des années 1980.

La première fois, la fête «populaire» de la Sainte-Marguerite est organisée, par arrêté municipal, les 23 et 24 juillet 1871, et se tient dans l'enclos d'une ferme de la commune. Jusqu'à cette date, depuis 1803, c'était l'occasion d'une cérémonie religieuse organisée par la "fabrique de la paroisse" (établissement public du culte - jusqu'en 1905 - composé du maire, du curé et de quelques élus, chargée de l'entretien des biens de la paroisse, trouvant là quelques recettes provenant des quêtes et offrandes réalisées à cette occasion). Dans la période récente, la fête de Saint-Léger se situe fin juin à l'issue du "Printemps de l'Aubette".

1995 Organisation du premier «Printemps de l'Aubette». A partir du mois de mars jusqu'en juin, 50 peintres et sculpteurs, ainsi que le Club Image, exposeront (entrée gratuite) au Centre George-Sand ; des activités payantes seront aussi proposées : des spectacles de magie, théâtre, poésie, concert. A partir de 1996, un feu d'artifice clôturera ce trimestre festif et culturel. Chaque année suivante, l'office culturel fera preuve d'imagination pour proposer aux habitants des manifestations nouvelles animées et "colorées".

1995 Juin. Nicolle Rimasson est reconduite dans ses fonctions de maire.

1995 Octobre. Inauguration des plaques René Delalandre et Marcel Aubourg, aux vestiaires du stade en cours de réalisation. 1995 200 lecteurs ont emprunté plus de 1000 livres à la bibliothèque.

1995 Septembre. Inauguration de la maison de retraite «l'Eau Vive» qui accueillera ses premiers pensionnaires au mois de septembre 1996. 80 chambres pour personnes seules ont été réalisées afin d'accueillir les personnes âgées valides.

- 1996** Le «printemps de l'Aubette» prend une dimension internationale en accueillant des troupes théâtrales francophones du Canada et de Roumanie.
- 1996** La toile représentant le «baptême de Clovis», du peintre A. Sacquespée (exécutée vers 1662), a été restaurée et exposée à Reims lors de la visite du pape Jean-Paul II.



- 1996** Juin. Elu en 1983, Jean-Pierre Lefebvre nouvel adjoint aux sports après les élections municipales de 1995, reprend l'idée concrétisée dans les années 1980 : réaliser une fête des sports. Organisée sur une seule journée en 1996, cette manifestation se déroulera, les années suivantes sur une semaine, permettant à chacun de pratiquer selon ses envies le sport de son choix. La «Fête du sport 99» : aura pour thème «1 jour 1 sport», permettant à certains de pratiquer jusqu'à 6 sports différents !
Comme à ses débuts en 1983, toutes ces manifestations sont clôturées jusqu'à maintenant par des remises de récompenses, coupes, médailles et pots de l'amitié.
- 1996** La commune décide la réalisation d'un deuxième terrain au nouveau stade. Ce terrain et le parking seront "opérationnels" en 1999 et inaugurés le 4 juin 2000.
- 1996** Le premier repas de quartier est organisé à la Picauderie. Il sera préparé, les années suivantes dans d'autres endroits de la commune : Val aux Daims, Lavoisier, Prévoyance, etc... Ces heureuses initiatives apportant un climat convivial à la vie des quartiers.
- 1996** Avril. Route départementale 138 : achèvement de la déviation reliant la commune à Mesnil-Esnard.

1996 La côte du Roule est classée Espace Naturel Sensible par le conseil général. Un ensemble de chantiers a été mis en place avec le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie dès les années 90.

1996 Un troupeau de brebis est installé sur la Côte du Roule pour réaliser un entretien «naturel» de l'espace.



1996 30 mai. Inauguration des sentiers «découverte» de la côte du Roule.

1996 A la Pentecôte, première rencontre des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

1996 Premier forum des associations organisé par la municipalité à la salle polyvalente.

1996 Un bourdenysien sur trois à moins de 20 ans, soit près de 1000 jeunes.

1996 43 pavillons sont prévus sur les terrains viabilisés du Val aux Daims.

1998 Election pour le Conseil général. Au mois de mars, les habitants du canton de Darnétal ont voté majoritairement pour Nicolle Rimasson, candidate de la Gauche plurielle, avec le soutien «des Verts».

1998 Juin. Réfection de la rue Eugène Lavoisier. Pendant 3 mois, la rue sera interdite à la circulation.

1998 Juillet. Création de trois emplois jeunes dans le domaine de l'environnement, du sport-jeunesse et des technologies nouvelles permettant, notamment, l'ouverture d'un atelier informatique d'un atelier internet, et plus tard d'un Centre de Loisirs.

1998 Août. Robert Lengliné, responsable des services techniques de la ville part en retraite. Il a connu et suivi les grands chantiers de Saint-Léger pendant les 15 années passées à cette fonction.

1998 Septembre. Une souscription est organisée pour la sauvegarde de la cheminée de l'ancien établissement Lavoisier.

1999 Organisation d'un centre de loisirs d'été pour les jeunes de 4 à 18 ans.

1999 Le conseil municipal des jeunes, élu le 3 février dernier, réalise une pièce de puzzle à l'image de la commune pour le prochain rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs, dans la Creuse.

1999 Remise en état de la rue du Cantony, entre la rue Framboeuf et la rue du Lavoir.
Particularité : il n'y a plus de trottoirs, l'écoulement des eaux de pluie se faisant par le milieu de la rue.



1999 Juin. Fête du sport sur le thème : 1 jour, 1 sport.

1999 26 octobre, la commission d'urbanisme se réunit pour envisager la reconversion de l'ancien terrain de football, au centre de la commune.

1999 Avril. Nicolle Rimasson, maire et conseillère générale, a été élevée au grade de chevalier de la légion d'honneur. En mars 2000, cette médaille lui sera remise par l'ancien Premier ministre Laurent Fabius.

1999 Il y a 384 habitants de plus en 10 ans, grâce notamment aux nouvelles constructions réalisées : Coteaux du Trianon, les Rives de l'Aubette, lotissement du Val aux Daims et restauration des quartiers anciens.

2000 Délocalisation de l'entreprise Masurel Pollet.

2000 28 mars, une première version du site internet de Saint-Léger est mise en place.

2000 Le 13 mai, nettoyage de la rivière à l'initiative du conseil municipal des jeunes.

2000 Septembre. Le comité des oeuvres sociales du personnel change de nom et s'appelle dorénavant «l'Albatros» avec pour objectif une diversité de ses activités, et permettre une solidarité morale et financière entre collègues, dans un cadre autre que celui du travail quotidien. Offrir aussi un Noël aux enfants du personnel et aux adhérents.

2001 Nicolle Rimasson est réélue maire de la commune.

2001 Premier concours "officieux" des jardins et maisons fleuris. A partir de 2002, ce concours deviendra officiel et nombreux seront les participants à s'y inscrire.
A noter, qu'en 2003, les récompenses ont été remises volontairement le 5 octobre, jour de la Sainte Fleur.

2001 Premier week-end du mois de décembre. Pour ce 15^{ème} Téléthon, Saint-Aubin-Epinay se joint aux bénévoles de la commune pour organiser les manifestations aidant à financer la recherche médicale sur les maladies génétiques.

2002 Le 26 mai, le «stade Roger Delalandre», est inauguré. Ce complexe sportif, réalisé en trois étapes, depuis l'année 1995, est composé de deux terrains de football, vestiaires, parking, logement de gardien, salle de réunion. Entourée par les jeunes du club sportif, Madame Rimasson a coupé le traditionnel ruban tricolore.



2002 Monsieur Marné était le président de l'association des Anciens combattants depuis 1976. Il décède le 13 novembre 2002, après 26 années de présidence de la section locale. L'association devenue «l'Amicale des anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc» est présidée par Monsieur Nicolle.

2003 6 mai. L'équipe municipale inaugure le nouveau lotissement du «Square de la Petite Bretèque».

2003 Juin. Réfection des berges de l'Aubette, Grande-Rue. La rue sera ensuite totalement rénovée avant la fin de l'année 2004.

2003 6 novembre. Décès de Jean-Claude Bondu, maire-adjoint chargé des affaires sociales de 1989 à 2001. Généreux et disponible, au service des plus démunis, son nom sera donné à la Maison des associations inaugurée le 27 mars 2009.

2005 Janvier. La foule était nombreuse en l'église de Saint-Léger, le 14 janvier, pour rendre un dernier hommage à l'abbé Jean-René Rouzé. Selon ses volontés, ses cendres ont été dispersées en mer au large de Fécamp.

2005 8 avril. Inauguration des anciennes dépendances du parc George-Sand. D'abord utilisés en salle des fêtes et bibliothèque (inaugurée le 22 octobre), les locaux seront aménagés en médiathèque et ouverts au public le 5 novembre 2009.

2005 8 mai. Jean-Pierre Lefebvre, adjoint au maire et élu depuis 1983, s'est vu remettre la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



- 2006** 5 mai. Inauguration officielle des nouveaux ateliers municipaux.
- 2006** Juillet. Les importants travaux réalisés à l'église sont terminés : nouvelle croix, nouveau coq, la charpente du clocher rénovée, une horloge réinstallée...
- 2007** 28 juin, pose de la première pierre de la nouvelle mairie (la troisième dans l'histoire de la commune).
- 2007** 16 juillet – Des pluies torrentielles provoquent une vague d'eau boueuse dans le lotissement du Val aux Daims. Plus de 80 maisons ont été touchées : rue de l'Eglise, route de Lyons et en plusieurs endroits de la commune. La mobilisation du personnel communal a permis l'organisation d'un hébergement d'urgence à la salle polyvalente pour les familles momentanément évacuées.
- 2007** Septembre. Démolition, impasse des Vieux-Chênes, du mini-club et du foyer des anciens. C'est une page de l'histoire de Saint-Léger qui est tournée.
- 2008** Septembre. Prêtre auxiliaire de la paroisse «Sainte Marie-Madeleine de Darnétal-Val d'Aubette» depuis le début de l'année, Jacques Fournot devient citoyen de Saint-Léger en logeant dans un appartement des immeubles du centre commercial. La commune ayant vendu le presbytère en 2006, après le décès de l'abbé Jean-René Rouzé.
- 2008** Avril. Au «stade Roger Delalondre», construction de tribunes, par le service technique communal.
- 2008** Mai. Les cimetières Nord et Sud sont désormais fermés la nuit, à partir de 18 h, l'été et 17 h, l'hiver. Ouverture le matin à 8 h 30.
- 2008** Mars. Nicolle Rimasson débute un quatrième mandat de maire. Adjoints : Jean-Pierre Garcia, Alain Bertoncini, Jean-Pierre Lefèbvre, Thérèse Derivière, Françoise Louvet.



2008 Août. Démolition de l'ancienne mairie, faisant place à une grande place publique (nommée «place André Bellet» en 2010) et un parking, offrant plus de trente places de stationnement aux usagers de la nouvelle mairie, du groupe scolaire R. Coty et du Centre Commercial.



2008 Le 3 octobre. La nouvelle mairie est ouvert au public.

2008 7 novembre. Décès de Françoise Louvet, maire-adjoint aux Solidarités depuis 2001. Volontaire et dynamique, elle mettait tout son coeur au service des autres. Elle est remplacée par Marie-José Mercier.

2008 Novembre. Mise en service du nouveau bâtiment communal, situé à l'arrière des écoles. Dédié aux associations de la ville, il a été baptisé «Espace Jean-Claude Bondu» du nom d'un ancien adjoint au maire décédé en 2003 et qui consacrait beaucoup de temps et d'énergie à la vie associative.

2009 7 avril. Grosse panne électrique... à cause de l'envol d'un canard sauvage. En heurtant la ligne d'éclairage public, celui-ci a fait disjoncter tout le quartier des écoles.

2009 Nicolle Rimasson, Jean-Pierre Garcia et Alain Bertoncini ont fêté leurs 20 ans à la tête de l'exécutif communal (ils ont tous les trois été élus adjoints au maire en 1989).

2009 Juin. La société sportive ALSL fusionne avec le Club de Bonsecours et devient le «Football-Club de Bonsecours et Saint-Léger».

2009 Au mois d'août, décès d'Alex Gerson, conseiller municipal de 1971 à 2001. Son vote en 1978, a fait basculer la majorité du conseil municipal permettant l'acquisition du futur centre culturel. En 2005, il reçut la médaille d'honneur et la médaille vermeil régionale, départementale et communale, pour ses 30 ans de mandat de conseiller municipal.

2009 Rentrée scolaire. Deux «lignes de pédibus» ont été mises en place pour permettre aux enfants de rejoindre l'école autrement qu'en voiture individuelle. Le conseil municipal des jeunes a donné un nom à cette initiative appréciée des familles : le «mille pattes».

2009 Septembre. Pour la première fois, la visite historique de la commune est organisée. Le guide-conférencier, Fred Ollivier, habite Saint-Léger et fait partie du Comité des Sages mis en place au mois de février précédent.

2009 11 septembre. L'association «les amis de Léo de l'aubette» est créée pour préparer l'accueil, en juin 2010, de l'assemblée générale des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Ses autres missions seront d'organiser la participation des habitants de notre commune aux manifestations réalisées par les autres Saint-Léger ; promouvoir des échanges culturels, sportifs, économiques, touristiques et scolaires avec les communes ayant Saint-Léger comme patronyme ; promouvoir le patrimoine local à travers sa mémoire.

2009 25 septembre. Le conseil municipal vote une mention pour le maintien du service public de la poste. Organisée, le 3 octobre au centre commercial, une "votation" auprès des habitants a obtenu 375 signatures.

2009 Octobre. Début des travaux de voirie rue du Cantony, allant de la rue du Lavoir à la rue du Vieux-Chateau (presque 2 km de voirie). Le projet comporte, notamment, l'aménagement de cheminements piétonniers, d'ilots destinés à réduire la vitesse des véhicules, d'un carrefour sécurisé rue du Cantony-rue des sources, d'un parvis pavé devant l'église et l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.



2009 5 novembre. D'une surface de 230 m², la «médiathèque Jean-René Rouzé» aura au troisième trimestre 2010 plus de 7800 documents à proposer au public. L'accès à cette «éducation permanente», par décision municipale, est totalement gratuite. La bibliothèque inaugurée en avril 2005, avait une surface de 95 m² et 609 lecteurs inscrits avant sa transformation en médiathèque.



2010 31 décembre : fermeture définitive à Saint-Léger des établissements Robert Blondel après 123 années d'activités textiles (teinturerie, retorderie du fil à tricoter).

2010 Pour la première fois depuis dix ans, l'augmentation des impôts locaux de 5 %, rendue indispensable par la hausse des charges et la baisse des ressources, crée "un certain malaise" parmi les membres du conseil municipal et entraîne deux démissions.

- 2010** Mouvement de solidarité envers la population d'Haïti, à la suite des tremblements de terre des 12 et 20 janvier. Un concert musical est organisé, le 29 janvier, à l'Espace 123, au profit des sinistrés.
- 2010** Conseiller municipal, de 1989 à 2001, Patrick Cabot est décédé le 9 février. Il participa très activement dans les activités péri-scolaires de la commune et contribua, il y a 20 ans, à la mise en place du premier conseil municipal des jeunes.
- 2010** 13 février. Décès de Roger Balavoine, chroniqueur artistique au journal Paris-Normandie et collaborateur, pendant 13 ans, du salon de peinture et de sculpture «les rencontres de l'Aubette» réalisé au centre culturel George-Sand à partir de 1995, puis à la salle Micheline Ostermeyer.
- 2010** 8 juin. Dans le cadre d'un Plan communal de sauvegarde, constitution d'une «réserve communale de sécurité civile» s'appuyant sur les solidarités locales. Mission : informer, soutenir et assister la population en cas de sinistres, appui logistique et rétablissement des activités, dans le seul champ des compétences communales. La durée d'engagement des membres bénévoles de cette réserve est de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- 2010** 19-20 juin : Profitant des "fêtes de l'Aubette", organisées par l'ACLA, l'association « "Les Amis de Léo de l'Aubette" » accueille 150 participants venus des Saint-Léger de France, de Belgique et de Suisse pour l'assemblée générale de l'Association des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Dans le cadre du festival « "Normandie impressionniste" », élaboré aux mêmes dates en Normandie, un grand pique-nique était proposé, le dimanche midi, sur l'herbe du parc George-Sand.
- 2010** 30 juin. Vote, par le conseil municipal, d'une aide financière aux communes sinistrées du Var.
- 2010** juillet. Après 28 ans passés au service de la commune, Hervé Dengreville, chef des services techniques de la ville, prend une retraite bien méritée et laisse sa place à Ludovic Caliot. Pour la petite histoire locale, notre nouveau fonctionnaire public territorial est président de l'association "Poney Espoir" du Poney-Club de Darnétal.
- 2010** Juin. Compte tenu des nouvelles habitations construites dans la commune, la longueur de la voirie passe à 14 km 660. Elle était de 10,645 km en 1997.
- 2010** 8 juin : par décision municipale une nouvelle rue est créée. Elle portera le nom d'«Impasse des Peupliers» (début au Chemin du Vert-Buisson pour relier un projet de construction de 6 pavillons, en bas du Val aux Daims).
- 2010** Septembre. L'école maternelle a échappé à la fermeture de sa cinquième classe, grâce à la mobilisation de tous les enseignants, parents d'élèves et élus.



- 2010** Septembre. Insolite autant que surprenant : des «bretonnes pie noire», petites vaches rustiques, remplacent les moutons habituellement présents sur la colline du Roule. Sachant qu'une vache, en tant que «tondeuse» vaut 6 moutons, piétine moins, laisse l'herbe plus haute, ce bovidé permettra, peut-être, de préserver la succise des prés, plante support d'un papillon le «Damier de la succise» (espèce protégée en France par arrêté du 23 avril 2007).
- 2010** Samedi 2 octobre. Initiative originale du conseil municipal des jeunes : organisation d'un après-midi "jeux de société" avec un droit d'entrée sous forme de denrées alimentaires. Ces produits de première nécessité ont ainsi été distribués par les représentants de la Banque Alimentaire aux plus démunis de la commune.



- 2010** 4 novembre : En présence de Didier Marie, président du Conseil général, Inauguration de la médiathèque, de la rue du Cantony et de la «Place André-Bellet» (place de la mairie), maire de la commune de 1946 à 1971, initiateur de la deuxième mairie, en 1969.
- 2011** Avril : sortie du centième numéro de "Bien vivre à Saint-Léger" (le premier remonte à 1983).

En écrivant cette histoire locale, que voulions-nous qu'il restât dans la mémoire des bourdenysiens ? Certes le comment c'était avant ? Mais sans remonter aux siècles éloignés, évoquer des faits et des hommes, dans un passé plus récent, celui qui est encore "visible" pour le raconter : «je m'en souviens, j'étais là quand ça c'est passé ou c'est vrai, je l'ai bien connu». Le nécessaire à la vie communale, la «mosaïque du temps qui passe» est la traduction des idées portées par des gens de bonne volonté, soucieux d'apporter du «mieux» à la mesure d'un village qui doit évoluer. Les grandes décisions publiques ont souvent porté sur les mêmes sujets : l'entretien de la voirie et des écoles, l'agrandissement du cimetière, préserver l'emploi, sauvegarder le patrimoine et l'environnement, organiser les fêtes communales et contribuer à la réalisation d'animations sociales, culturelles ou sportives. C'est dans la manière d'appréhender ces problèmes que vient la différence dans l'excès ou la demi-mesure, mais fort heureusement le plus souvent calculée et réfléchie par les maires, les conseillers municipaux. L'histoire locale nous en a donné de nombreux exemples. C'est ce que nous avons voulu partager avec vous.

A

Associations et activités communales

Aujourd'hui, comme hier, les besoins de détente, de distraction, d'activités physiques, d'échanges et de développement culturels ou d'actions à caractère d'entraide ont toujours été ressentis comme une nécessité.

Les associations locales, créées à l'initiative d'un certain nombre de personnes, ont apporté, en fonction des besoins constatés, une réponse efficace, aidées dans leurs actions par des membres dévoués et par des municipalités successives soucieuses d'apporter leur soutien par la mise à disposition de locaux, matériels ou subventions.

La liste des activités associatives ou à initiative communale montre bien toute la place accordée aux temps qualifiés de "libres" que les habitants ont su très habilement "organiser" et développer à l'aube du XX^{ème} siècle.

N.B. Les associations sportives sont évoquées à la lettre "S" comme Sport

1851 Une première association

Citée dans la notice de P. Roussignol, une société d'entraide est établie dans la commune : La "**Société de secours mutuels**" est constituée à Saint-Léger en 1851. Reconnue par la préfecture au mois de septembre de la même année et approuvée par décret impérial du 31 janvier 1854, cette société était une sorte d'assurance contre les suites d'arrêt du travail provenant de la maladie ou de la vieillesse. Dans les années qui suivirent 1890, malgré ses avantages évidents, elle ne compte plus que quelques membres. Nous ne savons pas ce qu'il advint de cette société de secours à Saint-Léger, mais en marge de la mutualité, le législateur, par sa loi du 15 juillet 1893, tendant à créer un principe de solidarité nationale pour tout français malade et privé de ressources a, peut-être provoqué l'arrêt de cette société.

1864 Société musicale des sapeurs-pompiers

En 1864, une société musicale est organisée dans la commune ; fanfare communale adjointe à la subdivision des sapeurs-pompiers ; les frais d'achats d'instruments, le temps consacré aux répétitions rendent difficile le recrutement du personnel, mais malgré son faible effectif elle se distingue dans les concours de musique organisés dans la région ; une indemnité est inscrite au budget municipal pour l'entretien des instruments.

En 1888, la société existe toujours puisque dans son budget primitif, le conseil municipal vote le versement d'un solde au tambour des sapeurs-pompiers.

Combien de temps cette société exerça son activité, nous ne le savons pas, mais le corps de sapeurs-pompiers était encore actif sur la commune en 1938.



Michel Lepelletier, grand-père de Mary-Françoise Chédru, membre assidue du Comité des Sages, était pompiers volontaire à Saint-Léger. Et M. et Mme Vastel, en faisant du rangement, ont retrouvé ce magnifique casque de pompiers de Saint-Léger du XIX^{ème} siècle



1918 - 1920 : DEUX ASSOCIATIONS POUR FAIRE VIVRE LE «DEVOIR DE MEMOIRE»

1918 Section locale de l'Union nationale des combattants qui transforme son nom en **Amicale des anciens combattants** en 2003.

Formation de la section locale

26 novembre 1918, les statuts de la structure nationale de l'Union Nationale des Combattants sont déposés. Selon la devise célèbre «unis comme au front», des sections locales se créent dans tous les villages français. C'est ainsi que les combattants de Saint-Léger, à l'initiative de M. Mauquit, formèrent la section locale. Une caisse de secours fut instituée pour secourir ceux qui étaient atteints dans leur santé.

Organisation de fêtes

Pour alimenter cette caisse, la société organisa des fêtes dans le parc de M. Lavoisier (parc actuel du centre culturel), président d'honneur et maire de la commune, où les amateurs de musique pouvaient écouter les meilleures formations chorales et musicales de la région. Retraite aux flambeaux, fête foraine étaient également au programme. Pendant la seconde guerre mondiale, les anciens combattants de Saint-Léger firent parvenir des colis aux mobilisés et aux prisonniers de guerre.

Cérémonies...

Chaque année, le 8 mai et le 11 novembre, à Saint-Léger comme partout ailleurs, un hommage est rendu aux morts des deux guerres. Une cérémonie est organisée par la municipalité au Monument aux morts (cimetière nord), suivi d'un apéritif d'honneur, à la mairie. Un déjeuner a toujours rassemblé les membres de l'amicale et leurs amis, pour terminer de manière sympathique ces journées dédiées «à la mémoire des combattants morts pour la défense du pays».



1920 Amicale des prisonniers de guerre.

La Fédération des anciens prisonniers de guerre est une association nationale, fondée en janvier 1921. Au retour de leur captivité, les anciens prisonniers de guerre de Saint-Léger formèrent l'Amicale et organisèrent de nombreux bals et concerts. Les bénéfices obtenus permirent d'aider et reconforter ceux qui en avaient le plus besoin. En 1978, trop peu nombreux et son président étant décédé, l'Amicale s'arrêta et ses membres se joignirent à la section locale de l'UNC. A noter qu'à cette époque, le président de chacune de ces associations patriotiques était vice-président de l'autre association.

L'ENTRAIDE COMMUNALE

1948 **Comité d'entraide aux vieux**, devenu en 1979 **comité d'entraide aux anciens**.

Le constat d'une certaine misère...

Dès le début de l'année 1948, Monsieur Leboucher, conseiller municipal, prit contact avec différentes personnes (industriels, commerçants...) et autres notabilités locales, afin d'avoir la certitude que le comité "en formation" puisse réunir mensuellement les sommes nécessaires à la réalisation d'un colis de nourriture pour chaque vieux jugé secourable. Le 18 février 1948, certain que son projet pouvait réussir durablement, Monsieur Leboucher créa officiellement ce comité composé de 14 membres chargés de collecter et d'acheter les matières alimentaires, de confectionner les colis et les apporter à domicile. Sur les 88 «vieillards» vivant sur la commune, les plus nécessiteux (une quarantaine au début) reçurent chaque mois : colis alimentaire, bois, charbon, etc..

Évolution...

Pendant plus de vingt années, le comité fonctionne de cette façon. A partir de 1972, pour être plus près de la manière de vivre des anciens, le comité modifie son appellation en comité d'entraide aux «anciens» et son action en organisant des activités de loisirs : création d'un lieu de réunion, réalisation de travaux manuels vendus lors d'une exposition-vente organisée pour financer un voyage annuel d'une journée, etc... L'esprit de solidarité se manifeste toujours aujourd'hui. Comme il y a plus de soixante ans maintenant, avec l'aide matérielle et financière de la municipalité, de quelques dons et recettes de manifestations, douze bénévoles continuent l'action afin de «briser» l'ennui en animant le club de loisirs à l'Espace J.-C.-Bondu, en créant des liens d'amitiés et d'entraide.

Continuité... dans l'action

Actuellement, trois cents personnes ont plus de 70 ans, et chacune d'elles reçoit un colis de fin d'année, une invitation au repas organisé à leur intention et à un voyage annuel d'une journée.



60^{ème} anniversaire du Comité des Anciens

L'ENTRAIDE VERS LES FAMILLES

Dans les années 60

L'**Aide Familiale populaire** devient plus tard l'**Association Familiale de Saint-Léger**.

A sa création dans les années 60, l'aide aux familles dans "le besoin" a toujours été un souci pour les membres responsables qui composent l'association. En liaison avec le Centre d'Action Sociale de la commune (autrefois appelé Bureau d'Aide Sociale) qui instruit les demandes d'aide des familles et, depuis 1984, avec la Banque Alimentaire de la région rouennaise qui fournit les produits de première nécessité, les membres bénévoles assurent chaque mois la distribution d'un colis de nourriture aux familles les plus démunies (une petite participation financière est demandée). Le CCAS, utilisant la subvention accordée à l'association, aide les familles selon des critères d'attribution et de remboursement bien définis. Actuellement 23 familles sont aidées.

1984 **Banque Alimentaire de Rouen et sa région.**

La Banque Alimentaire, reconnue par l'Etat et l'Union Européenne, n'est pas une association mais une entreprise tenue au respect de la loi en vigueur. Entreprise à but non lucratif, c'est-à-dire, sans bénéfices à réaliser, elle distribue aux associations, en charge des personnes en difficultés, des denrées alimentaires provenant des agriculteurs, des collectes réalisées auprès des consommateurs, des marchandises retirées des rayons de grands magasins, etc... Après 25 ans, à Saint-Léger, dans ce qui fut autrefois les Etablissements Lavoisier, puis l'entreprise Jedy, la Banque Alimentaire vient récemment de déménager dans une autre commune des environs de Rouen. Elle continue à fournir à l'association familiale de Saint-Léger, comme aux autres associations du département qui en font la demande, les produits alimentaires destinés à une population en situation de précarité et qui, en raison des problèmes économiques actuels, ne cesse d'augmenter.



DES ASSOCIATIONS POUR LOISIRS EDUCATIFS

Dans les années 60

Il n'y avait pas d'associations pour rassembler des personnes, (jeunes et adultes) voulant partager leur temps libre par des activités éducatives. La première à combler ce «vide» fut en 1964, La Chaîne des Jeunes. La seconde en 1972, l'Amicale Laïque.

Chaîne des Jeunes (1958, à Saint-Léger en 1964)

Darnétal, 22 janvier 1958 : des personnes se réunissent en vue de constituer une association destinée à organiser loisirs et camps de vacances. Six ans plus tard, afin d'animer la vie locale de Saint-Léger, l'abbé Gilbert Lemaire, nouveau curé de la paroisse, forme le souhait auprès de ses amis darnétalais de voir ce groupement s'élargir aux communes de Saint-Léger et de Saint-Aubin-Epinay et de transférer son siège social au 104, route de Lyons (ancienne école privée désaffectée, servant à la paroisse pour le catéchisme et le patronage), face à l'actuel parc du centre culturel. Jeunes et adultes, unis dans l'action, apportèrent des possibilités de loisirs sains et éducatifs, organisant, en septembre, les "Boums Jeunesse" sur le terrain proche de l'ancien stade de foot, et des rallyes-automobiles touristiques en avril, participant eux-mêmes aux travaux d'aménagement du "104", afin de permettre aux activités (ciné-club, gymnastique, baby-foot et autres...) de s'accomplir dans les meilleures conditions. Un atelier de mécanique auto était aussi mis en place (dans la cour du presbytère) d'où sortit le fameux "petit train", pour un temps attraction de la fête locale Saint- Marguerite et des fêtes de communes environnantes. 1972, Les "Boums Jeunesse", cessèrent, mais d'autres animations les remplacèrent : week-end trial et moto (dans les terrains proches de l'église, maintenant zone pavillonnaire), repas de la "Saint-Cochon", sous chapiteau, sur le terrain derrière l'ancienne mairie, etc..., donnant naissance à de nombreuses rencontres et amitiés. Par la suite, les activités se diversifièrent et notamment furent organisées des soirées karaokés et halloween, fortement appréciées. Actuellement, l'association toujours présente apporte son concours aux soirées du téléthon et organise un voyage annuel très réussi.

Et... l'Amicale Laïque S.L. (1972)

Inscrite au J.O. le 12 janvier 1972, l'Amicale avait pour projet, d'une part, d'envoyer des enfants en classe de neige, et d'autre part, de créer, à Saint-Léger, des activités organisées pour les scolaires, en dehors du temps passé à l'école. Si le premier projet était plus difficile à mettre en place (moyens financiers importants, cette activité sera réalisée plus tard par la mise en place d'un comité interneige) - l'activité "Samedi loisirs" demandait surtout "des bonnes volontés" et permettait aux parents de confier leurs enfants à des bénévoles. Parmi les activités proposées, entres autres : apprendre



aux garçons la menuiserie (confection d'un théâtre de marionnettes) et aux filles la couture (habillement des marionnettes). En fin d'année scolaire, à la salle des fêtes municipales, un spectacle, dont les jeunes étaient eux-mêmes les acteurs, était présenté aux parents.

Des soirées dansantes étaient organisées permettant, notamment, l'achat d'un four à émaux...et aussi des kermesses (dans la cour du groupe scolaire R. Coty), baptisées «Big Bang».

Presque quarante ans après, l'amicale est toujours présente et propose à ses adhérents des cours de danse, de gymnastique, de sophrologie etc... L'essentiel n'a pas changé : désintéressement des organisateurs, occupation du temps libre des enfants, mais aussi d'adultes qu'une certaine envie de loisirs leur permet de partager avec d'autres.

COMITE INTER-NEIGE

En 1980, monsieur Rimasson gagne une somme importante à un jeu radiophonique. Le règlement de ce jeu précise que la moitié des gains obtenus sera remise à une commune, au choix du candidat. Cela permit le "lancement", dans un cadre scolaire, d'une activité «classes de neige». La gestion de cette activité fut assurée par un dynamique «Comité Inter-neige» créé pour l'occasion qui, avec la participation des enseignants, organisa, jusqu'en 1998, le départ de deux classes pour environ cinquante élèves. Au fil des années, ces classes furent de neige, vertes, de mer et même «européennes» (Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne).

Pour financer ces "départs de classes" des manifestations étaient organisées, notamment, chaque année : Salon des Antiquaires, loto, soirée de Saint-Sylvestre, exposition des artisans, rallye touristique, soirée couscous, qui rencontrèrent toujours un très vif succès. En 1998, les membres dressèrent un bilan lucide de la situation. Le comité assurant avec un petit nombre de bénévoles des projets intéressants mais moins ambitieux, décidèrent «de tourner une page» et de favoriser la création d'une autre association qui maintienne des relations étroites entre la municipalité et les enseignants.

Des idées nouvelles furent exploitées et donnèrent naissance à l'association «l'Ecole en Balade»

L'école en balade

Pour remplacer ce comité, fut créée l'association «l'Ecole en balade» au mois de février 1998. Jouant un rôle déterminant de partenaire financier et culturel auprès des enseignants et de la municipalité. L'association, constituée de parents et d'enseignants a pour but d'aider les écoles de Saint-Léger à financer sorties, activités et événements culturels pour le bien-être de leurs élèves. De nombreux projets seront réalisés : lotos, fêtes des citrouilles et des sorcières (Halloween), bourses aux vêtements, chasse aux œufs à Pâques, suivie d'un goûter-spectacle, feux de Saint-Jean, fêtes de la musique, kermesses à l'école, ventes de bons de soutien sous forme de grille-loterie, réveillons de fin d'année.

Les bénévoles toujours prêts à rendre service et la présence des parents aux manifestations sont d'une grande satisfaction pour les membres de l'association. Pour la période 2007-2008, un nouveau bureau, avec une équipe renouvelée, est mis en place afin de poursuivre ses activités permettant de financer des sorties pédagogiques et des classes de découverte pour les petits bourdenysiens scolarisés à Saint-Léger.

FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves)

Au budget primitif 1971, une subvention communale était versée au Conseil des parents d'élèves. Nous pouvons donc conclure que ce conseil agissait déjà cette année-là. Le but poursuivi par cette association, concerne pour l'essentiel l'épanouissement des élèves en dialoguant avec les directeurs d'école et les élus.

Le conseil des parents d'élèves est souvent intervenu notamment, en 1974, pour l'envoi d'élèves à la piscine de Rouen ; en 1975, demande la création d'une garderie à l'école maternelle ; souhait d'une prise en charge du voyage scolaire prévu au mois de juin 1975 ; l'association donnera son avis, en 1974, sur la création nécessaire d'une 4^{ème} classe maternelle et émet l'idée de voir se construire une nouvelle école maternelle.

Voici quelles étaient, parmi d'autres, les interventions du CPE dans les années 70. Début 1999, afin de connaître les besoins réels des familles, le conseil local propose à la municipalité, qui envisage de créer une garderie, de réaliser une enquête d'opportunité.

Le conseil local des parents d'élèves, depuis sa création à Saint-Léger, participe à de nombreux mouvements de revendications et tout récemment au soutien apporté aux enseignants et la municipalité pour le maintien de la 5^{ème} classe maternelle à l'Ecole des Sources.

ET L'ENTRAIDE... AU DELA DE NOS FRONTIERES

1989 Amitiés Maciseni

Protestation européenne

1989 Issue d'un important mouvement de protestation contre la politique élaborée par le régime roumain visant à rayer de la carte 8000 villages, un comité de solidarité est créé en Belgique. Son but : faire adopter les 8000 villages menacés par autant de communes d'Europe.

Initiative municipale

La municipalité de Saint-Léger, à l'initiative de son premier adjoint, J.-P. Garcia, décide de se porter candidate à l'adoption d'un village, et en juin de cette même année, le conseil municipal, dirigé par son maire Roger Delalondre, vota unanimement pour sa participation à l'«Opération (européenne) villages roumains».



L'association racheta une ambulance militaire aux Domaines et la convoya jusqu'en Roumanie, avec bien des difficultés

L'action humanitaire

Furent ainsi créés les liens qui devaient unir Saint-Léger aux communes de Maciseni Corni et Urlesti et à la création de l'association en charge de l'action humanitaire à réaliser. Dissoute en 2003, par manque de bénévoles, il est possible que cette action renaisse sous forme de rencontres amicales dans le cadre de relations intercommunales avec ces trois villages. Certes, quelques kilomètres séparent Saint-Léger de Maciseni, Corni, Urlesti, mais n'effacent pas des mémoires ce qui fut réalisé pendant près de quinze années.

2001 Devenir

Cette association, dont le siège social est transféré à Saint-Léger depuis le début de l'année 2001, existe depuis 1994. Elle a pour but le développement d'échanges culturels et socio-économiques avec le Togo. Ses membres organisent des manifestations culturelles africaines dont les bénéficiaires ont permis notamment l'envoi de livres scolaires en vue de l'ouverture d'une bibliothèque à Sahoudé. Bien d'autres actions sont à l'actif de cette association. Son président, pour raison professionnelle, quitte la commune pour la Guyane. Aussi ce départ provoque-t-il au mois de juillet 2009, l'arrêt des festivités de cette association à Saint-Léger.

2004 Africa-Solidarité

Créée en 1997, mais seulement depuis 2004 dans la commune, l'association collecte, trie et expédie des dons au Congo. Afin d'assurer quelques recettes bien nécessaires, elle organise chaque année, un repas où les bourdenysiens assistent bien volontiers, contribuant ainsi à l'action culturelle et de solidarité de ses animateurs.

2006 Amitiés Sikhay

Apporter une aide matérielle au village laotien Sikhay, aider les familles lao en difficulté sont les buts, entre autres, que se sont fixés cette association siégeant à Saint-Léger. Pour se faire connaître, et pour aider au financement de leurs projets, les membres ont organisé, notamment la fête du nouvel an laotien (en avril) appelée «fête de l'eau».

LA PÊCHE

un loisir redevenu possible à Saint-Léger depuis 1973

Avec LA BELLE GAULE

Dans la notice sur Saint-Léger de P. Roussignol, on peut lire «l'Aubette, autrefois, rivière poissonneuse où l'on pouvait y voir truites, carpes, tanches et autres poissons, l'industrie y déversant acides, toutes sortes de composés chimiques, colorants, toute vie animale avait disparu». L'on peut dire que plus de cent ans après ce constat, cette situation semble s'être sérieusement améliorée. En effet, après des essais d'alevinage, la Belle Gaule de Rouen fut autorisée, selon la convention d'un droit de pêche dans le domaine public passée avec la municipalité, à déverser des truites dans l'Aubette. Pour la première fois, en mars 1973, les bourdenysiens ont pris leur canne à pêche et pratiqué leur loisir préféré près de chez eux. Chaque année de mars à septembre, nombreux sont les pêcheurs de Saint-Léger ou d'ailleurs à venir "taquiner" la truite dans l'Aubette.



Stand de la Belle gaule au Forum des associations

ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE A PARTIR DE 1980

1983 AGIR Haute-Normandie

C'est une association nationale et même internationale, mais son délégué régional habite la commune et par convention propose ses services à plusieurs reprises aux associations locales, notamment au comité d'entraide aux anciens pour les informer, par exemple, sur le passage du franc à l'euro, ou bien pour leur proposer une mise à niveau de leur connaissance sur le code de la route. Services rendus et amicales rencontres permettent à ceux qui veulent, de s'informer sur des actions de solidarité en perpétuelle évolution.

1984 Le Scrabble Bourdenysien

Ce jeu de société que l'on pratique en famille de manière classique a, depuis 1986, son association dans la commune. Il fut d'abord une activité fonctionnant dans le cadre de l'office culturel municipal, et mis en place à l'initiative de M. et Mme Lemarignier, passionnés de ce jeu. Utilisant la formule "duplicate" qui permet de jouer avec les 7 lettres issues d'un tirage aléatoire, les mêmes pour tous les joueurs présents dans la salle, les participants décidèrent de leur affiliation à la fédération française de scrabble en 1999. Depuis, agissant en association selon la loi de juillet 1901, installés dans un local prêté par la commune, une quinzaine de membres se partagent cette passion tous les mardis et vendredis de 14h à 16h30. Le club a organisé au mois d'octobre pendant 10 ans la première phase du championnat de France, avec 60 à 100 participants de tous âges. Certains des membres du club participent aux différentes compétitions : Phases 1, 2 et 3 du championnat de France, Simultanées de France, championnats vermeils, et aussi aux grands festivals comme Aix les Bains, Cannes et Vichy.

Cela permet de faire connaître le nom de notre commune un peu partout en France.



*Claude Savoye, Président,
et Mme Lemarignier, Présidente d'honneur*

Avec l'office Culturel municipal, devenu l'A.C.L.A. en 2002, et l'association "Continents-Comédiens" NOUS ALLONS AUSSI AU THEATRE...

ou comment aller à l'aventure sur les chemins de la culture...

Avril 1991

Création d'un atelier théâtral pour adultes appelé " Les Comédiens du Hasard", devenu en 2002 CONTINENTS-COMEDIENS

Atelier "théâtre"

Créé dans le cadre de l'Office Culturel Municipal, cette activité débute avec une dizaine de participants. Cet atelier théâtre pour adultes a permis la mise en scène de plusieurs spectacles d'auteurs connus pour commencer et par quelques créations ensuite. La municipalité aide au développement de cette activité "théâtre" par la mise à disposition, au début, d'une salle pour le travail d'atelier dans le centre culturel George-Sand et, pour les représentations, l'utilisation de la salle des fêtes

de la commune, le futur «Espace 123» de la route de Lyons devenu salle permanente de spectacles pouvant accueillir une centaine de personnes passionnées de théâtre et autres divers spectacles.

Organisation de festivals

1994 Au premier groupe d'adultes sont venus s'ajouter un groupe d'adolescents et un second groupe d'adultes, résultat du dynamisme des adhérents et de son efficacité théâtrale. En 1997, organisation, à l'initiative de la troupe de Saint-Léger, avec le soutien de la municipalité, d'un festival appelé "Continents-Comédiens". Cette première rencontre internationale de théâtre amateur francophone rassemble des comédiens de Roumanie et du Québec et le groupe théâtral de Pont de l'Arche. Mettant à contribution des familles de Saint-Léger pour l'hébergement, le petit déjeuner et le repas du soir des comédiens, l'aide des services techniques de la commune et du personnel du restaurant scolaire, ces rencontres, seront suivies de beaucoup d'autres, tous les deux ans, et notamment, en 2001, à l'occasion du dixième anniversaire de la création des ateliers, Saint-Léger accueillera la Suisse, le Canada, le Maroc, la Pologne, la Roumanie, la Belgique, également une troupe de Rouen et de Bonsecours, avec pour objectif de permettre au plus grand nombre de partager cette passion du théâtre, agréable et plaisante à ceux qui la pratiquent comme à ceux qui assistent aux spectacles.

«Continents Comédiens»

En octobre 2002

«Les Comédiens du Hasard» s'organisent en association qui prend le nom officiel et reconnaissable par tous, déjà bien ancré dans les mémoires parce que c'est celui donné aux festivals biennaux : «Continents-Comédiens». et propose, avec la poursuite des festivals, l'organisation d'évènements artistiques annuels appelés «Paroles d'acteurs».

La salle de spectacles

Pour accueillir le public, il fallait une salle de spectacles. Jusqu'à la fin de l'année 2006, la salle des fêtes de la route de Lyons permettait toutes sortes de manifestations. Le 30 mars 2007, le conseil municipal décide l'aménagement de cette salle pour en faire un lieu pour le "théâtre", mais aussi pour pouvoir organiser des réunions publiques ou conférences. Nommée par délibération municipale «Espace 123», cette salle de spectacle ne ressemble à aucune autre. Elle n'a pas de plancher surélevé où peuvent évoluer les artistes ni de rideau rouge, juste un fond de scène décoré selon la circonstance et un local de régie créé par les services municipaux. Dans l'entrée, un bar (sans alcool) permet en certaines occasions, à la fin de la représentation, d'offrir le verre de la cordialité. Les spectateurs, assis sur des sièges fixes, de couleur rouge, confortables et disposés en gradins, peuvent voir la scène sans aucune gêne et accompagner, pour l'activité "théâtre", ces troupes d'amateurs locaux ou étrangers, allant à l'aventure, (mais pas au hasard) sur les chemins... de la culture et de l'amitié.

Continuité... avec la nouvelle génération

Nul doute que cette activité, dans ce lieu si agréable et par-



Continents comédiens accueille régulièrement des troupes amateurs dans le cadre de "Paroles d'acteurs"

faitement adapté, peut durer de nombreuses années, l'énergie et la "foi" des "animateurs" actuels se transmettant à la nouvelle génération à travers les stages et les ateliers de théâtre actuellement suivis par une vingtaine de jeunes.

MUSIQUE ET CHANT, UNE AUTRE PASSION...

L'association Inter-Val, a son siège social à Saint-Léger en 1992 et donne de nombreux concerts, notamment à l'église, cadre idéal pour l'interprétation d'oeuvres religieuses, souvent de la moitié du XIX^{ème} siècle. Les habitants ne manquent pas une occasion pour venir écouter ces instrumentistes et ces choristes, à l'origine issus de l'Ecole de musique de Petit-Quevilly. A cette chorale et à cet orchestre, dirigé par Jean-Claude Flahaut depuis 1983, sont venus s'associer des bourdenysiens, faisant partager leur plaisir et donner le meilleur d'eux-mêmes. Décembre 2009, son talentueux chef d'orchestre prend sa «retraite» avec un dernier concert au profit du Téléthon. La relève est assurée par Violaine Longueville avec une équipe dynamique qui continue d'animer la vie culturelle de la commune.



LES ASSISTANTES MATERNELLES ONT... UN POINT COMMUN

Octobre 2000

Sucre d'Orge (assistantes maternelles)

Le point commun qui rassemble toutes ces personnes ce n'est pas cette confiserie en sucre dur colorée aux extraits d'orge donnée pour nom à cette association, mais les très jeunes enfants dont ils ont la garde et qui sont friands de ce genre de sucreries. Quoi de plus naturel, pour les responsables de ce groupement que de vouloir échanger des conseils et leurs expériences en matière d'assistance maternelle, connaître les personnes qui consacrent ainsi du temps aux enfants qui leur sont confiés, de ne pas se sentir isolé. Cette association organise des réunions où les "nou-

nous" font preuve d'imagination pour distraire les bambins et, en cours d'année invite les enfants à la salle polyvalente (les parents, les grands-parents également) pour partager un goûter et manifester leur joie d'être rassemblés.

A la création de cette association il y avait une vingtaine d'assistantes agréées dénombrées dans la commune. Dix ans après, elles sont une trentaine à exercer cette fonction reconnue et encouragée.



LES BOURDENYSIENS DECOUVRENT «LA COUNTRY»

2006 «Hello Country Dance»

La nouvelle association, «Hello Country Dance» entend faire la promotion de la danse "country".

Au début, des cours gratuits sont donnés avec le soutien de l'A.C.L.A. et les démonstrations effectuées à la clôture du printemps de l'Aubette 2006 ont conquis le public. Au forum des associations, le 9 septembre 2006, cette nouvelle association enregistre de nombreux adhérents et commence le premier cours le 14 septembre dans les dépendances du centre George Sand. La présidente, elle-même animatrice du cours a eu la surprise d'accueillir 70 danseurs (elle en attendait 30) de Saint-Léger, mais aussi de communes voisines.

Permettre de partager avec d'autres personnes la "passion country", voilà ce qui fut à l'origine de la création de cette association. Effectivement, cette danse se fait sur une musique populaire des Etats-Unis apparue dans les années 1920, s'inspirant aussi du folklore britannique. Les danseurs, généralement en jeans, santiags et portant chapeau de cow-boys, n'ont pas besoin de partenaire, «la country» dansée en ligne, permet aux personnes de toutes générations de se retrouver ensemble pour danser dans une même chorégraphie. Comme toute discipline, celle-ci à ses champions du monde. Une réception officielle fut organisée le 28 avril 2007 pour accueillir Richard Poirier, canadien et détenteur de ce titre. Ce jour là, à la salle polyvalente, des ateliers de danse sont mis en place suivis d'un repas texan, et un bal où la "passion country" a fait tout le reste : dynamisme et joie de vivre au rendez-vous de cette manifestation. En avril 2008, l'association organise son premier festival : bal, concours, spectacle, repas, stages, concert... sont à l'affiche. Hello Country Dance participe aussi à l'animation locale et présenta, en juin 2008, un spectacle de danse Country à l'Espace 123 où les jeunes, pour financer leur camp de vacances, furent les "danseurs-acteurs" de la country et invitèrent tout le public présent à venir sur la piste. Imaginez cette ambiance sympathique qui donne l'envie à tous de participer...

Les bourdenysiens, jeunes et plus anciens, ne manquent jamais l'occasion de mettre en pratique ce «bien vivre» que permet cette association. 2010 a eu son lot de découvertes et de rythmes, en 2011, n'en doutons pas, «la country» à pas mesurés et en cadence, sera de toutes les convivialités.



2009 LES AMIS DE LÉO DE L'AUBETTE

Les origines de l'association

Avant 1996

À l'initiative de Christophe Ripoche, instituteur à Saint-Léger sous Cholet (Maine et Loire), des contacts scolaires sont organisés entre des classes d'écoles élémentaires dans les communes portant «Saint-Léger» dans leur nom. Le CM2 de René Cazaillon, à Saint-Léger du Bourg Denis, participe à cet échange.

1996 Une association nationale des «Saint-Léger de France et d'ailleurs» est créée et organise un premier grand rassemblement à Saint-Léger sous Cholet.

Y participent, pour notre commune, Dominique et Dominique Vollot, Bruno et Mado Tancre, Alain et Marie-France Bertoncini, Jean Pichavant et son épouse.

Alain Bertoncini devient le correspondant local de l'association.



de 1997 à 2008

L'association nationale se structure, et prend diverses initiatives, notamment une assemblée générale les années paires et un grand rassemblement les années impaires.

La commune de Saint-Léger du Bourg Denis est adhérente à l'association et paie régulièrement sa cotisation, mais ne participe pas, faute de volontaires, à ces différentes manifestations, malgré les «appels au peuple» du correspondant local, notamment dans le journal municipal et à l'occasion des conseils municipaux.

Pour reprendre les mots de Nicolle Rimasson, nous avons été au cours de ces années «croyants mais non pratiquants».

2008 - 2009

Le tournant

L'association nationale édite une nouvelle édition du «Guide des Saint-Léger». Elle choisit comme photo de couverture une belle photo de Saint-Léger du Bourg Denis (le berger sur notre colline), et nous fait savoir qu'elle recherche un «point de chute» pour l'assemblée générale de juin 2010. Jean-Pierre Garcia émet alors l'idée d'accueillir cette assemblée générale en même temps que la fête de clôture du printemps de l'Aubette les 19 et 20 juin 2010. L'idée est retenue et communiquée à l'association nationale qui accepte volontiers cette proposition.

Elle sera formulée officiellement et validée à l'Assemblée générale tenue à Saint-Léger près Troyes dans le cadre du grand rassemblement 2009, auquel participe une délégation de notre commune composée de Nicolle Rimasson, Alain et Marie-France Bertoncini.

Mise en place de l'association

Au retour de Troyes, il apparaît très vite que pour préparer cette importante manifestation (120 personnes à accueillir, loger, nourrir et distraire...), les moyens municipaux ne suffiront pas. D'où l'idée de constituer, comme cela s'est fait ailleurs, une association locale qui servira de relais et prendra en charge l'organisation de la manifestation, avec évidemment le soutien logistique et financier de la municipalité.

Un nouvel appel au volontariat et au bénévolat permet de regrouper une vingtaine de personnes intéressées, et le 11 septembre 2009, l'«association des amis de Léo de l'Aubette» est officiellement constituée.

Le bureau de l'association est composé de Patrick Mercier, Président, Manu Despois, secrétaire, Dominique Vollot, secrétaire adjointe, Marie-France Bertoncini, Trésorière et Alain Bertoncini.

Le travail de l'association en 2009-2010

Il est évidemment centré sur la préparation de l'AG des 19 et 20 juin 2010 :

- Etablissement du programme (animations, visites, hébergement, restauration...)
- Etablissement d'un budget prévisionnel et d'une demande de subvention municipale (les 500€ demandés seront votés en conseil municipal, qui prendra également en charge le pot et le buffet d'accueil le samedi midi),

- Recherche de lieux d'accueil (hôtels, gîtes, camping, de familles acceptant d'héberger nos visiteurs, organisation d'un accueil camping-car...)
- Confection du dossier d'accueil adressé à tous les Saint-Léger et gestion des inscriptions,
- Contact avec les fournisseurs et partenaires (municipalité, traiteur, artisans d'art locaux, TCAR, Office du Tourisme etc...),
- Organisation de l'accueil et de la signalétique.
- Prise en charge et exploitation du «Léo» géant gonflable, mascotte de l'association.

Insertion dans le festival «Normandie Impressionniste»

Cette manifestation se trouve complètement en phase avec le festival «Normandie Impressionniste», et le programme est adapté en conséquence, notamment en ce qui concerne la visite de Rouen et du musée des Beaux-Arts, ainsi que l'organisation d'un grand pique-nique le dimanche dans le parc. Au delà des dotations gratuites prévues dans le cadre de ce festival (banderoles, T-shirts, nappes, canotiers, crayons...), notre association fait le choix d'offrir à chaque participant un canotier-souvenir. La commande supplémentaire -payante- est prise en charge par la municipalité.



Les "Amis de Léo", canotiers sur la tête, ont-ils pris conscience du "clin d'œil" fait au tableau d'Auguste Renoir "le déjeuner des canotiers" (qui n'était pas sur l'herbe, celui là, contrairement à la toile d'Edouard Manet) ?

Bilan

Nous «l'avons fait», et plutôt bien fait si l'on en juge par les réactions positives de nos invités. Sur le plan logistique, nous avons assuré, y compris en réglant in extremis certains petits dysfonctionnements dont nos invités n'ont généralement pas eu conscience.

Et maintenant ?

Nous préparons une délégation digne de ce nom pour le prochain rassemblement de la Pentecôte 2011 à Saint-Léger de Montbrillais (Vienne).

Mais il nous faut aussi trouver des initiatives nous permettant de continuer à exister après ce temps fort.

A

Ateliers municipaux

A Saint-Léger, les services techniques regroupent 14 agents.

Ils ont en charge les espaces verts, l'entretien des bâtiments et de la voirie, et divers travaux.

Jusqu'à une période récente, les locaux du service étaient dispersés et obsolètes : les vestiaires du personnel impasse des Vieux Chênes, les ateliers dans l'ancienne école rue des Villages, le bureau du chef des services techniques à la Mairie, les véhicules municipaux stationnés en plein air à côté des ateliers, les matériaux et le matériel entreposés en divers lieux de la commune.

Conséquences de cet état de fait : des conditions de travail dégradées pour le personnel, une organisation du travail difficile et des pertes de temps, des matériels et véhicules entreposés dans de mauvaises conditions.

La genèse du projet (1998-1999) : Depuis de longues années, la Municipalité souhaitait donner aux habitants de la commune et aux personnels un équipement technique digne de ce nom. La Municipalité se saisit de l'opportunité de l'achat d'un terrain de 10.000 m² dans la zone d'activité, à proximité du stade Roger Delalandre. Elle en revendra 4.000 m² à l'entreprise Smatis.

Un recensement précis des besoins est établi en concertation avec les agents des services techniques, un concours d'architecte est organisé sur cette base en mai 2003, remporté par Franck le Noir, et les travaux commencent.

Le 10 mars 2006, les agents du service technique font visiter leurs nouveaux locaux aux élus. Ils seront inaugurés officiellement le 5 mai 2006



A

L'Aubette

Ce petit cours d'eau qui traverse la commune sur une longueur de 2,8 km, a procuré aux habitants l'indispensable source de vie, l'épanouissement de l'agriculture, et le développement d'une puissante industrie. Ce qui ne fut pas, au cours de l'histoire, sans conflits d'intérêts et sans inconvénients.

Voir M comme Moulins



Dès 1890

P. Roussignol écrivait tristement : «L'Aubette n'est plus la rivière limpide, poissonneuse des anciens temps où l'on voyait glisser truites, carpes, tanches et autres poissons.

L'industrie s'en est emparée. Chargée depuis sa source à Saint-Aubin, d'acides, de composés chimiques, de colorants, elle ne saurait donner place à la vie animale. Elle n'a plus à emporter à la Seine que les résidus divers dont on la charge sur son passage. Au moins aujourd'hui, grâce aux règlements de l'autorité supérieure et à une surveillance active, l'industrie peut en obtenir tous les services qu'elle est en droit d'en attendre.»

Il semblerait que M. Roussignol ait fait son deuil des poissons perdus au profit de l'industrie triomphante à l'époque. Il omet également la pollution créée, en l'absence d'assainissement collectif, par les particuliers. Bref, tout concourait à faire de la rivière "un égout à ciel ouvert".

Aujourd'hui

L'action des pouvoirs publics et la disparition progressive des grandes entreprises qui firent le renom de St-Léger a rendu la rivière à la vie animale.

La dernière fermeture en date est celle de la teinturerie Blondel. Depuis longtemps déjà, celle-ci ne colorait plus la rivière de teintes diverses, car «l'autorité supérieure» avait aussi veillé au retour de la faune aquatique. Il suffit pour s'en convaincre de voir le dimanche matin vers 6h les amateurs de pêche préparer leurs lignes !

Cette petite rivière de 8 km qui naît aux pieds des puissantes falaises qui enserrant notre vallée, est alimentée, comme son compagnon, le Robec, par les nombreuses sources qui résultent des eaux pluviales filtrées par les limons, argiles à silex et craie des plateaux environnants. Son débit

est soutenu tout le long de l'année, et sa température varie de manière modérée au gré des saisons.

Autrefois elle fut louée pour ses qualités thérapeutiques pour les maux d'yeux qui valut le nom de St-Léger à l'église actuelle, près d'une source, objet d'un pèlerinage.

Plus tard on constata que cette eau avait des qualités chimiques exceptionnelles pour la teinture, et enfin aujourd'hui elle maintient en bonne forme les espèces salmonicoles qui se faufilent entre ses herbes, ainsi que les canards, foulques et poules d'eau qui peuplent ses berges.

Le joli nom de notre rivière ne vient pas comme on l'a longtemps affirmé du latin «alba», blanc et qui en avait facilement fait la «rivière blanche», compagne du Robec, abusivement traduit de l'allemand «rot Bach» ou «rivière rouge».

M. Lucien-René Delsalle explique dans son excellent livre, Entre Aubette et Robec, page 11, que Aubette dérive d'Albitta, terme générique, d'origine celtique, désignant tout simplement le lit d'un cours d'eau.

A cette époque Rouen s'appelait Ratumacos que les Romains transformeront en Rotomagus, et que les ducs de Normandie désignèrent comme Rodoma, puis Rodom. Ainsi la rivière de Rouen fut désignée dans les documents latins relatifs aux moulins comme Rodobecus (de bec, rivière), d'où aujourd'hui Robec.

C'était à l'origine un affluent de l'Aubette, dont le lit fut déplacé et canalisé à l'initiative du cardinal d'Amboise pour alimenter les fontaines de la ville de Rouen en eau (notamment celle de la Croix de Pierre).

Les lits des deux rivières se rapprochent tant, après Darnetal, qu'au lieu-dit le Choc, derrière le Théâtre du Robec, il était possible de dévier le Robec dans le lit de l'Aubette, après la Pentecôte, pour le nettoyer. Les poètes locaux ont célébré l'union éphémère des deux rivières dans des vers délicieux.

Notre Aubette a son cours partagé entre Saint-Aubin, Saint-Léger, Darnétal et Rouen. On imagine les querelles engendrées par les ravages provoqués en aval par les rejets précipités en amont et par ceux des industriels plus près de la source. Ces conflits étaient régulièrement tranchés par les magistrats du Parlement de Rouen qui durent faire respecter des horaires pour tous les utilisateurs (pollueurs) des deux rivières. Beaucoup de professions se servaient de ses eaux et se plaignaient de l'état de l'eau qui leur arrivait en aval. Comment les cressonniers, les brasseurs, les blanchisseurs, meuniers et industriels ont-ils pu cohabiter aussi longtemps tout en fournissant à leurs clients des produits satisfaisants ? Les analyses de l'eau n'étaient pas pratiquées à l'époque, et les dégâts engendrés par cette surexploitation des cours d'eau étaient seulement suspectés.

Aujourd'hui notre Aubette est claire et riche en faune et en flore, ce qui prouve sa bonne santé, et de plus, son cours est bordé de jardinières de fleurs et de tables de pique-nique. Elle a retrouvé en un siècle le charme d'autrefois dont P. Roussignol déplorait la perte, dans sa belle prose d'instituteur de la III^{ème} République.



Grâce aux jeunes du Centre de Loisirs "l'Arc en Ciel", l'Aubette a même eu son Armada !

C

Cartes postales

Il existe relativement peu de cartes postales anciennes de Saint-Léger.

Des passionnés d'histoire locale en font collection. Parmi eux, Claude Savoye a eu la gentillesse de nous communiquer son album.

Ces cartes postales sont d'un intérêt exceptionnel, dans la mesure où elles nous donnent à voir des paysages, des constructions et...des bourdenysiens d'hier dans le contexte de l'époque.

Un contexte qui a beaucoup changé, et dont il est parfois difficile de retrouver la trace aujourd'hui.

Amusez-vous, en vous baladant dans la commune, à rechercher les mêmes vues aujourd'hui !







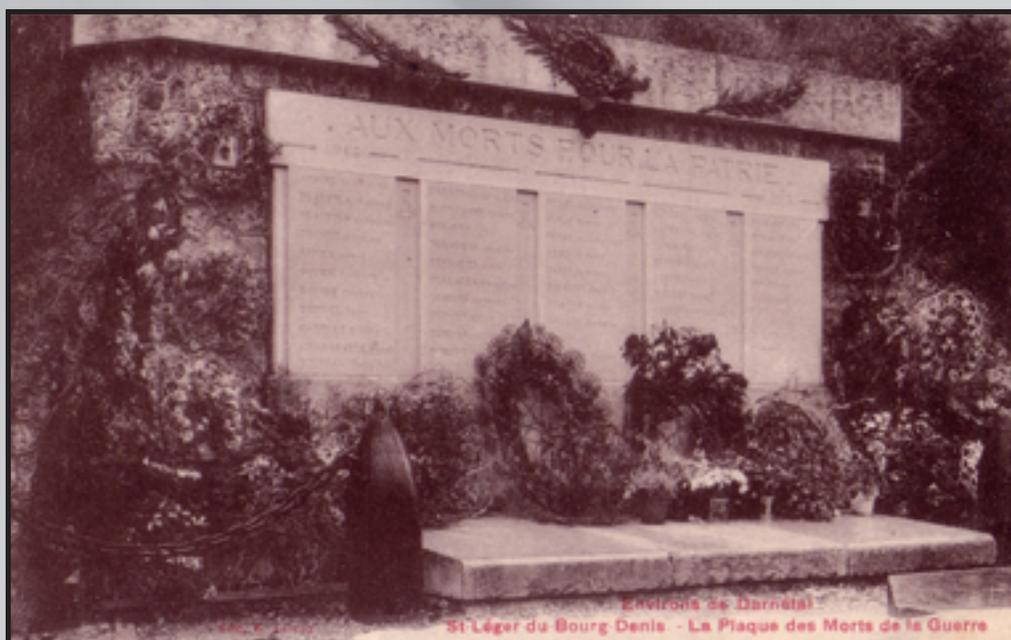












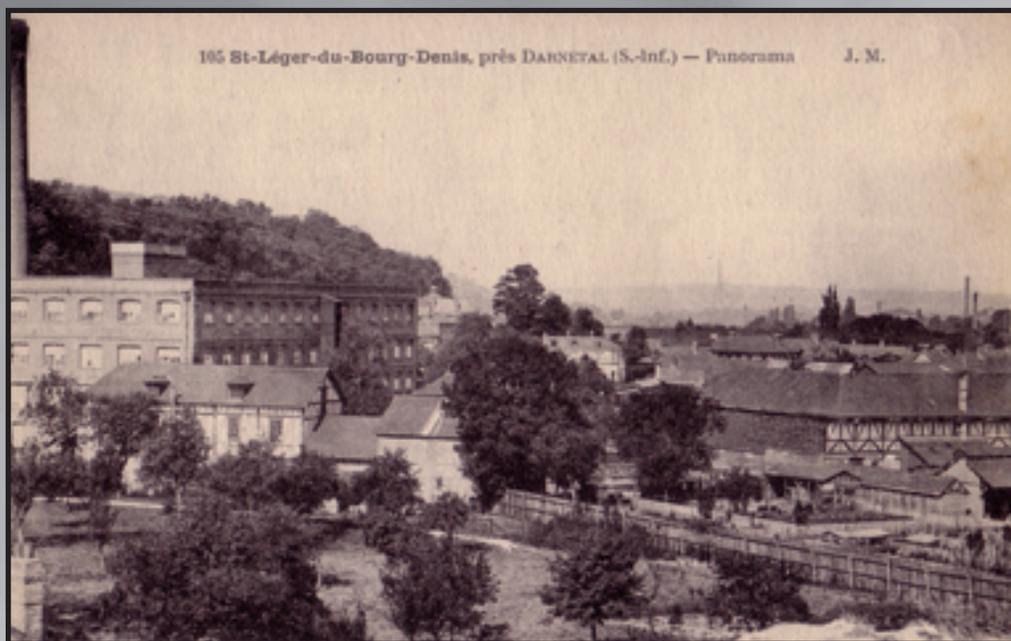












C

Centre commercial...

L'ouverture du centre commercial au mois de septembre 1975, apportera de profonds changements pour les commerçants situés dans les quartiers anciens de la commune.

La nouvelle municipalité en 1971 souhaitait créer un véritable «cœur à la commune» en se donnant la possibilité de construire des logements locatifs et d'y favoriser une certaine activité commerciale et culturelle, proche de la mairie. Après de nombreuses démarches, la maquette présentée au conseil municipal le 21 juin 1973 fait apparaître notamment la construction de 150 logements HLM et celui d'un centre commercial comprenant une petite supérette.

Des services...

Les travaux commencèrent à l'automne 1973 et au mois de septembre 1975 le conseil donne son accord pour la création d'un marché le dimanche matin, l'ouverture d'une agence postale, d'une pharmacie et aussi l'installation d'une banque dont le choix revenait à la municipalité. A la suite d'une pétition organisée par les commerçants du centre, la banque acceptera, dans les années 1990 l'installation d'une billetterie. Quant à l'agence postale, au début tenue par du personnel municipal, elle deviendra plus tard "la Poste", pouvant assurer tous les services attendus par les clients. Gérés par la Poste, les locaux restant, toutefois, la propriété de la commune.

Des commerces mais aussi des professions médicales et paramédicales....

Pour les autres commerces susceptibles de s'installer, la priorité était donnée aux commerçants de Saint-Léger. Ont pris place une boulangerie, un salon de coiffure, une boucherie, une papeterie-pressé et la supérette, pôle d'attraction de ce centre commercial, qui fut à l'époque l'objet d'une certaine controverse au sein du conseil municipal.

Certains commerces ont disparu : le photographe, le pressing, la poissonnerie, la droguerie, le magasin de vaisselle, etc... A leur place se sont installés : un dentiste, deux cabinets médicaux où exercent trois médecins, trois infirmières libérales procurant également des soins à domicile.

Une structure médicale jouxte la pharmacie où s'exercent quelques professions paramédicales ; une agence immobilière remplacée récemment par un centre de soins esthétiques et une pizzeria à la place du marchand de vaisselle. Le marché du dimanche matin n'existe plus, mais chaque jeudi une poissonnière ambulante donne des conseils sur la manière de cuisiner les produits vendus à sa clientèle.



Un centre commercial très actif...

Depuis 35 ans maintenant, «ce coeur» de Saint-Léger fait partie du paysage. Ce centre commercial a la visite de nombreux bourdenysiens et même d'habitants de communes voisines.

Les décideurs (municipalités) sont là pour envisager l'avenir et le choix de créer un véritable centre à la commune fut une idée dont on ne pouvait pas imaginer les conséquences pour le commerce local existant dans les quartiers anciens, même si plus de trente ans après, nostalgie oblige, certains regrettent la disparition de ces lieux de proximité.

Le «présent» montre les changements survenus dans la façon de vivre des bourdenysiens, les différents centres commerciaux de la région recevant aussi la visite des habitants de Saint-Léger. Malgré cela le commerce se porte bien, comme en témoigne l'arrivée récente de jeunes commerçants particulièrement dynamiques.

Si le centre commercial n'existait pas, il aurait fallu l'inventer !



Fête de la musique organisée à partir de 2010 par la "Pizzeria del Centro"

C

Chapelles

LA CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE

Construite au XIII^{ème} siècle – détruite à la révolution

Située sur le versant de la côte de Bonsecours, dans les champs non loin du chemin du Vert-Buisson ; la chapelle dite de Sainte-Marguerite avait été construite proche de la léproserie, au XIII^{ème} siècle.

Cette chapelle fut détruite à la Révolution française presque 200 ans après la disparition de la léproserie.



L'emplacement de la chapelle Sainte Marguerite, sur le "chartier de Belbeuf, terrier de la seigneurie de Bourdeny" (1762). Source : archives départementales. Elle était donc située, ainsi que la léproserie, sur le territoire actuel du lotissement "Les coteaux du Trianon"

UNE CHAPELLE POUR SAUVER SON TITRE DE PAROISSE

En 1809, s'opère un remaniement des circonscriptions paroissiales, la paroisse de Saint-Léger risque de disparaître au profit de la paroisse de Carville. Le maire, Pierre Anty, postula pour transformer l'église en chapelle vicariale. Après une enquête de commodo et incommodo, auprès de la population, un décret érigeant l'église en chapelle fut rendu en 1812 et ainsi la commune conserva son titre. Elle fut, comme l'avait été la chapelle Sainte-Marguerite, le lieu de pèlerinage pour les femmes enceintes de la région.

LA CHAPELLE ACTUELLE a 40 ans

Dans la commune, aujourd'hui, existent deux lieux de culte : l'Eglise de Saint-Léger (à l'est) et la chapelle (à l'ouest) que certains habitants nomment "la chapelle de la Picauderie", parce que située dans le lotissement de la Picauderie, alors que d'autres l'appellent "chapelle Sainte-Marguerite".

La première appellation semblerait plus juste que la deuxième, d'autant qu'à l'origine, aucun nom ne lui fut donné. C'était «la chapelle» tout simplement.

A l'origine, dans le bâtiment central de l'école privée, construite en 1884, au 104 route de Lyons (maintenant maison d'habitation au 407) se trouvait une chapelle tenue par les religieuses chargées de l'instruction primaire. Lorsque l'école privée cessa son activité, les locaux furent vendus à une société immobilière et la paroisse paya les impôts en tant que locataire.

La chapelle à ce moment là était fréquentée par les paroissiens certains jours de la semaine où l'abbé Pinel officiait de 1940 à 1959.

Lorsque l'abbé Bégouen-Demeaux remplaça l'abbé Pinel à la cure de Saint-Léger en 1959, cette chapelle fut réduite de moitié, l'espace restant transformé en salle de catéchisme et de réunion pour les jeunes de la J.O.C. (jeunesse ouvrière chrétienne).

L'abbé Lemaire, nouveau curé de la paroisse à partir de 1963, continua à l'utiliser pendant deux ou trois années.

Mais, pour permettre de développer les activités éducatives de l'association «La chaîne des jeunes», installée dans les locaux en 1964, il fallait que la chapelle soit transférée ailleurs. Le baraquement en bois, situé de l'autre côté de la rivière, devenu salle de jeux dans le début des années 60 et qui était l'ancienne salle des fêtes de l'école privée, était l'endroit idéal pour réaliser ce projet.

Il fallut quatre ou cinq années de travaux, avec des gens de métier bien sûr mais aussi des jeunes et des adultes prêts à rendre service pour qu'enfin, à partir de 1970, les messes soient dites dans cette nouvelle chapelle dont la porte d'entrée donne sur la cité de la Picauderie.



Ceux qui participèrent peuvent encore témoigner de ce qu'ils vécurent, de l'élan de générosité qui les portèrent, de l'enthousiasme partagé. Les personnes fréquentant ce lieu de culte, pouvaient y voir un vitrail réalisé en 1969.

A la fin des années 1990, l'Abbé Jean-René Rouzé, (aumônier des artistes) changea la décoration de la chapelle :

Le vitrail du fond de cette chapelle, devenu non étanche, fut remplacé par une décoration en couleur, réalisé sur résine.

Les quatre baies vitrées furent ornées de peintures sur résine, représentant divers visages de Jésus-Christ : Son enfance, son dernier repas avec ses amis, sa résurrection et sa victoire sur le mal, sa gloire portant les évangiles.

Tous ces vitraux furent réalisés par Bernard Chardon, né en 1927 et demeurant à Thibeuf (53110).

Dans le même temps, plusieurs peintures d'artistes locaux connus décorèrent les murs de la chapelle, à la fin de l'année 1994. (Ibert, Fliex, Caplain, Gobbé, Pipart)

Une sculpture originale, œuvre de Cribelier, fut installée dans le chœur.

Il s'agit d'un christ crucifié, sculpté dans un tronc d'arbre, sans bras ni jambes, avec des entailles au corps, un clou planté au cœur, et des barbelés comme couronne d'épines.

Enfin, une sculpture devant l'autel représentant le blé et le raisin, est l'œuvre de Torrès.



C

Cimetières

Le "cimetière nord" et le "cimetière sud". C'est le nom qui leur a été donné pour ne pas les confondre. Ce n'est pas très joli à entendre, mais géographiquement cela précise bien leur situation à l'est de la commune.

Le cimetière nord

Le cimetière nord est celui qui entoure l'église. On y accède par la rue de l'Eglise et par la rue du Cantony. Il connaît probablement la même période d'existence que l'église qui date du XVI^{ème} siècle. Aménagé sur le versant nord de la colline, ce cimetière entouré d'arbres était d'un accès difficile. Les habitants se plaignaient des chemins étroits et peu entretenus.

Gestion et administration du cimetière

Le cimetière est d'abord géré par la paroisse. Puis, ensuite, administré par l'autorité municipale. En 1836, l'abbé Godefroy (à qui l'on doit le saccage historique de l'église) améliore le cimetière, fort négligé à cette époque, fait ouvrir les allées et planter des tilleuls. En 1840, le bureau de bienfaisance perçoit, entre autres, le tiers du bénéfice provenant des concessions au cimetière.

Une loi ordonne la création de zones confessionnelles

En 1852, pour se conformer à la loi sur les cimetières du 22 prairial an XII (11 juin 1803) qui ordonne leur division en autant de parties qu'il y avait de cultes différents, la commune pose une clôture et une barrière pour pouvoir séparer ces différentes concessions. Après l'abrogation de cette loi, le 14 novembre 1881, la clôture et la barrière furent enlevées.

Pas assez de places dans le cimetière

Les limites du cimetière, avant son agrandissement en 1870, se situaient au niveau de la parcelle réservée aux très jeunes enfants, au delà de la sacristie.

Pour agrandir le cimetière reconnu insuffisant, 50 hommes furent employés par la commune pour remblayer derrière l'église le terrain dit jeu de boulette (rendez-vous traditionnel des jeunes gens du pays le dimanche pour s'y livrer à leur jeu favori).

En 1874, le cimetière fut entouré de haies, fermé à l'extrémité par un mur et une grille de sorte que le cimetière reçut un agrandissement considérable en longueur, et possède deux entrées. Une allée y est tracée et encaissée aux frais de la commune.

Aménagement, travaux et entretien

Depuis de nombreuses années, les municipalités successives ont apporté des modifications dans l'aménagement de ce cimetière. D'abord, dès la fin de la Première Guerre mondiale, réalisation



d'un monument aux Morts (voir M), puis, construction d'un escalier permettant un accès plus facile à l'église (remis à neuf et élargi à 1,50 m en 1973 à l'occasion de la réfection du mur et pose d'une barrière). En effet, fin 1972, le maire indique que le mur du cimetière d'environ 2,50 m de haut, longeant la rue du Cantony dans sa partie descendante, menace de s'écrouler et que le projet de réfection prévu est à mettre en oeuvre d'urgence : raser le mur à hauteur d'un mètre, pose d'une clôture et plantations diverses dans le talus réalisé. Dans les années 90, suppression des tilleuls qui donnaient tout son charme et sa particularité à l'allée principale.

Nécessité d'agrandir l'ancien cimetière dans l'attente d'un nouveau

Dans les années 60, constatant un manque de places pour les sépultures dans les dix ou vingt ans à venir, le conseil municipal décide d'une réserve foncière, à l'est de la commune, dans le Val Engrand, terrain proche du cimetière existant. La loi réglementant cette création n'a pas permis à ce projet d'aboutir (raisons invoquées par le conseil départemental d'hygiène : proximité de captage d'eau et de "pollution esthétique"). En 1973, un aménagement d'urgence pour une vingtaine de tombes est réalisé dans la partie ouest, côté entrée principale. En 1975, consciente du problème à résoudre, la municipalité décide l'extension du cimetière dans sa partie nord en creusant dans la colline, permettant ainsi une cinquantaine de places supplémentaires. Dans le mur de consolidation, construit tout le long de la côte, la municipalité, dans les années 80, réalise une vingtaine d'emplacements pour avoir la possibilité d'y mettre des urnes cinéraires. C'est ici que reposent, notamment les cendres de Roger Delalandre, maire de Saint-léger de 1977 à 1990.

Le nouveau cimetière au Val-aux-Daims

Le Plan d'occupation des sols, mis à l'étude, en 1975, propose la réalisation du cimetière public au versant sud de la commune, et demande que toute mesure soit prise pour permettre cette création dans le secteur du Val-aux-Daims.

Finalement, en 1984, ce projet aboutira et deviendra opérationnel en 1989. L'accès au cimetière se fait par la rue du Vert-Buisson, puis par la création d'une rue qui était le début du Chemin du Garde de ce magnifique endroit appelé le Val-aux-Daims. Ce nouveau cimetière possède un «Jardin du Souvenir» où les "cendres" sont dispersées, et donne la possibilité aux familles de Saint-Léger, utilisant le rituel de la crémation, d'associer cet endroit précis à la mémoire de la personne disparue.

12 concessions ont un intérêt historique

Afin d'obtenir des emplacements de sépultures, la commune procède à des reprises de concessions. 25 places sont devenues disponibles à la suite de la procédure commencée en 2002. Douze sépultures, déclarées légalement abandonnées, mais présentant un intérêt historique sont conservées et entretenues, depuis juin 2010 par la commune.



Conséquence inattendue d'une réglementation

Depuis avril 2009, suites aux dégradations constatées à plusieurs reprises, notamment, dans ce cimetière sud, la municipalité a décidé de fermer les deux cimetières la nuit. Quelques personnes, surprises par l'heure de fermeture, ont dû faire «le mur» comme l'on dit dans le jargon militaire, pour se sortir de là.

Visiteurs insolites

Pendant un certain temps, le cimetière reçut des visiteurs pour le moins particuliers. Seule trace de leurs passages : les plantes, déposées sur les tombes, étaient dérangées de leurs feuilles et de leurs fleurs. Quelques biches venaient faire la quête d'un brin de verdure. Une clôture, coté colline, fut donc installée.

Flâner dans le cimetière nord

Se promener dans le cimetière nord de Saint-Léger, sans but précis, n'est pas ce qui se fait habituellement.

Vous observerez, si vous le faites,

les tombes des anciens maires :

Prosper Boulanger 1812-1887,
Eugène Lavoisier 1873-1949 ,
André Bellet (1896-1972)
et l'emplacement cinéraire de
Roger Delalondre (1935-1990) ;

Celles de prêtres également :

Messire Duclos, curé de Saint-
Léger de 1875 à 1884 ;
Messire Arcade Charlemagne
Pilleur, curé pendant 22 ans.
Né en 1845, décédé en 1911

L'abbé Lemaire, curé de Saint-
Léger pendant presque 30 ans,
né en 1919, décédé en 1992 ;

Les caveaux des familles Waddington et Lavoisier.

Dans le monument funéraire de la famille Sasle-Déchamps, vous pouvez voir le nom de Jacques de Vaufleury, marquis de Malterre (1854-1943) et celui d'Adrienne de Vaufleury, née Sasle, marquise de Malterre (1874-1965), héritière du "Vieux Château" et du domaine agricole vendu à la famille Sasle-Déchamps en 1870 par la famille de Belbeuf.

Vous pouvez voir d'autres pierres tombales comme celle de Louis-Victor Poan de Sapincourt, membre des Arts et Manufacture (1843-1900) et probablement celle de son fils, Louis-Gabriel, conseiller paroissial (1877-1924), ainsi que celle de Bellat, pharmacien et fabricant de produits chimiques (1825-1898) ; et aussi quelques noms de familles, cités dans la notice de P. Roussignol, dont l'inscription peut encore se lire sur leurs tombes bien usées par le temps : Branlot, Glasson, et toute proche la chapelle funéraire concernant la famille Jullien-Valentin, teinturiers sur toiles, à Saint-Léger, dans les années 1880.



C

Commerces et petites entreprises - D'hier à maintenant

Dans sa notice P. Roussignol, écrit beaucoup sur l'industrie et l'agriculture. Les commerces sont peu cités. Au détour d'un texte, il est fait allusion à un bureau de tabac rue de l'église. Certes, il devait y avoir des épiceries et de nombreux cafés pour servir les habitants de la commune.

Revenons donc seulement soixante ans en arrière et faisons l'état des lieux du commerce à partir des années 50 jusque vers les années 80, car la « mise en service » du centre commercial de l'Aubette, à l'automne 1975, a provoqué quasiment la disparition progressive de l'« activité commerciale » dans les quartiers de l'Eglise, Lavoisier, Cantony, et Grande Rue.

A l'ouest, une activité très marquée

La partie ouest de la commune, outre les activités industrielles et artisanales, était le secteur le plus commerçant : deux cafés avec épicerie, rue du Cantony (n° 95 et n° 53) ; un café avec épicerie, angle rue Framboeuf et Grande Rue, auquel a succédé une pharmacie transférée au centre commercial en 1994.

A l'origine mercerie, un café tabac, Grande Rue au n° 58, situé à proximité de la sortie des établissements Blondel ; attenante à ce bureau de tabac, il y avait une boulangerie. Celle-ci sera installée définitivement au centre commercial, au mois de mai 1976. Toujours Grande Rue, un peu plus loin au n° 30,

était installé un artisan menuisier ; au n° 13, était une entreprise réalisant *Les Renommées confitures H. Peubret* et au n° 72 un salon de coiffure. Située à l'angle de la rue Brébion et de la rue Eugène-Lavoisier, au n° 43, il y a toujours une boulangerie et près du pont Saint-Lô, existait une poissonnerie avant son changement en café avec restauration ; un atelier de réparation de voitures automobiles fut établi dans les années 70, à l'endroit du parking actuel (entre le n° 41 et n° 33) avant d'aller s'installer route de Lyons, à l'ancien moulin Sainte-Marguerite (moulin à foulon du XVI^{ème} siècle).

Revenons rue Eugène-Lavoisier où l'entreprise de transports pour l'industrie Michaux-Plet avait ses bureaux au n° 33, le grand parking réservé aux camions est devenu zone pavillonnaire appelée « le square de la Petite Bretèque » ; une boucherie au n° 54 ; un magasin de produits alimentaires au n° 50 ; un magasin de vente spécialisé dans les vins et les spiritueux au n° 31 (devenu un moment, après le départ des propriétaires, conservant l'activité « cave à vins », le deuxième magasin d'alimentation de la rue) ; un commerce de vente de journaux et papeterie, au n° 25, qui plus tard diversifia ses activités en proposant la location de cassettes vidéo (avant le DVD) et à partir de 1996, fut le second bureau de tabac dans la commune ; en face de ce magasin maintenant transformé en



maison d'habitation, à l'extrémité d'une suite de logements maintenant démolis, était installé un coiffeur (au n° 16) remplacé par un photographe dans les années 1970 ; au n° 21 était un commerce où se faisait la vente de légumes (les plus anciens se souviennent de «Marthe», la propriétaire de cet endroit) ; au n° 14, une marchande de produits de la ferme: beurre, oeufs, volailles, etc... qui devint par la suite magasin d'usine des établissements Blondel ; une droguerie (au n° 15) remplacée par un fleuriste dans les années 70. Celui-ci s'installera également au centre commercial de l'Aubette.

Au n° 13, un café épicerie. Le nouveau propriétaire, dans les années 1980, s'agrandit en prenant possession des locaux libérés par le fleuriste et en fit le sympathique et accueillant café-restaurant "Le Lavoisier".

Le quartier Lavoisier avait aussi son marchand de charbon au n° 15 bis et au croisement de l'ancienne mairie au n° 59 (maintenant 338) une charcuterie de campagne, attenante autrefois au café de la mairie.

De tous ces commerces, seuls ont survécu rue Eugène Lavoisier : la boulangerie, le café devenu café-restaurant et route de Lyons : la charcuterie. Grande Rue, un kinésithérapeute crée aux n° 10 et 10 bis, un cabinet de soins. A noter également dans cette Grande Rue, toujours en activité, la présence depuis 1924 de l'entreprise de charpente en bois et menuiserie Bellet (à l'emplacement du moulin Saint-Lô). Elle doit prochainement aller s'installer à Saint-Jacques sur Darnétal.

De l'est vers l'ouest

A l'est, dans le quartier de l'Eglise, il n'y a plus d'activité commerciale. Les riverains pouvaient aller dans l'un des trois

cafés-épicerie : l'un situé dans le haut de cette rue, l'autre face à l'ancienne école des filles, le troisième, depuis longtemps disparu, proche du rond point actuel, au n° 1 de l'impasse des Tilleuls. Dans cette rue de l'Eglise, outre la présence, au n° 7, d'un réparateur de postes de télévision et d'une conseillère en couture, un peu plus loin, les propriétaires de voitures allaient chez le garagiste. Dans les années 80, le garagiste s'installe route de Lyons, proche de la rue du Vieux-Château, et trouve là un meilleur emplacement pour vendre des voitures d'occasion et, possédant la seule station-service de la commune, ravitaille encore en carburant les automobilistes de passage. Pas très loin, la ferme de Monsieur Gabriel exploite encore quelques hectares de terrain.

Rue du Vieux -Château. Monsieur Cordier, fermier à la retraite, loue ses terrains où gambadent quelques jeunes chevaux. Toujours sur la route de Lyons : face à la cité de la Prévoyance, un café-épicerie puis restauration champêtre offrait selon sa publicité : «*une étape au calme, au vert, pour se restaurer, se désaltérer*». Ce café vient depuis peu de cesser son activité. Un peu plus loin est installée, proche de la rivière, une entreprise horticole.

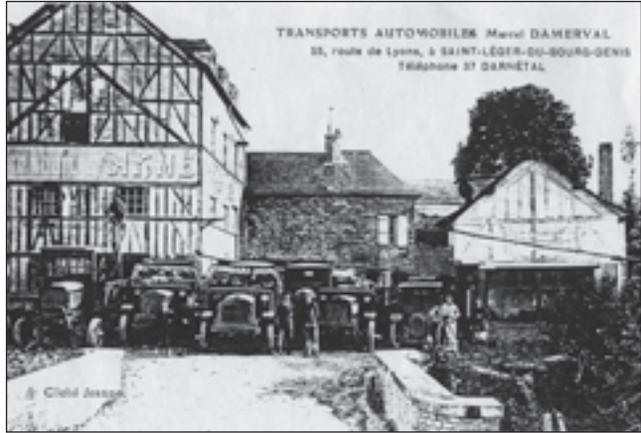
Deux cafés subsistent, face au centre commercial : l'un faisant également de la restauration, l'autre café assurant actuellement la vente de tabac mais qui fut également épicerie dans les années 60, arrétant cette activité à l'ouverture du centre commercial trop proche.

Jusque dans les années 1970, à la place des immeubles, du centre commercial, de la salle polyvalente Ostermeyer et de la résidence l'Eau-Vive, était l'exploitation maraîchère de M. et Mme Plantrou. Dans les années 1960, rue des Prairies l'entreprise Gerson-Pottier, transporteur, s'instal-



le dans ce qui fut autrefois le moulin des Grecs, à la place de l'ancienne filature de coton Godefroy (installée au début du XX^{ème} siècle) et partira de Saint-Léger dans les années 1980 pour poursuivre ses activités à Darnétal. L'usine Godefroy avait été précédée successivement par une teinturerie (à l'origine du moulin), puis une usine de pâte à papier.

Avant la Première guerre, au n° 55 (maintenant n° 800) de la route de Lyons, l'ancien moulin Sainte-Marguerite fut le siège social de la société Damerval, transporteur puis en 1926, devient la propriété de Monsieur Camille Mauger, filateur de coton. L'exploitation de cette filature s'arrête avant le début de la guerre 39-45.



Dans les années 80, fermant son local de la rue Eugène-Lavoisier, Monsieur Micaux, garagiste s'y installe et cesse son activité tout récemment pour cause de retraite. Il n'y a plus, actuellement, d'activité professionnelle à cet endroit.

Face au parc public du centre culturel George-Sand, un horloger aménagea un local sur le terrain voisin de l'ancienne école privée pour y exercer sa profession jusqu'au début des années 2000. Après cet horloger, un chauffagiste y installa ses bureaux qui récemment furent transformés en salon de coiffure. Ce chauffagiste ne quitte pas la commune, et s'installe dans les locaux demeurés vacants, au n° 712, après le départ de la boulangerie-annexe de la rue Lavoisier. Auparavant, avant de s'installer au centre commercial, était installé un cabinet médical et bien avant, les Etablissements Beutin, entreprise de peinture. A l'origine, à cet endroit était un bâtiment appartenant à Monsieur Levillain, entrepreneur de maçonnerie et carrelage.

Rue du Vert-buisson, un propriétaire privé gère toujours, depuis le 1^{er} juillet 1974, l'un des deux campings caravanings de l'agglomération. En 1970, à l'emplacement d'une ancienne ferme située rue Sainte-Marguerite, un commerce propose la vente et la réparation d'appareils ménagers. Tout à côté, s'est installé, dans les années 90, un atelier de réparations et vente de voitures d'occasion.

Dans le haut de la rue Eugène Lavoisier, longeant la route de Lyons se sont installés successivement, à partir des années 1970, les Docks Normands auxquels ont succédé les Etablissements Pinault et maintenant la société Réseau Pro. L'activité de chacune d'elles à toujours été de proposer bois et matériaux aux professionnels et aux particuliers. Dans le quartier de la Picauderie, un artisan peintre, Monsieur Périnet, exerça sa profession pendant plus de trente ans. De même, rue du Vert-Buisson, il y avait l'entreprise de maçonnerie de Monsieur Duhamel et celle, route de Lyons de Monsieur Goetheyn, et bien d'autres sociétés que nous ne pouvons toutes citer, remplacées ou disparues, qui sont restées gravées dans la mémoire des anciens de la commune.

Constat d'une transformation

Avec son petit côté ville à la campagne, la commune avait fière allure avec ses commerces de proximité, ses usines et son artisanat. Le rappel du temps passé n'enlève rien à ce qui existe aujourd'hui. Il permet simplement de constater que beaucoup de situations ont changé : les commerces se convertissent en logements, l'emplacement des usines en zone pavillonnaire, les terrains autrefois cultivés transformés en lotissements ou aménagés en zone d'emplois. D'autres commerces ou professions trouvent, ou retrouvent, un développement harmonieux à leurs activités. Ce qui ne change pas, c'est le besoin de faire de cette commune une ville accueillante où de nombreux services puissent continuer à être rendus aux habitants.

C

Culture

Les activités culturelles dans notre commune ont toujours fait l'objet d'une attention particulière. Mais elles ont pris véritablement une nouvelle dimension après l'acquisition au début des années 80 du parc et du bâtiment que l'on dénommait «le Château» (dénomination qui reste d'actualité pour nos anciens). La commune dans un premier temps s'est attachée à une remise en état du bâtiment pour l'affecter aux affaires culturelles.

Une animatrice culturelle a été recrutée et de nombreuses manifestations ont pu être organisées, notamment des expositions de peinture.

Des activités régulières sont mises en place (Club "Images", Bibliothèque, scrabble, musique, avec chaque année le 21 juin la Fête de la musique devant le Centre George Sand), animées pour l'essentiel par des bénévoles

Au début des années 90

Notre municipalité sur proposition de l'adjoint à la culture décide de faire de la culture un domaine «phare» des services publics en octroyant un budget de fonctionnement conséquent et égal à 2 % du budget de fonctionnement. (5500 € en 1989 à près de 50000 € en 2010).

Très naturellement les activités ont connu un essor fulgurant pour compter en 2010 28 ateliers différents regroupant chaque semaine près de 300 participants !!

Outre les activités permanentes, chaque année un programme de spectacles divers et des plus variés pour satisfaire le plus grand nombre de nos concitoyens et leur offrir des loisirs de qualité est organisé.

En 2010

Près d'une trentaine de manifestations ont ainsi été proposées qui auront accueilli plus de 2500 personnes. Depuis 1995, le service culturel municipal organise «le printemps de l'Aubette»

Ces manifestations qui se déroulent de Mars à Juin connaissent un final par le "PARC en FETE" où se déroule un des plus beaux feux d'artifices de la région !!



Durant ce printemps également a lieu une manifestation «les biennales des rencontres de l'Aubette» qui regroupe une cinquantaine d'artistes peintres et sculpteurs reconnue pour être une des plus belles expositions d'art contemporain de la région
En 2010 les activités culturelles développées par L'ACLA* et la médiathèque J.R. Rouzé auront connu un peu plus de 17000 visiteurs !!

*ACLA = Activité Culture Loisirs de l'Aubette, est le nom du service culturel municipal, qui a succédé à l'association du même nom et à l'Office Culturel municipal.



Isabelle Sérigne en est la dynamique animatrice

Du temps de P. Roussignol jusque mi-XX^{ème} siècle

Selon Pierre Roussignol, jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle "l'instruction des enfants ne paraît pas avoir tenu une grande place dans le souci des parents ni des administrations locales".

Le 16 décembre 1819, le maire indiquait au préfet que le nombre des enfants susceptibles d'aller aux écoles primaires était de 75, mais que le nombre de ceux qui les fréquentaient était seulement de 38 (20 garçons et 18 filles). Il semble qu'à cette époque, les instituteurs n'étaient ni rémunérés, ni même logés, et qu'ils devaient se procurer leurs moyens d'existence et de logement avec les seules rétributions de leurs élèves. Pierre Roussignol note que, dans ces conditions, les instituteurs désertaient vite leur poste.

Quelques efforts furent néanmoins tentés, la municipalité allouant une petite somme pour le logement des instituteurs, qu'elle augmenta en 1827.

Pierre Roussignol poursuit : "il faut croire que la préfecture voyait avec peine l'état d'abandon où se trouvait l'instruction dans la commune de Saint-Léger, car le 11 mars 1834 M. le Préfet informa le maire qu'il avait réuni d'office la commune de Saint-Léger à celle de Saint Aubin en ce qui concernait l'instruction primaire, et invita le conseil à voter les dépenses nécessitées par l'établissement d'une seule école primaire qui devait servir pour les deux communes."

Mais cette école aurait été située à Saint-Aubin.

Le conseil refusa donc cette proposition, en raison de la distance, mais aussi en considérant que "la commune étant placée au centre des établissements industriels, les enfants, dès l'âge de 6 ans, y trouvent de l'occupation ; les parents, souvent dans l'indigence, ne peuvent les envoyer à l'instruction, et souvent se trouvent forcés de les faire travailler, afin de pouvoir leur procurer les premiers secours d'existence."



La commune ne put se soustraire longtemps à ses obligations, notamment suite à la loi du 28 juin 1833, et ouvrit la première école publique de Saint-Léger en 1835, dans des locaux plus ou moins adaptés loués par la commune à des particuliers.

Ce n'est que quelques années plus tard que la commune put installer ses écoles sur des terrains et dans des constructions appartenant à la collectivité : l'école des garçons tout d'abord, construite avec la mairie en 1850 sur un terrain donné par le maire M. Boulanger, route de Lyons (ce bâtiment est aujourd'hui intégré au Parc George Sand et abrite le logement de fonction de la gardienne et le local mis à la disposition de la "Pétanque Bourdenysienne").

L'école de filles ensuite, sur un terrain acquis par la commune en 1858 rue de l'Eglise (C'était, jusqu'à une période récente, le siège des établissements Valas).

Les écoles durent accueillir de plus en plus d'enfants, notamment après la loi du 28 mars 1882, imposant l'obligation scolaire et la gratuité.

Des travaux d'agrandissement eurent lieu à l'école des garçons qui put ainsi recevoir deux classes, pouvant contenir 78 élèves.

Quant à l'école des filles, laïcisée depuis 1876, elle fut dotée en 1888 d'une seconde classe.

Cette implantation va perdurer jusqu'après la seconde guerre mondiale.



Ecoles et activités périscolaires après la Libération et jusqu'à aujourd'hui

Sous le mandat d'André Bellet, à partir de 1946, deux classes annexes à l'école des garçons sont construites impasse des Vieux Chênes (le bâtiment abritera ensuite le Foyer des Anciens).

Puis, naît l'ambitieux projet consistant à doter la commune d'équipements scolaires enfin à la hauteur de son développement.

Ce sera l'ensemble des écoles Coty, inaugurées en 1961 : une école maternelle (deux classes), deux groupes d'écoles primaires, chacun disposant de cinq classes, et un petit immeuble pour le logement des enseignants.

Les deux groupes de primaire étaient à l'origine destinés, l'un aux filles, l'autre aux garçons. Ils furent rendus mixtes en 1970, et organisés en niveaux : du CP au CE2 pour le groupe 1, CM1, CM2 et fin d'études, sanctionnées par le Certificat d'Etudes pour le groupe 2.

En 1977

Georges Salinas, qui fut longtemps le directeur du groupe 1, où il eut, entre autres comme adjointe une certaine...Nicolle Rimasson, aujourd'hui maire de la commune, confiait au journal municipal de l'époque les raisons de son choix pour Saint-Léger: "Le hasard d'une promenade, il y a de ça quelques années, m'amena à traverser pour la première fois Saint-Léger du Bourg Denis. Tout de suite une chose me plut et retint mon attention dans ce coquet petit village normand. Vous dire que celui-ci a beaucoup changé depuis ne surprendra personne. Vous dire que des prairies et des vergers bordaient la route de Lyons, beau-

coup de gens s'en souviennent encore. Par quoi donc avais-je été surpris et conquis à la fois ? Oui, tout simplement par cette construction scolaire bien conçue et bien située au centre du village...par cet établissement où toute la jeunesse léodigarienne (sic, on dit aujourd'hui bourdenysienne) passe les plus tendres années de son enfance."



Inauguration des Ecoles Coty (1961)

De gauche à droite : André Dubuc, Amédée Lamure, Gabriel Homo, Yves Lemerrier, Georges Mazurier, Maurice Boittout, M. Saline, m. X, Gaston Real, Robert Philippart, René Branlot, André Bellet, maire, Mrs Heas, Levézier et Raymond Renard.

Ces deux groupes primaires remplissent encore aujourd'hui parfaitement leurs fonctions. Quant à l'école maternelle, elle devint rapidement trop petite. Aux deux classes initiales, il fallut en ajouter une troisième, hébergée dans les locaux du groupe 1, puis une quatrième, dans une classe mobile. La municipalité décida donc la construction d'une nouvelle école Maternelle, l'Ecole des Sources, qui fut mise en service en 1977. Mais, compte tenu des effectifs sans cesse croissants, elle ne suffira pas à accueillir tous les enfants de maternelle, et jusqu'à une période récente, une classe restera isolée dans l'ancienne école Coty.

Ce n'est qu'à la rentrée 2007, après des travaux d'agrandissement, que l'Ecole des Sources pourra accueillir l'ensemble des élèves de maternelle.

L'ancienne école maternelle Coty, rebaptisée "maison des enfants", sera alors complètement dédiée aux activités "jeunesse" développées par la municipalité: Centre de Loisirs Maternels "la Capucine" pour les jours d'école, Centre de loisirs "l'Arc en Ciel" pour les vacances et les mercredis...

Parallèlement, l'équipe municipale actuelle a développé de multiples activités péri-scolaires : Conseil municipal des jeunes, activités du temps du midi, activités pour les jeunes de 12 à 18 ans, "Ludi-Sport", mise en place d'un "Pédibus"...

Enfin, devant les problèmes de sécurité liés à la fréquentation grandissante de la route de Lyons et aussi à l'incivilté de certains automobilistes, la municipalité a complètement modifié l'accès aux écoles primaires qui s'effectue désormais sur les côtés et sur l'arrière, dans une zone apaisée et ce, grâce, notamment, à la création d'un grand parking sur l'esplanade de la mairie et d'un chemin piétonnier desservant toutes les écoles, le "Chemin des Ecoliers".



Agrandissement de l'Ecole des Sources : le projet de Franck Lenoir, architecte

L'école privée à Saint-Léger

En 1884, P. Roussignol nous précise qu'une école maternelle, privée puisque dirigée par des religieuses venues du diocèse d'Angers, est ouverte dans la propriété de Melle Pimont, route de Lyons (actuellement le n° 407). Trois ans plus tard, viendra s'ajouter une classe primaire pour filles.

L'instruction scolaire et éducative sera donnée par les sœurs de cette congrégation d'Angers jusqu'en 1905 (entrée en vigueur des lois sur la laïcisation). L'éducation scolaire dite «privée» continuera d'être donnée jusque dans les années 1950. Cette école étant connue à ce moment là sous le nom de «l'école de Mademoiselle Bouju».

E

Église

Depuis le XII^e siècle

La Picauderie, était un fief appartenant aux chanoines réguliers du prieuré de Saint-Lô à Rouen. Ils étaient aussi les seigneurs de l'église et de la paroisse. Le curé de Saint Léger devait encore leur payer sa redevance annuelle au XVI^e siècle. Tous les biens que possédaient les religieux dans la commune de Saint-Léger devinrent bien nationaux à la Révolution.

Il existait, sur le versant de la côte de Bonsecours, près du chemin du «Vert-Buisson», une léproserie pour la paroisse et quelques paroisses de Rouen. Y était adjointe une chapelle «Sainte Marguerite» qui accueillait aussi des pèlerins. Elle a été détruite à la Révolution.

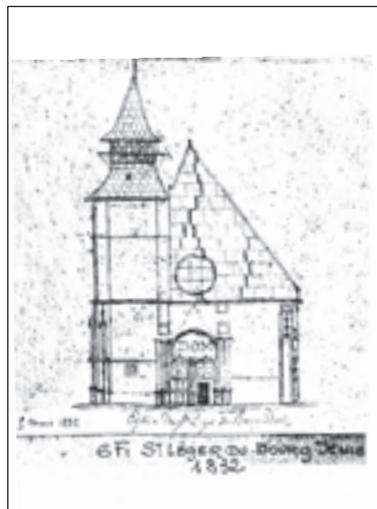


La paroisse de Saint Léger dépendait au XVI^e du seigneur de Bourdeni qui y avait un fief important dans la Normandie. Les familles des Bauquemare, puis des Belbeuf de 1758 à 1870 ont résidé au château qui comportait une chapelle existant encore. Le curé de Bourdeni y a célébré le culte jusqu'à la Révolution.

L'église actuelle a été construite au XVI^e siècle, probablement à l'emplacement de l'église plus ancienne du village. Une pierre commémorative, gravée en lettres gothiques, authentifie son inauguration et sa bénédiction par l'évêque «L'an de grâce 1553...» Il semble que le chœur et la nef n'aient pas été construits à la même époque (Fin du XV^e, puis XVI^e) On le voit aux murailles sans liaison et aux arcs-boutants et ogives de fenêtres différents. Cette église a été endommagée par les guerres civiles et religieuses (Calvinistes en 1562, puis siège de Rouen par les troupes d'Henri IV en 1591-1592.)

Il a existé une confrérie de Saint-Léger, approuvée par l'évêque, réorganisée en 1655. Avant la Révolution, la corporation des ouvriers polisseurs de pierre à mouture de Rouen et des environs se rendait chaque année à l'église le 2 octobre, jour de la fête de Saint Léger. Saint Léger avait eu les yeux crevés et il était invoqué contre les accidents trop fréquents pour la vue, dans leur profession. Au moment de la Révolution, l'église fut désaffectée et servit de garage à foin. Rendue au culte, en 1802, un curé en titre y fut à nouveau nommé. Mais, après le concordat de 1801, Saint Léger

a perdu son titre paroissial et devint annexe de Carville. Les habitants ne se résignèrent pas; ils se cotisèrent pour l'entretien de leur église et pour que le culte y soit assuré par un prêtre; alors, l'archevêque leur donna un curé tout en laissant la paroisse dépendre de Carville. Les habitants ont continué de se battre pour que Saint Léger puisse retrouver son titre de paroisse indépendante. En 1809, chez le maire, le juge de paix de Darnétal fut chargé d'une enquête. Un grand nombre d'habitants vinrent défendre la conservation de leur église, au moins comme succursale ou chapelle vicariale avec un culte paroissial. Ils développèrent de nombreux arguments. La population était alors de plus de 1.000 habitants et il y avait 26 établissements d'industrie en activité. Saint Léger se développait avec de nouvelles habitations à venir près de l'église, éloignée de Carville. L'affaire traîna en longueur et ce n'est qu'en 1812 que le décret érigeant l'église en chapelle avec un vicaire fut rendu. Tout ceci s'inscrivait aussi dans la défense de la commune de Saint Léger contre la volonté d'agrandissement de Darnétal.



Cette église de Saint Léger, à laquelle tenaient tant les habitants, menaçait de s'effondrer en 1830. Pour entreprendre des réparations, le maire, avec le curé, l'abbé Godefroy, lança une souscription. Cette restauration consolida l'église, mais défigura l'édifice sur le plan de l'art, ne respectant pas son style gothique. La belle porte, les meneaux des fenêtres, les verrières peintes du XVI^e siècle furent supprimées ou brisées. Même la façade et les murs surélevés furent refaits à neuf et les fenêtres déformées, remplies de verre blanc. Un plafond fut placé dans le chœur sous les voûtes. Le retable en bois sculpté fut remplacé par un retable en plâtre et bois peint. L'abbé Godefroy fit aussi construire la sacristie et améliora le cimetière avec des allées, en grande partie à ses frais. Regrettant peut-être ses erreurs à Saint Léger, il fit construire plus tard, l'église de Bonsecours qui fut d'un tout autre style.



- En 1855** L'église s'enrichit d'un orgue à tuyaux, don de Mr. Boulanger, maire.
- En 1861** La cloche cassée fut refondue et on suréleva le mur de la tour de 5 m, y plaçant une charpente de 10 mètres, afin qu'elle puisse être entendue.
- En 1877** Le plafond du chœur risquant de s'effondrer, il fut abattu. La voute et les 4 fenêtres avec leurs meneaux fut restaurée dans le style d'origine du XVI^e. Trois belles verrières y furent encadrées, don de 3 familles de la commune ; on peut lire leurs noms au bas de ces verrières. La 4^e fut réalisée grâce à une souscription des habitants. Le retable fut retiré pour rouvrir l'ancienne fenêtre de chevet.
- En 1887** La nef fut ornée de boiseries en chêne d'un style gothique et d'un chemin de croix en bas-relief de pierre, inauguré le 1^{er} mai. Un grand tableau du peintre Léger, «*Rachat des captifs du Maroc*», fut récupéré par un musée de Rouen pour le restaurer. Une pétition fut portée au préfet pour ce préjudice. 2 tableaux ont alors été placés dans la nef portant la mention «*Donné par l'Etat, 1879*».
- En 1874** Le cimetière, au centre duquel est placée l'église, fut agrandi en taillant la côte, entouré de haies et fermé par un mur avec une grille lui donnant 2 entrées.
- En 1842** Le curé de Saint-Léger, obligé de loger à Carville offrit à la commune 1.200 frs pour la construction du presbytère. Les demoiselles de Belbeuf cédèrent une partie de leur terre et Mr Dussaux, une partie de sa propriété pour faire un passage jusqu'à la rue de l'Eglise. Une souscription rapporta 3.000 frs environ et la commune en a fourni autant. Le curé, l'abbé Héliot aménagea le terrain et a bien entretenu le jardin avec l'aide des jeunes.



Ce presbytère, si chèrement payé et obtenu avec tant de détermination, sera occupé pendant plus de 160 ans par les différents prêtres effectuant leur ministère dans la paroisse. En 2006, quelques temps après le décès de l'abbé Jean-René Rouzé, le conseil municipal décide de vendre ce bien communal. Il n'y a donc plus de presbytère et l'abbé Jacques Fournot, prêtre auxiliaire à la paroisse «*Sainte Marie-Madeleine de Darnétal-Val d'Aubette*» qui rassemble les communes de Darnétal, Saint-Léger et Saint-Aubin-Epinay, sera logé en 2008, dans l'un des immeubles du centre commercial.

A propos de l'entretien et des restaurations faites à l'église, P. Roussignol, dans sa notice sur Saint-Léger, évoque le « conseil de fabrique ». Ces conseils créés en France en avril 1802, étaient composés du curé de la paroisse, du maire et de membres élus ; ils seront supprimés par la loi de *Séparation des Eglises et de l'Etat* en 1905. Les revenus de ce « conseil » provenaient des quêtes et offrandes faites, notamment, à l'occasion de la *fête Sainte-Marguerite* et autres cérémonies religieuses, de la location à l'année, des places de bancs dans l'église, permettant de maintenir en bon état les biens de la paroisse. Pour poursuivre le travail de la « fabrique » fut-il créé une association culturelle comme le permettait la loi de 1905 ? Pas à notre connaissance sur la commune, mais une association diocésaine, sûrement, incluant Rouen et les paroisses voisines pour répondre aux besoins financiers et matériels résultant de cette loi.

Aucun document ne permet de faire un historique de la vie paroissiale pendant la période tragique des deux guerres, la paroisse ayant dû faire face à l'inquiétude de ses fidèles. Nous ne connaissons pas les noms des successeurs de l'abbé Rolin, curé en 1884, jusqu'à l'arrivée de l'abbé Robert Pinel en 1940. Au cours de ses 19 ans passés à Saint-Léger, une fête solennelle fut

organisée le 28 juin 1953 pour le 4^{ème} Centenaire de la Consécration de l'église. La cérémonie a été présidée par Son Excellence Monseigneur Joseph-Marie Martin, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie. Étaient présents, l'abbé Robert Pinel, curé de la paroisse, le maire de la commune, M. Bellet et le conseil municipal, quelques personnalités invitées pour la circonstance, dont Monsieur André Marie, à titre de député de la Seine-Inférieure (il était aussi ministre de l'Éducation nationale à cette date) qui offrit pour cet événement la grande croix en bois toujours visible près de l'autel dédié à Saint-Joseph. Nombreux, dit-on, étaient les fidèles de la paroisse à assister à cette commémoration.

En 1959 L'abbé Bégouen-Demeaux remplace l'abbé Pinel à la cure. Mais c'est avec l'abbé Gilbert Lemaire, en 1963, que l'église connaîtra quelques changements intérieurs : disparition du maître-autel et mise en place d'un autel au centre du chœur, enlèvement des barrières latérales séparant le chœur de la nef, enlèvement des prie-dieu et des bancs de catéchisme, restauration réalisée avec un goût très sûr, conservant l'essentiel pour la célébration des messes.

En 1977 L'abbé réussit à convaincre Maurice Gervais, facteur d'orgue à Darnétal, de restaurer le grand orgue, construit par Charles Mutin, avec l'orgue aux dimensions modestes, don du célèbre facteur d'orgue Aristide Cavaillé-Coll, dans les années 1890 à l'église de Saint-Léger. Les plus anciens ont vu ce petit orgue dans le chœur utilisé dans les années 1950 et 1960 pour les répétitions de la chorale des messes dominicales. L'église est ainsi dotée depuis presque 35 ans, d'un orgue restauré et agrandi, aux qualités sonores exceptionnelles.

Au mois de novembre 1974

Avaient été pris en charge par la commune la restauration des vitraux et l'installation d'un chauffage électrique. En 1996, la toile représentant le «baptême de Clovis», du peintre Adrien Sacquespée (exécutée vers 1662), a été restaurée et exposée à Reims lors de la visite du pape Jean-Paul II.

En ce qui concerne le gros-oeuvre, des travaux ont été réalisés en juin 1972 à la voûte de l'église. L'architecte de la commune avait fait le constat d'un possible effondrement d'une partie de la voûte situé au-dessus du chœur de l'église.

Au cours des premiers mois de l'année 2006, des travaux sont entrepris : la charpente du clocher est rénovée, une nouvelle croix posée à son sommet et surmontée d'un coq flambant neuf (le précédent coq avait été posé en 1961) ; réparation de la cloche, remplacement du paratonnerre et, après plusieurs décennies, l'horloge réparée peut de nouveau "mesurer le temps".

Début 2007

Des travaux de ravalement de la façade ont été réalisés.

Et, en 2010

Dans le cadre des travaux de rénovation de la voirie rue du Cantony, l'Église a été dotée d'un superbe parvis pavé.

Ainsi, la commune et les acteurs de la vie paroissiale ont su sauvegarder, jusqu'à maintenant la richesse de ce patrimoine et donner à l'église tout l'éclat et la protection qu'elle mérite.



E

Environnement

Les bourdenysiens sont aujourd'hui très attachés à leur environnement naturel, et c'est bien normal. Un tel écrin de verdure à 10 minutes du centre d'une grande ville, ce n'est pas si courant, et cela fait tout le charme de notre "ville à la campagne".

Mais cela n'a pas toujours été le cas. Il fut un temps où les préoccupations économiques prenaient le pas sur toutes autres considérations.

Le développement de l'industrie le long de l'Aubette ne s'est pas fait sans "dégâts collatéraux": rejets industriels de l'industrie textile (colorants, produits chimiques divers...). L'un des premiers à s'émouvoir de cette situation a été Prosper Pimont, industriel lui-même, qui a recherché dès le 19^{ème} siècle des solutions moins dommageables pour la nature.

Mais les rejets industriels ont persisté et ce n'est par exemple que dans les années 90 qu'un bassin de rétention et une évacuation dans le réseau ont été réalisés pour l'usine Blondel, qui, jusque là, déversait allègrement ses colorants dans l'Aubette. Certains se souviennent encore des couleurs pour le moins étranges que prenait parfois notre rivière.

L'urbanisation n'a rien arrangé, tant il était "naturel" à l'époque de rejeter eaux usées et déjections dans la rivière. (Ces pratiques, aujourd'hui inconcevables, étaient encore monnaie courante dans les années 70).

Certains ont pu dire à une époque que notre rivière était devenue "un égout à ciel ouvert".

L'urbanisation anarchique menaçait par ailleurs le paysage. On sait aujourd'hui par exemple que des projets de construction d'immeubles sur la colline du Roule ont été stoppés de justesse.

C'est après la seconde guerre mondiale que l'action publique a commencé à lutter contre ces catastrophes écologiques.

- Par la mise en œuvre de l'assainissement des eaux usées (un chantier de longue haleine, qui ne s'est achevé que tout dernièrement par le raccordement des dernières maisons au réseau).

- Par la mise en place d'un plan d'occupation des sols (devenu ensuite Plan Local d'urbanisme – PLU) permettant de protéger les zones agricoles et naturelles en les rendant inconstructibles.

- Par une montée en puissance des préoccupations écologistes dans le débat politique local. C'est ainsi qu'une liste "Bien Vivre à Saint-Léger", à dominante "verte" a émergé en 1977 et remporté de nombreux sièges au Conseil municipal, lors du premier mandat de Roger Delalondre. Elle préconisait entre autres l'abandon du projet autoroutier qui aurait coupé la commune en deux.

- Ces préoccupations écologistes n'ont plus quitté les équipes municipales depuis cette époque. C'est ainsi que Nicolle Rimasson a été nommée en 1989 adjointe à l'environnement, avant de devenir Maire de la commune et de passer le flambeau à Gérard Planterose.



Ils eurent à poursuivre l'œuvre de leurs prédécesseurs, mais furent aussi confrontés à de nouveaux défis, celui des déchets par exemple, en expansion continue.

- Pour éviter les "décharges sauvages", et après avoir mis en place un site de dépose de déchets rue du Vieux Château, qui s'avéra vite ingérable compte tenu de l'incivilité de certains de nos concitoyens et de personnes extérieures à la commune, ils organisèrent la "collecte des encombrants" à domicile, qui se révéla extrêmement coûteuse pour la collectivité.

Parallèlement, on mit en place la collecte sélective (papiers, verre, déchets verts) qui remporta rapidement un vrai succès.

Mais ce n'est qu'avec le transfert de la compétence déchets à l'Agglomération (aujourd'hui la CREA) et, notamment la construction de déchetteries, l'organisation de la collecte des déchets recyclables et la mise en place du compostage, que le problème des déchets connaîtra une solution satisfaisante, même si des progrès restent à accomplir.

- Le Conseil municipal des jeunes, qui fêtera en 2011 ses vingt ans d'existence, a constitué également une force de proposition et d'action en matière de protection de l'environnement, tant il est vrai que les premières préoccupations des enfants vont dans ce sens : opérations "Propreté" dans les rues de la commune, nettoyage de la rivière, sensibilisation des adultes, autant d'actions à mettre au crédit de nos jeunes.

- Parallèlement, la Municipalité se préoccupe de la préservation des espaces naturels sensibles de la commune situés notamment sur la Côte du



Roule. Une convention de gestion est signée en 1994 –une première à l'époque- avec l'association "Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie". Cette gestion est ensuite reprise par le Département, toujours avec le Conservatoire, et permet une gestion du site : débroussaillages périodiques, pâturage ovin puis bovin, aménagement du sentier de découverte "les Pulsatilles" qui devrait connaître de nouveaux aménagements dans le cadre du plan de gestion adopté par le Conseil Général pour les années 2010-2013.

- Enfin, en 2008, l'équipe municipale se place résolument sous le signe du développement durable et met en place de nouvelles réalisations allant dans ce sens : repas "bio et terroir" au restaurant scolaire, modification des pratiques en matière d'espaces verts (objectif "zéro phyto"), achats publics "éco-responsables" en matière de produits d'entretien et de fournitures de bureau, dématérialisation des comptes rendus de réunions, utilisation de papier recyclé pour les publications communales, mise en place d'un "Pédibus" pour emmener les enfants à pied vers l'école, mise en place d'un "Conseil des Sages", diagnostic thermique des bâtiments communaux, travaux d'isolation et installation de moyens modernes de chauffage et production d'eau chaude (pompes à chaleur, géothermie, chaudières à condensation, panneaux solaires...), réflexion sur l'éclairage public, projets de piste cyclable et de véhicules électriques...).

F

Four à chaux

Il y avait autrefois (dans les années 1950), un four à chaux dans l'une des deux carrières de calcaire que l'on voit sur la colline du Roule.



Le four était allumé en permanence, et, dès que la pierre était concassée, il fallait la calciner dans ce four. Ensuite, elle était éteinte dans des bacs pour obtenir de la chaux vive.

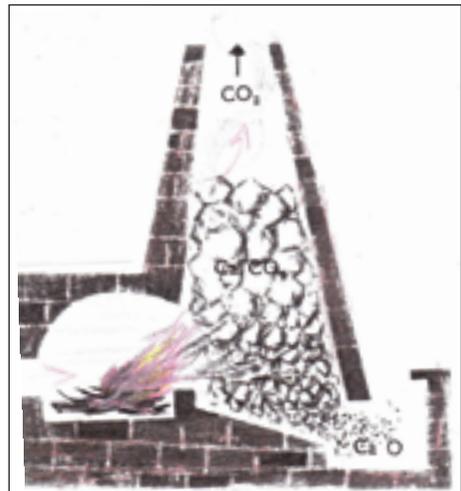
Lors du refroidissement du calcaire, il y avait des accidents.

La fleur de chaux était la partie la plus fine, récupérée sur le dessus du bac de refroidissement

L'on voyait de notre école (l'ancienne école des garçons) la fumée qui s'échappait de la cheminée qui faisait 6 à 7 mètres de haut.

Dans la deuxième carrière de la colline, la marne était extraite pour servir de remblai aux futurs quais surélevés de Rouen, et nous voyions un défilé de camions ininterrompu.

Sur l'autre versant de notre vallée, la couleur qu'avait le calcaire des carrières servait d'indice météo.



Four à chaux (vu en coupe)

G

Gardes champêtres

C'est en 1842 qu'un poste de "cantonnier-garde champêtre" fut créé à Saint-Léger.

Les archives ne conservent pas beaucoup de traces de leur action, mais certains d'entre eux, dans la période récente, méritent un "coup de chapeau".

M. Faudot , premier résistant de Saint-Léger

Devant l'offensive allemande de 1940, beaucoup de bourdenysiens participèrent à l'exode.

Mais les autorités et fonctionnaires communaux restèrent en place.

Saint-Léger fut occupé par l'armée allemande le 9 juin 1940.

Ce matin là, un premier éclaireur motocycliste allemand pénétra sur le territoire communal et s'arrêta devant la Mairie pour demander la route de Rouen.

M. Faudot, garde champêtre en exercice et en uniforme, ancien brigadier de police et ancien combattant de 14-18, lui asséna un coup de poing en pleine figure, le fit prisonnier et l'amena au poste de garde du viaduc où des réservistes assuraient la sécurité. Leur joie fut de courte durée en apprenant que les ponts de Rouen avaient sauté et que l'armée allemande était maître du terrain. Ils abandonnèrent donc leur captif et leurs habits militaires pour regagner leur domicile.

Mais, quand le gros des troupes investit la commune, les officiers allemands exigèrent, sous peine d'incendier la commune, qu'on leur livre "l'agresseur au képi et aux grandes moustaches" pour le fusiller.

Après avoir rasé ses moustaches, M. Faudot "prit le maquis" dans les bois du Val aux Daims pendant une huitaine de jours, où il fut ravitaillé par M. Langlois, le garde-chasse.

Il fit alors sa réapparition en Mairie où le secrétaire M. Saline, qui ne le reconnut pas tout d'abord, le fit ensuite "patienter" dans les archives et prévint le maire.

Il fallut l'intervention du maire Eugène Lavoisier, alors président de la Chambre de Commerce de Rouen, auprès de la Kommandantur, pour que les poursuites soient abandonnées.



M. Lamure, garde champêtre et rebouteux

REGARDEZ-LE sur la photo ci-contre. Il nous le dit en confidence, mais il croit que nous faisons écho à son dire : « En quinze ans de métier, j'ai adressé beaucoup de recommandations, mais je n'ai jamais dressé un seul procès-verbal ».

« Son métier ? Le légal qu'il ne quitte guère l'indique. C'est un garde champêtre, un représentant de cette race en voie de disparition. Seul dans les petites communes comme celle où nous nous trouvons : Saint-Léger-du-Bourg-Denis, aux portes de Darmétal.

L'attitude de l'homme est paternelle : il a parlé à avec les mains. Quant à sa silhouette, elle est populaire dans tout le comté. Prenez l'Amédée Lamure habite le même logement — une maison à étages dans une cité — de la rue de Cantong, à Saint-Léger, depuis 1906 ! Un vrai bail, comme celui qu'il semble avoir signé avec le vie. Regard (toujours) est ; geste (toujours) prompt ; démarche (toujours) alerte ; vêtements toujours adaptés à Saint-Jean-de-Épierre, dans le Calvados, soit approximativement ans ou presque : le 17 janvier 1932.

« Sa perpétuelle verdure ne le surprend pas. À cela, comme à toutes choses, il a eue une explication :

— Chaque matin, semaine comme dimanche, été comme hiver, je suis debout quand sonnent six heures. Or, vous le savez, le monde appartient aux gens qui se lèvent tôt.

« La popularité dont il jouit le surprendrait davantage. Et pourtant, on le précède dans le titre de ce à parler à, celui que chacun appelle familièrement le père Lamure est toujours serviable. Au cours de la dernière guerre il réalisa en bois de chauffage (et aussi souvent en nourriture) toute la population de la commune.

— Seul ? demandons-nous.

— Non, avec Jubine.

« Disait cela, une fois encore, le garde champêtre pointe l'index. On cherchait évidemment une trace de Jubine, mais...

— Elle était brave et courageuse, malheureusement elle est morte. Jubine c'était ma femme.

« Et c'est pour le service de ses concitoyens qu'il parcourait à cette période toutes les routes régionales avec Jubine au trot, attelés.

« Dernièrement, le père Lamure ne hante plus que les rues de la commune, porteur de messages municipaux ou chargé d'essayer. Mais il reste l'auxiliaire précieux du Comité des fêtes, lors de la Sainte-Marguerite annuelle.

« Ce jour-là une sorte de quatorze juillet local — Saint-Léger quadruple sa population, puisque les 2.000 habitants accueillent à 4.000 visiteurs. Alors, tout en effectuant une ronde, le père Lamure devient l'homme le plus occupé des organisateurs, expliquant partout que l'arpent est à la nef de la guerre ». Ou plutôt des réputationnaires.

« Il nous a fait promesse de ne pas publier des chiffres. D'accord. Mais il faut pourtant souligner les résultats obtenus. Et pourquoi ? C'est un peu comme à chaque fête de la commune de mai : ce jour-là plusieurs dizaines de francs circulent.

« Jamais antérieurement, le père Lamure ambitionne d'arrondir la somme lors des prochaines fêtes patronales.

— Et puis après, ajoute-t-il, débouche, il restera à mon successeur à faire miroir.

« Faire aussi bien, entre nous, ce serait très flatteur...

À la fin des années 50, M. Lamure exerçait les fonctions de garde champêtre dans la commune. Il accompagnait, entre autres, les enfants de l'école maternelle, située alors impasse des Vieux-chênes, jusqu'à la cantine de l'école des garçons rue des Villages.

Mais il était également un "rebouteux" efficace et reconnu, dont les anciens du club de foot "l'Alsacienne-Lorraine" se souviennent encore. Il était capable dit-on, de remettre en état un joueur accidenté du jour au lendemain !

Silhouettes pittoresques, silhouettes populaires...

DÉBONNAIRE, MAIS SERVIABLE, LE GARDE CHAMPÊTRE de Saint-Léger-du-Bourg-Denis n'a pas dressé un seul procès-verbal en quinze ans de fonctions



REGARDEZ-LE sur la photo ci-contre. Il nous le dit en confidence, mais il croit que nous faisons écho à son dire : « En quinze ans de métier, j'ai adressé beaucoup de recommandations, mais je n'ai jamais dressé un seul procès-verbal ».

« Son métier ? Le légal qu'il ne quitte guère l'indique. C'est un garde champêtre, un représentant de cette race en voie de disparition. Seul dans les petites communes comme celle où nous nous trouvons : Saint-Léger-du-Bourg-Denis, aux portes de Darmétal.

L'attitude de l'homme est paternelle : il a parlé à avec les mains. Quant à sa silhouette, elle est populaire dans tout le comté. Prenez l'Amédée Lamure habite le même logement — une maison à étages dans une cité — de la rue de Cantong, à Saint-Léger, depuis 1906 ! Un vrai bail, comme celui qu'il semble avoir signé avec le vie. Regard (toujours) est ; geste (toujours) prompt ; démarche (toujours) alerte ; vêtements toujours adaptés à Saint-Jean-de-Épierre, dans le Calvados, soit approximativement ans ou presque : le 17 janvier 1932.

« Sa perpétuelle verdure ne le surprend pas. À cela, comme à toutes choses, il a eue une explication :

— Chaque matin, semaine comme dimanche, été comme hiver, je suis debout quand sonnent six heures. Or, vous le savez, le monde appartient aux gens qui se lèvent tôt.

« La popularité dont il jouit le surprendrait davantage. Et pourtant, on le précède dans le titre de ce à parler à, celui que chacun appelle familièrement le père Lamure est toujours serviable. Au cours de la dernière guerre il réalisa en bois de chauffage (et aussi souvent en nourriture) toute la population de la commune.

— Seul ? demandons-nous.

— Non, avec Jubine.

« Disait cela, une fois encore, le garde champêtre pointe l'index. On cherchait évidemment une trace de Jubine, mais...

— Elle était brave et courageuse, malheureusement elle est morte. Jubine c'était ma femme.

« Et c'est pour le service de ses concitoyens qu'il parcourait à cette période toutes les routes régionales avec Jubine au trot, attelés.

« Dernièrement, le père Lamure ne hante plus que les rues de la commune, porteur de messages municipaux ou chargé d'essayer. Mais il reste l'auxiliaire précieux du Comité des fêtes, lors de la Sainte-Marguerite annuelle.

« Ce jour-là une sorte de quatorze juillet local — Saint-Léger quadruple sa population, puisque les 2.000 habitants accueillent à 4.000 visiteurs. Alors, tout en effectuant une ronde, le père Lamure devient l'homme le plus occupé des organisateurs, expliquant partout que l'arpent est à la nef de la guerre ». Ou plutôt des réputationnaires.

« Il nous a fait promesse de ne pas publier des chiffres. D'accord. Mais il faut pourtant souligner les résultats obtenus. Et pourquoi ? C'est un peu comme à chaque fête de la commune de mai : ce jour-là plusieurs dizaines de francs circulent.

« Jamais antérieurement, le père Lamure ambitionne d'arrondir la somme lors des prochaines fêtes patronales.

— Et puis après, ajoute-t-il, débouche, il restera à mon successeur à faire miroir.

« Faire aussi bien, entre nous, ce serait très flatteur...

Article paru dans Paris-Normandie en 1961

Messieurs Pouliquen et Barbier

Ils furent les derniers gardes champêtres de la commune jusqu'à la fin des années 70.

Marcel et Nicole

A partir de ces années, ils n'étaient plus véritablement gardes-champêtres, mais ont continué avec vaillance à risquer leur vie pour assurer la sécurité des entrées et sorties d'école route de Lyons face à certains automobilistes fous furieux.

Une situation qui a pris fin récemment avec la modification des entrées d'école qui s'effectue désormais sur l'arrière, dans une zone apaisée avec la création du "Chemin des Ecoliers" piéton. Des employés communaux protègent néanmoins les traversées de la route de Lyons aux heures d'entrée et de sortie d'école.



Industrie

Au fil des années, les difficultés économiques rencontrées par les industriels locaux ont amené ceux-ci à fermer leurs ateliers ou à délocaliser leur entreprise. Ce fut le cas, dans les années 60, de la filature de coton des établissements Eugène Lavoisier ; au milieu des années 80, de la scierie Philippart, des établissements Michaux-Plet et Levaillant, puis au début des années 2000, de la société Masurel-Pollet ; et, plus récemment du départ des Etablissements Jeudy, et, à la fin de l'année 2009, de l'usine de teinturerie Robert Blondel.

Toutes ces "friches industrielles" seront les unes après les autres transformées en zones d'habitation.

HISTOIRE ET ÉVOLUTION

LA FILATURE DE COTON ET TEINTURERIE ROBERT BLONDEL

(Grande Rue, autrefois Grande rue de Saint-Léger)

En 1890 Emile Blondel, développa l'ancienne teinturerie Dupuis, achetée trois ans auparavant.

En 1909 Il confiera la direction de l'usine à son fils Robert. Celui-ci améliore l'établissement en agrandissant la surface des ateliers. Il y avait beaucoup de main-d'oeuvre féminine pour rendre solide le fil de coton, à l'aide de machines appelées retordoirs ou retorsoirs, puis passer celui-ci dans des bains de diverses couleurs et le merceriser, c'est à dire le rendre soyeux et brillant.



Mettre le fil en bobine était la dernière étape à effectuer pour être ensuite livré aux industriels en charge du tissage.

Madame Bart pris un temps la direction de la teinturerie de son père et Monsieur Balguerie en prit la succession en 1990 jusqu'à la cessation d'activité à Saint-Léger.

Dans les années 1970, cette entreprise, associée aux Etablissements Miray de Darnétal, permit à de nombreux habitants locaux et aussi de communes voisines d'y trouver un emploi. De 150 personnes dans les années 50, on passera à 200 en 1973 et à 250 personnes en 1979.

En revanche, les années 2000 furent problématiques, provoquant des réductions d'effectifs ; ceux-ci atteignant à peine 50 personnes au moment de sa fermeture définitive le 31 décembre 2009.

L'entreprise, relocalisée à Malaunay, dans la vallée du Cailly, poursuit et développe ses activités grâce à des innovations technologiques dans le domaine des "textiles intelligents".

Mais ceci est maintenant la continuité, dans un autre lieu, de l'histoire industrielle de cette entreprise commencée il y a 123 ans, dans notre commune.

C'était le plus important établissement encore existant dans la commune, à la fois par le nombre d'emplois, aux meilleures années de sa production, et par la superficie de ses ateliers.

Les bâtiments seront vendus à la fin de l'année 2010.

Un projet immobilier (petits immeubles et maisons de ville) est à l'étude pour occuper cet emplacement désormais sans but industriel.

LA FILATURE DE COTON EUGÈNE LAVOISIER

(rue Eugène-Lavoisier, anciennement Grande rue de la Bretèque, puis rue de la Bretèque)

Après plus de 100 ans d'activité (historiquement exploitée depuis 1853), devenue dans ses dernières années d'existence la propriété d'une société cotonnière du nord de la France, la filature de coton Eugène Lavoisier ressentit les effets de la crise textile dans les années 1960.

P. Roussignol, dans sa notice de 1890, indique que *l'établissement occupe environ 130 ouvriers et le seul important dans la commune*. Il s'agissait de la filature d'Alphonse Lavoisier. Succédant à son père, Eugène Lavoisier fit installer, au début du XX^{ème} siècle, deux machines à vapeur pour faire fonctionner les métiers et après la première guerre mondiale, dans les années 20,



investit dans des plantations de coton au Cameroun. En 1942, l'usine est vendue. Organisée en société anonyme appelée «les anciens Etablissements Lavoisier», l'activité textile sera maintenue jusque dans les années 60, assurant semble-t-il l'emploi pour 150 personnes.

Les locaux devenus inoccupés, l'établissement Levailant, fournisseur en produits laitiers et avicoles, s'y installe et assure quelques emplois. En 1986, la société Jeudy dont la principale activité concerne la germination et le tri de pommes de terre remplace l'entreprise Levailant,

Une partie des locaux sera également louée à diverses entreprises et à la Banque Alimentaire, mais l'entreprise Jeudy se délocalise en 2009 et met en vente les locaux dont seuls quelques anciens salariés de la filature (jeunes à l'époque) peuvent encore témoigner de l'activité qui s'y exerça.

La cheminée d'usine, haute de 55 mètres, sera sauvegardée grâce à l'organisation d'une souscription faite à la fin de l'année 1998 et à l'engagement de la municipalité de Saint-Léger, qui en devient propriétaire, d'en assumer l'entretien tous les cinq ans.

Là aussi, ce seront des habitations qui remplaceront les bâtiments industriels.

La Municipalité essaie de convaincre les promoteurs privés qui réaliseront cet ensemble de conserver, en complément de la cheminée, tout ou partie du bâtiment principal en tant que souvenir du passé industriel de la commune.

LA SCIERIE PHILIPPART

(rue du Vieux-Château, anciennement appelée rue du Château)

A l'endroit même où était la filature des demoiselles Godard de Belbeuf, s'installe, dans les années 1930, la scierie de Robert Philippart.

I - Industrie

L'entreprise assure elle-même ses transports de bois coupé, fabrique des bois de brosses, se spécialise dans le sciage de hêtres et de billes de bois, mais est aussi fournisseur de bois pour la construction, l'ameublement et le chauffage.

Pendant très longtemps, Robert Philippart offrira, pendant les périodes d'hiver, par l'intermédiaire du comité des anciens de la commune des lots de bois de chauffage aux plus nécessiteux, et pendant son activité de chef d'entreprise, occupera le poste de Premier adjoint auprès de Monsieur Bellet, maire.

Dans les années 1970, des difficultés d'ordre financier apparaissent.

Concurrencée par la fourniture de bois provenant de pays étrangers, l'entreprise, reprise par l'un de ses fils, Jacques Philippart, cessera son activité dans les années 1980, malgré toutes les tentatives pour sauver la scierie et ses emplois.

Elle est aujourd'hui transformée en habitations



L'ex-scierie Philippart fait partie aujourd'hui du circuit de visites historiques organisées par Fred Ollivier, guide conférencier

L'ENTREPRISE MICHAUX-PLET (rue Eugène-Lavoisier)

Société de transports toutes distances, tous tonnages, exceptionnels et internationaux, elle marqua, à compter des années 1950 de sa présence le secteur ouest de la commune. Cette entreprise occupa près de 3000 m² de terrain en plein centre du quartier Lavoisier.

La fermeture de cette exploitation fin 1984 vient compléter la liste des industriels subissant les effets de la concurrence.

Malgré l'accès peu facile aux camions de l'entreprise, la rue Brébion et la Petite-Rue de la Bretèque étant relativement étroites, la société aura fonctionné pendant près de quarante ans dans cet environnement et procura environ 70 d'emplois (60 chauffeurs et 10 administratifs).

Cet endroit est devenu zone pavillonnaire appelée «le Square de la Petite Bretèque» fin 2002.

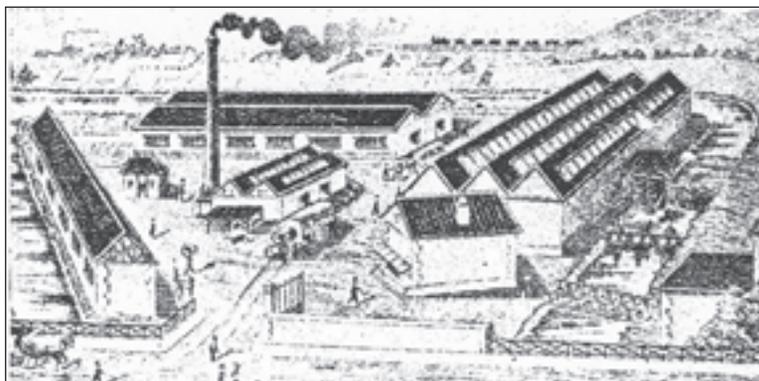
LA SOCIÉTÉ MASUREL-POLLET

(rue de l'Eglise, autrefois Petite rue de Saint-Léger)

En 1821, c'était à cet endroit une filature de coton restaurée par Paul Le Poittevin (qui fut, en 1822, le parrain de Gustave Flaubert).

Laure de Maupassant née Laure Le Poittevin (mère de Guy de Maupassant), devenue propriétaire de l'ancienne filature familiale la loua à un certain Hébert. Celui-ci en fit un moulin à blé en 1850. Ne réglant pas le loyer dû à Laure de Maupassant, celle-ci vend l'usine, en 1865, à Philippe Jullien et Quentin Valentin. Associés ils exploitent une teinturerie.

L'activité sera poursuivie par Georges Jullien, fils de Philippe.



Vue de l'usine

Au début du XX^{ème} siècle, la teinturerie sera transformée en usine textile par la société Gillet-Thaon. Cette entreprise cessant très rapidement son activité à cet endroit, Georges Jullien vend les bâtiments à R. Pinel pour y transférer sa cartonnerie, implantée à Rouen.

L'entreprise prospère et fabrique des emballages avec ou sans impression.

En 1920, l'établissement est vendu et devient la Manufacture de Cartonnages Masurel et Pollet, produisant, pendant près de 80 années, toutes sortes de boîtes : pliantes, paraffinées, rigides. L'impression de ces boîtes était assurée par son atelier offset et typographique au sein même de l'établissement. Cette industrie aura assuré l'emploi de 150 à 200 personnes, notamment de nombreux habitants de la commune. Au début des années 2000, des problèmes économiques amenèrent les dirigeants de l'entreprise à délocaliser la société.

Désormais, un lotissement «Les Balsamines» occupe cet emplacement. L'activité ouvrière, à cet endroit non plus, n'aura pas survécu.



L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

L'avenir n'est plus dans l'installation de grandes entreprises comme celles qui ont prospéré au début du XX^{ème} siècle.

Ce sont généralement de petites structures, souvent du secteur tertiaire, comme il en existe aujourd'hui en divers endroits de la commune et particulièrement dans la zone d'activités située à la sortie de Saint-Léger.

Historique de la zone d'activités

Au mois de septembre 1971, le maire de la commune prend divers contacts avec les services de la préfecture afin de signaler la nécessité d'envisager une zone d'aménagement différé, pour éviter de laisser s'installer, sans aucun contrôle des utilisateurs privés sur les terrains agricoles situés entre la route de Lyons et la rue du Vert-buisson prolongée.

Un aménageur devant être trouvé dans les deux ans suivant l'acceptation de cette ZAD, la commune demande à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen d'assurer la mission de maître d'ouvrage dans la création de cette zone.

Considérant les difficultés rencontrées par les entreprises à la recherche de terrains, la Compagnie consulaire, sur autorisation ministérielle, accepte d'acheter cet emplacement de 6 ha à but industriel pour un coût de 795.067 francs, l'estimation des Domaines étant identique au prix demandé par les vendeurs.

Partagée en plusieurs lots, cette zone d'emploi a accueilli progressivement à partir de 1976, les Etablissements Lenud, (chauffage central, plomberie) ; O.D.A.P. (façonnage, papeterie), la société «Votre Maison» (menuiserie), les Ardoisières d'Angers, Agélux Mercier, etc...

Depuis, certains industriels ont déménagé, d'autres sont arrivés, notamment : les Ateliers de l'Ouest, les Ets Lionel Noré, la société Guilbert France, Kar Invest, la Sarl Lecordier Siverso, Loyvel Bureau Sonodia, Profiltr, la société Savec, Scover Plus, la société Smatis, Société Audomaroise, Urgence (SAS), etc...

Initiative salubre...

Il y 40 ans, cette initiative a donc permis de conserver un certains nombre d'emplois dans l'industrie. Les municipalités successives ont toujours eu le souci de préserver l'emploi et de mettre en oeuvre tous les moyens possibles pour en augmenter le nombre dans la commune. Malgré cela, l'étude de l'agence d'urbanisme «Territoires, sites et cités», réalisée récemment, fait apparaître que les établissements installés offrent de moins en moins d'emplois dans l'industrie, un peu plus dans le commerce et les services.

Il semble que cette évolution ne soit pas près de s'inverser puisque les industries fermées n'ont pas été remplacées et leur emplacement réservé à la construction de logements.



J

Jeunesse

Les jeunes constituent depuis longtemps une préoccupation des responsables municipaux et associatifs de la commune.

On lira par ailleurs l'évolution des infrastructures scolaires de la commune (E comme Ecoles).

Parallèlement à l'action de la municipalité, les associations ont largement contribué à fournir loisirs et culture aux jeunes bourdenysiens.

On citera :

- L'Alsacienne-Lorraine, créatrice d'une "société de gymnastique" et d'une chorale et plus récemment d'activités footballistiques pour nos jeunes



- Toutes les associations sportives qui ont au fil du temps initié les jeunes à leur discipline,
- La "Chaîne des Jeunes", installée à Saint-Léger en 1964 à l'initiative de l'abbé Gilbert Lemaire, qui s'intéressa la première aux adolescents,
- L'Amicale Laïque, qui leur propose encore aujourd'hui de multiples activités,
- Le Comité Inter-Neige qui mobilisa toutes les énergies pour envoyer des enfants en classe de neige...

A la fin des années 70 et au début des années 80, la Municipalité développa son offre de services en direction des parents et enfants, par la création du "Centre de Loisirs Maternels, devenu aujourd'hui "La Capucine".

Mais c'est à partir de 1989 que cette tendance s'amplifia considérablement, avec dans un premier temps la création d'un Conseil Municipal de Jeunes (il fête ses 20 ans en 2011).



Le dispositif des Emplois jeunes va permettre de mettre en place un véritable "Service Jeunesse" municipal. Sur les trois emplois ainsi créés, et aujourd'hui pérennisés, l'un est entièrement dédié aux jeunes.

Cela permettra de mettre en place :

- Un Centre Aéré (l'Arc en Ciel), fonctionnant à l'origine en juillet-août, et qui a depuis étendu ses activités aux petites vacances et aux mercredis,
- Un "Club Ados" doté d'un local et pratiquant également l'aide aux devoirs, devenu aujourd'hui "Activités jeunes" organisant des camps d'été et plus récemment des sorties à la carte.



Le service Culturel municipal (ACLA) développera de son côté de nombreuses activités en direction des jeunes (Musique, théâtre, bibliothèque...)

Depuis 2001, les services offerts aux jeunes se sont encore développés :

- Garderies du matin et du soir,
- Activités sur le temps du midi,
- Mise en place d'un "Pédibus" à l'aide de bénévoles, pour accompagner les enfants à pied vers l'école,
- Médiathèque...



Journal municipal

Jusqu'aux années 1970, on ne trouve pas trace de publications municipales destinées à informer la population de Saint-Léger.

La transmission de l'information, ici comme ailleurs, était essentiellement orale, grâce aux gardes champêtres qui parcouraient les quartiers en battant tambour et lisaient les décisions municipales après avoir déclamé "avis à la population".

Les estaminets étaient aussi des lieux où circulaient informations et rumeurs.

Le saviez-vous ? Il y eut jusqu'à 17 cafés à Saint-Léger!

Premiers essais

Quoi qu'il en soit, dans le dernier tiers du XX^{ème} siècle, les élus se sont préoccupés de fournir à leurs administrés une information municipale écrite la plus complète possible.

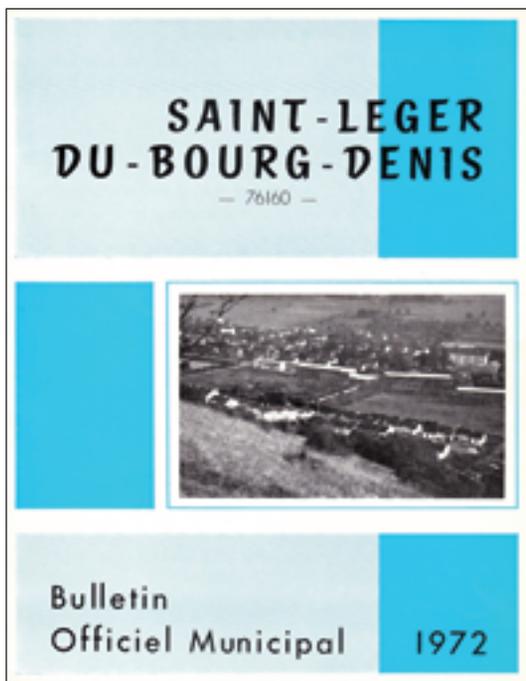
Certes, il y a la presse locale, et notamment "le Bulletin de Darnétal", qui reprend parfois des informations concernant Saint-Léger. On y trouve par exemple, en 1961, un article très complet à propos de l'inauguration des Ecoles Coty. Mais cela ne remplace pas une information municipale autonome.

La première tentative, à notre connaissance, fut celle de l'équipe de George Le Coguiec qui publia, **en 1972**, le premier numéro du "Bulletin Officiel Municipal". Une publication sur 12 pages, plutôt luxueuse, sur papier glacé, largement financée semble-t-il par des encarts publicitaires, et qui se voulait "une vue panoramique et détaillée des problèmes de la vie communale aussi bien que des grands problèmes d'avenir". Un essai plutôt réussi, avec un contenu traitant de l'histoire de Saint-Léger, des finances communales, de l'urbanisme, de l'avenir de Saint-Léger et de la vie associative). Mais ce numéro sera distribué avec beaucoup de retard, et restera unique, ses rédacteurs ayant été découragés par un différend avec l'imprimeur.

En 1977, la nouvelle équipe réunie autour de Roger Delalandre met d'emblée l'information municipale au cœur de ses préoccupations.

Le nouveau journal municipal s'intitule "Bordeniacum" (nom latin supposé de notre commune), et est confié à André Tellier, troisième adjoint.

De facture beaucoup plus modeste, réalisé sans publicité et simplement ronéotypé, il reprend sur



24 pages les mêmes thématiques que le précédent (l'histoire de Saint-Léger, les finances communales, l'urbanisme, l'avenir de Saint-Léger et la vie associative....)

Il approfondit néanmoins les recherches historiques, allant même jusqu'à reconstituer le blason supposé de la famille de Bauquemare, qui restera longtemps l'emblème de la commune. Il fournit de précieuses informations sur les écoles de la commune. On lui doit aussi notre appellation de "bourdenysiens" (on disait avant "léodigariens" !).

Mais il connaît également des difficultés de parution, et après trois numéros, parus en deux ans, la publication s'arrête.



De ces deux exemples, il résulte à l'évidence que la publication régulière d'une information municipale est une tâche compliquée, chronophage, et que les élus municipaux d'une petite commune, qui ne disposent pas d'un service communication comme les villes plus importantes, pris par leurs responsabilités au jour le jour, ont bien du mal à assumer, malgré leur bonne volonté.

"BVSL"

Une situation à laquelle va tenter de remédier la nouvelle équipe élue en 1983 autour de Roger Delalondre.

Une commission information est créée, présidée par le maire, avec pour objectif la publication régulière, trimestrielle, d'un nouveau journal municipal, intitulé "Bien Vivre à Saint-Léger". (C'était le slogan de la "liste verte" qui a émergé aux élections municipales de 1977).

Cette commission comprend, avec le maire, tous ses adjoints, dont Gérard Planterose, ainsi que des conseillers municipaux, mais aussi un citoyen bénévole, en la personne d'Alain Bertoncini. Cette configuration, très centrée sur l'exécutif communal, entraîne une certaine confusion des genres.

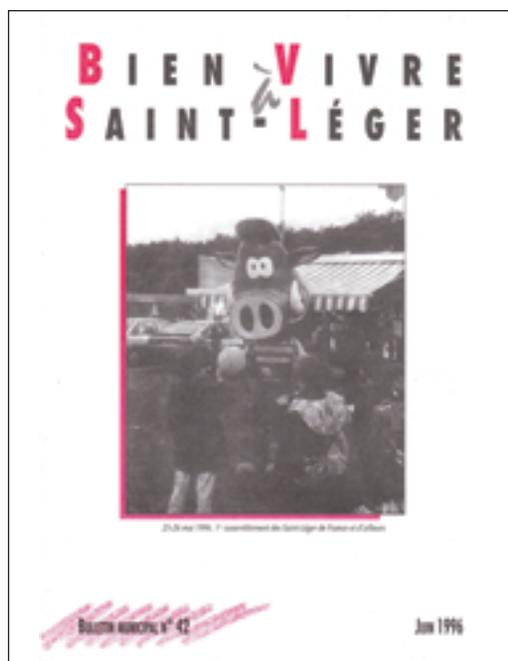
Les réunions de la commission donnent lieu à de longues discussions s'apparentant parfois à des bureaux municipaux décisionnels, tant il est vrai que lorsqu'on écrit quelque chose, on est parfois amené à préciser, voire à modifier, certaines décisions municipales.

Le format choisi est un format "A5", et la réalisation reste artisanale, les membres de la commission composant eux-mêmes le journal, souvent tard le soir, sur des machines mises gracieusement à disposition par une imprimerie locale.

La parution effective du journal est parfois très retardée, au point que certaines informations sont devenues entre temps obsolètes.

Après le décès de Roger Delalondre, Gérard Planterose, adjoint de Nicolle Rimasson, reprend la direction de la publication, entouré d'une commission renouvelée, Elle devient rapidement plus "professionnelle" avec, notamment, l'appel à des imprimeurs.

Gérard ne ménage ni son temps ni sa peine pour "tenir" le journal, dont il assurera la sortie régulière pendant plus de dix ans. Il fera plusieurs fois évoluer la formule du journal et sa présentation, et y introduira notamment la rubrique "bourdenysiens", destinée à mettre en valeur nos concitoyens, les dessins de la première "mascotte de Saint-Léger", une chouette (parce que Saint-Léger, c'est chouette...), une rubrique "histoire locale" avec la collaboration de Lucien Delsalle, ainsi que les premières touches de couleur à la Une.



En 1996, BVSL rendait compte du premier rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Saint-Léger du Bourg Denis accueillera beaucoup plus tard (en 2010 !) l'assemblée générale de l'association nationale constituée à cette occasion.

En 2001, Gérard Planterose prend une retraite bien méritée, et c'est Alain Bertoncini, devenu adjoint au maire en 1989, qui prend le relais, toujours avec la confiance de Nicolle Rimasson. Il décide de réunir la Commission Communication chaque mercredi de 19 à 20h, pour mieux suivre l'actualité et se tenir à la disposition des associations.



La "Com'Com" en 2009.
De gauche à droite : Jean-Pierre Garcia, Alain Bertoncini, Manu Despois, Guyline Jeanne, Directrice générale des services, Claude Laurent, Gilles Briand. Claude Laurent s'étant ensuite retiré du Conseil Municipal, il sera remplacé par Clotilde Béthencourt.

Le journal change de formule et de format (A4) dès la fin 2001, avec une maquette créée par les talentueux graphistes de l'imprimerie Lecerf.

Il développe la rubrique "bourdenysiens d'hier et d'aujourd'hui", crée une rubrique "Saint-Léger en images", met en place, sur la suggestion de Claude Laurent, une nouvelle mascotte : "Denis Dubourg" (Dubourg Denis !), dont les "mésaventures" seront superbement illustrés par Marie-Madeleine Tancre, avant d'être reprises en 2008 par Marie-José Mercier.

La périodicité trimestrielle est tenue, malgré les difficultés, et le journal connaît plusieurs évolutions majeures: le passage à la quadrichromie qui assure un bien meilleur "rendu" des photos à partir d'avril 2007, et le tirage sur papier recyclé, développement durable oblige, en juillet 2009.



En avril 2011, sort le numéro 100 de "BVSL", avec une maquette renouvelée. La municipalité organise à cette occasion une manifestation et une exposition, pour fêter dignement plus d'un quart de siècle de "BVSL".



Libération

Le 25 août 1944, les allemands firent sauter 5 arches du viaduc de chemin de fer à la limite de Saint-Léger et de Darnétal et évacuèrent les lieux.

Une centaine d'habitations furent détruites ou endommagées dans le quartier : rue Framboeuf, rue du Cantony, rue Brébion, rue de la Bretèque (rue Lavoisier).



La Municipalité prit ses dispositions pour reloger provisoirement les sinistrés, avec le concours des bourdenysiens et d'entreprises locales, notamment Masurel-Pollet qui mit à disposition des locaux dans son immeuble de bureaux.

Le 29 août au matin, en accord avec le maire Eugène Lavoisier et le premier adjoint André Bellet, le secrétaire de mairie M. Renard hissa les couleurs tricolores au fronton de la Mairie.

Un geste qui suscita de l'inquiétude chez certains bourdenysiens, qui jugeaient cette initiative prématurée, en l'absence des libérateurs alliés.

Il fallut toute la fermeté des élus et du secrétaire général pour que les couleurs tricolores ne soient pas amenées.

Enfin, à 13h30, un véhicule blindé de la 1^{ère} armée canadienne fit son apparition en provenance des plateaux, par le chemin des Trésoriers. Il fut accueilli par les bourdenysiens sortis en masse, -certains abandonnant leur travail sans permission-, et les autorités locales.

On cherchait quelques mots d'anglais pour communiquer avec les libérateurs, le temps de s'apercevoir qu'ils parlaient français, "comme un peu le patois de chez nous".

Car il s'agissait de québécois francophones!!!

Ainsi prirent fin à Saint-Léger ces longues années de guerre, d'occupation et de privations.

Autour d'un verre de cidre qu'Eugène Lavoisier offrit à la foule en liesse.

Le geste de M. Renard est depuis commémoré chaque année à l'occasion de l'anniversaire de la Libération.



Logo

Le logo de la commune a été élaboré au début du 21^{ème} siècle, pour remplacer l'ancien blason, censé représenter l'histoire de Saint-Léger au travers des armoiries supposées des familles Bourdeny-Bauquemare-Belbeuf, anciennes seigneuries ayant régné sur notre communauté.



Il reprend dans sa symbolique les valeurs qui nous sont chères et qui s'expriment au travers de la devise "Bien vivre à Saint Léger" :

La cheminée Lavoisier, pour le passé industriel de la commune, son patrimoine, mais aussi pour notre volonté d'être autre chose qu'une "cité-dortoir"

Notre rivière, élément essentiel du paysage communal et objet de tous nos soins

Notre colline calcaire, espace naturel sensible, et ses richesses floristiques, au travers de la forme de "l'orchis pyramidal" (orchidée sauvage) qui y pousse.

Les couleurs choisies traduisent les mêmes valeurs :

Le bleu de la rivière

Le jaune pour le "bien vivre"

Le vert pour notre souci constant de l'environnement.



L'ancien blason, reconstitué par l'équipe "Bien Vivre à Saint-Léger" à la fin des années 70, dans une version moderne et colorisée

M

Maires et mairies

TOUS LES MAIRES DE SAINT-LÉGER

1798-1800 : M. Saheurs, **1800-1808** : M. Hebert, **1808-1810** : M. Anty, **1810-1812** : M. Manoury, **1812-1815** : M. Colbrix, **1815-1817** : M. Roisset, **1817-1828** : M. Rasse, **1828-1831** : M. Fortier, **1831-1836** : M. Roger, **1836-1842** : M. Renoult, **1842-1884** : M. Prosper Boulanger (42 ans !), **1884-1912** : M. Edouard Sasle-Deschamps (28 ans), **1912-1946** : M. Eugène Lavoisier (34 ans), **1946-1971** : M. André Bellet (près de 25 ans), **1971-1977** : M. Georges Le Coguiéc, **1977-1990** : Roger Delalandre (13 ans), **et depuis 1990** : Nicole Rimasson (déjà 20 ans).

QUELQUES MAIRES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

Prosper Boulanger

Il a été maire de la commune de Saint-Léger pendant...42 ans, de 1842 à 1884. Un record aujourd'hui inégalé. Il eut, entre autres, à faire face à l'occupation prussienne de la commune, et à bien d'autres problèmes. C'est sous son mandat, notamment, que fut tracée la route de Lyons, alors qu'auparavant le fond de vallée restait dédié aux exploitations agricoles et que l'Aubette se franchissait à gué ou sur des ponts de planches (la voirie reliant Rouen au reste de la vallée était l'actuelle rue du Vert Buisson, ancienne voie romaine). «Bienfaiteur de l'Eglise», c'est aussi lui qui est à l'origine de la première mairie de Saint-Léger, construite, avec l'ancienne école de garçons, en 1850. Il a d'ailleurs fait don à la collectivité du terrain nécessaire, d'une superficie de 19 ares.



Le "château Boulanger", aujourd'hui. C'est chez lui que Prosper Boulanger traita les affaires de la commune au début de son mandat. (Il n'y avait pas encore de Mairie).

Eugène Lavoisier



Il sera le dernier des Maires de Saint-Léger représentatifs, comme Prosper Boulanger et Edouard Sasle Deschamps, du patronat textile de la commune.

Maire pendant 34 ans de 1912 à 1946, Eugène Lavoisier était en effet également le patron d'une des plus grosses entreprises de la commune, une filature dont les bâtiments et la cheminée sont encore très présents dans le paysage bourdenysien ("l'usine Jeudy", route de Lyons, qui sera bientôt, comme d'autres «friches industrielles», reconvertie en zone d'habitation).

A cette époque, la maison de maître était proche de l'usine, et la Mairie et l'école jouxtaient le parc du «Château» (actuel logement de fonction de la gardienne du parc, rue des Villages).

Sous son égide, et sur le modèle architectural anglo-saxon déjà copié pour les établissements industriels, des cités ouvrières voient également le jour et demeurent aujourd'hui, rue du Cantony, rue Lavoisier, rue du Lavoir, Grande Rue...

André Bellet

André Bellet crée son entreprise de menuiserie charpente à Saint-Léger en 1924.(l'affaire familiale perdue encore en 2010 à l'angle de la Grande Rue et du pont Saint-Lô, mais sera ensuite relocalisée à Saint-Jacques sur Darnétal).

Adjoint au maire Eugène Lavoisier, il devient ensuite en 1946 maire de la commune et le restera jusqu'en 1971.



On lui doit l'entrée de Saint-Léger dans la modernité et le confort :

C'est en effet sous ses mandats successifs que notre commune accédera véritablement au XX^{ème} siècle : eau potable : premier captage d'eau rue du Cantony (récemment démoli), premier château d'eau dans la colline du Roule (toujours en activité), assainissement des eaux usées (adhésion dès 1949 au Syndicat intercommunal

d'assainissement –le SIAAR-), éclairage public, écoles Coty, la première "vraie" mairie (récemment détruite), la salle des sports de la Picauderie..., autant de réalisations qui ont marqué durablement la vie de la commune. C'est pour rendre hommage à son action que la municipalité a décidé de donner son nom en 2010 à l'esplanade de la nouvelle mairie. L'inauguration en a eu lieu le 4 novembre 2010 en présence de sa famille, et c'est la jeune Justine, son arrière petite fille, qui a dévoilé la plaque émaillée à son nom.



Georges Le Coguiec

Médecin, il a été maire de Saint-Léger de 1971 à 1977.

On lui doit la création de notre dynamique Centre Commercial et la construction des logements locatifs aidés du Centre Ville.

C'est également lui qui a cédé ensuite à la Municipalité le "Château" et le parc qu'il avait lui même acquis des années auparavant à la veuve d'Eugène Lavoisier.

La nouvelle équipe municipale en a fait le Centre Culturel George Sand et le parc public, et l'actuelle équipe y a restauré et agrandi les dépendances pour en faire une bibliothèque, récemment devenue médiathèque.



Roger Delalondre

Il a été maire de Saint-Léger pendant 13 ans, de 1977 jusqu'à son décès en 1990.

Premier maire de gauche à Saint-Léger, élu la première fois grâce aux voix écologistes de la liste "Bien Vivre à Saint-Léger", il reste la référence de l'équipe actuelle, dont les principaux membres ont été ses adjoints.

On lui doit la réalisation, avec son premier adjoint René Cazaillon, du Centre Culturel George Sand, le lancement des projets de parc d'activités sportives à la sortie du village vers Saint-Aubin (stades de foot et vestiaires...), et de la salle polyvalente Micheline Ostermeyer...



Nicolle Rimasson



Elue maire en 1990, avec comme adjoints Jean-Pierre Garcia, Gérard Planterose, Jean-Claude Bondu, Claude Haquet et Alain Bertoncini, tous issus comme elle de l'équipe de Roger Delalondre, elle a poursuivi l'œuvre entreprise par son prédécesseur, au sein de collectifs successifs de «gauche plurielle» (finalisation du projet de stades de foot et de vestiaires -stade Roger Delalondre-, de la salle polyvalente Micheline Ostermeyer), et apporté aux bourdenysiens de nouveaux équipements et services : action culturelle (avec notamment la réhabilitation des dépendances du Centre George Sand, qui abrite désormais la Médiathèque Jean-René Rouzé inaugurée le 4 novembre 2010), centre de loisirs

et garderies, conseil municipal de jeunes, rénovation et extension du restaurant scolaire, création d'ateliers municipaux, d'un site internet et d'un service informatique, nouvelle et troisième Mairie, espace associatif «Jean Claude Bondu», importants travaux de voirie.

Depuis longtemps sensibilisée à l'écologie (elle était adjointe à l'environnement de Roger Delalondre dès 1989), elle s'est résolument engagée avec son équipe en 2008 en faveur du développement durable, qui touche tous les domaines de la vie municipale.

Conseillère générale du canton de Darnétal de 1998 à 2011, elle a apporté au canton les mêmes qualités d'écoute, de disponibilité et de compétence qui lui valent depuis plus de 20 ans la reconnaissance des bourdenysiens.

MAIRIES

Jusqu'à Prosper Boulanger, il n'y avait pas de mairie à Saint-Léger. Les maires successifs travaillaient à leur domicile privé. Prosper Boulanger est à l'origine de la première mairie de Saint-Léger, pour laquelle il fit don à la collectivité du terrain nécessaire.

Située 57 Route de Lyons, à l'angle de la rue des Villages, elle est aujourd'hui intégrée au logement de fonction de la gardienne du parc George Sand.



Puis, André Bellet, maire de 1946 à 1971, fit construire la seconde mairie de Saint-Léger, plus spacieuse (l'ancienne ne comportait qu'une unique pièce), et disposant d'un logement de fonction pour le secrétaire général, vite abandonné pour loger élus et personnel. Elle fut inaugurée à l'été 1969, et Bernard Jeanne, actuel maire de Roncherolles, fut l'un des premiers à s'y marier. Elle remplit ses fonctions jusqu'à la fin des années 90, où la question de son agrandissement ou de son remplacement se trouva posée.

La décision de l'équipe de Nicole Rimasson fut de construire une nouvelle mairie, intégrant deux salles des fêtes.

La première pierre de cette nouvelle mairie, la troisième de l'histoire de Saint-Léger, a été posée le 28 juin 2007.



M - Maires et mairies

L'emménagement des élus et des services a eu lieu début octobre 2008. L'ancienne mairie a été démolie fin 2008 et a fait place à un vaste parking desservant les écoles, la mairie et le centre commercial, et à une esplanade qui donne plus d'ouverture au nouveau centre ville de la commune (Place André Bellet).



M

Médiathèque

La médiathèque Jean-René Rouzé a ouvert ses portes le 5 novembre 2009. Elle faisait suite à une histoire de près de 30 ans d'activité.

En 1981 après l'acquisition par la municipalité de la propriété du parc et de la maison bourgeoise que les Bourdenysiens appelaient "le château", une première bibliothèque municipale voyait le jour dans l'enceinte du bâtiment principal "George Sand". Elle occupait alors un espace de 30 m² sur 3 pièces. Ces conditions devaient perdurer jusqu'en 2005. Nous comptons alors une centaine de lecteurs.

En 2005 les dépendances du parc, en très mauvais état étaient sur le point de s'écrouler. Souhaitant garder le cachet du lieu et l'histoire de la commune, la municipalité a choisi de réhabiliter les locaux et de les réaffecter aux activités culturelles, qui par ailleurs avaient besoin d'espaces nouveaux pour répondre à la demande croissante des concitoyens.

La bibliothèque était donc transférée du "château" aux dépendances réhabilitées mais uniquement sur ce qui, aujourd'hui, constitue "l'espace Jeunesse". Les actuels espaces "Adultes" et "Multimédia" étaient alors à disposition des citoyens en salle des fêtes.

Dès la construction des salles des fêtes dans l'enceinte de la nouvelle mairie, nous avons investi les lieux actuels, transformant la bibliothèque en Médiathèque. Nous comptons actuellement plus de 645 inscrits.



Implantée dans le parc de la ville, la médiathèque est proche du centre culturel et des écoles. Elle est facile d'accès notamment grâce à la ligne de bus N° 20 (arrêt Picauderie). Elle est à proximité d'un parking gratuit.

C'est un bâtiment de 250 m² en rez-de-chaussée. Il est pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite avec une rampe d'accès en extérieur, un espace de circulation suffisant entre les rayonnages et des sanitaires adaptés.

La médiathèque dispose, actuellement, d'un fonds de 6 900 documents tout supports confondus. Chaque trimestre, des nouveautés (livres, disques compacts, DVD) vous sont proposées, par Isabelle Chauvière, l'animatrice des lieux.

M

Monument aux Morts

Dans le cimetière Nord, proche de l'église se trouve le monument aux Morts, réalisé aussitôt après la guerre 14-18, où sous l'inscription «aux morts pour la Patrie», suit la liste des noms des combattants et des victimes civiles des deux guerres.

De chaque côté du monument, l'on peut voir, en forme d'obus, deux piliers reliés par une chaîne, rappelant les munitions utilisées pendant la Première Guerre mondiale. La croix dressée semble avoir été placée là pour la circonstance et provient probablement de l'église, car son aspect très ancien montre que cette croix existait, très certainement, bien avant la construction de ce monument.



Ce cénotaphe, puisque aucun corps n'y repose, est là pour honorer ceux qui ont perdu la vie pour faits de guerre.

C'est un lieu de recueillement, les 11 novembre et 8 mai, mais aussi le 14 juillet et le 29 août –date de la Libération de Saint-Léger en 1944-, pour la municipalité, les membres de l'Amicale des anciens combattants et la population de Saint-Léger.

Tous les ans, les bourdenysiens présents entendent ces jour-là l'appel des noms inscrits sur ce "mur du souvenir" suivi de la mention «Mort pour la France».

Instants émouvants où 55 noms pour les combattants de la Grande Guerre, 5 pour la guerre 39-45 et 4 pour les victimes civiles de cette deuxième guerre sont remis en mémoire.

Une gerbe de fleurs est traditionnellement déposée à cet endroit à l'occasion de ces cérémonies du souvenir.

Après «une minute de silence», l'Hymne national (symbole de patrie) et le Chant des partisans (symbole de libération) sont diffusés au moyen d'une cassette audio.

Un discours fait par le maire de la commune ou l'un de ses adjoints (portant son écharpe tricolore de l'épaule droite au côté gauche, le bord bleu près du col) rappelle cette "page de l'histoire du XX^{ème} siècle".

Le drapeau est déployé au cours de ces commémorations.

Grâce au maintien de ces manifestations dites patriotiques mais ô combien humaines et reconnaissantes, le présent s'accomplit et le passé reste dans les mémoires.



M

Moulins

Tout comme l'Égypte est un don du Nil, St Léger est un don de l'Aubette. La formule peut paraître un peu prétentieuse, mais quand on y regarde de plus près, on constate que ce petit cours d'eau qui traverse la commune sur une longueur de 2,8 km a procuré aux habitants l'indispensable source de vie, l'épanouissement de l'agriculture et le développement d'une puissante industrie.

Dans cet article, nous nous intéresserons au dernier des trois bienfaits de l'Aubette, celui d'engendrer une force motrice par la rotation des roues de moulins.

Le principe est connu depuis l'Antiquité, mais il a été largement exploité au Moyen-âge. En Normandie, durant la longue période de paix assurée par les ducs, les moulins de la vallée du Robec et de l'Aubette étaient suffisamment prospères pour être échangés par Richard Cœur de Lion, contre le territoire des Andelys qu'il désirait fortifier, face aux ambitions du Roi de France, Philippe



Auguste. Le nouveau propriétaire était désormais Gauthier le Magnifique, l'Archevêque de Rouen. A cette époque les moulins étaient uniquement utilisés pour produire de la farine de blé et les droits de mouture rapportaient gros aux meuniers ou aux propriétaires des moulins.

Néanmoins les Archevêques de Rouen n'allaient pas les conserver. Sous le règne de St Louis, ils furent rétrocédés au Roi, puis à la ville de Rouen. A partir du XIII^e siècle la force motrice des moulins fut exploitée pour bien d'autres usages. Les meules pouvaient aussi aiguïser des couteaux et des lames d'épées, et écraser autre chose que du blé.

Plus tard le mouvement rotatif actionné par la roue à aubes a pu être transformé pour faire battre des marteaux. L'usage se développa dans les villes à l'est de Rouen, de battre les tissus avec ce procédé appelé «foulage». Fouler le drap consiste à débarrasser les toiles des impuretés provenant du tissage. En effet les tisserands rendaient le fil plus facile à travailler en l'enduisant de suif et de farine. L'action des marteaux contribuait aussi à casser les fibres et à rendre le tissu plus souple. A Rouen le foulage était uniquement effectué par piétinement du tissu dans des bacs par des foulons.

A Darnétal et St Léger les toiles étaient battues par des marteaux actionnés par les moulins, et le coût de l'opération était à peu près divisé par deux. C'est à la faveur des Guerres de Religion que la rivalité des deux secteurs s'est réglée brutalement par la destruction des moulins à foulon de Darnétal et St Léger par les artisans rouennais.

Écoutons ce qu'en dit P.Roussignol dans sa «Notice sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis» :

«Nous avons la preuve qu'avant la fin du XVI^e siècle il existait dans la commune au moins cinq moulins à fouler les draps, dont trois dépendant de la seigneurie de Bourdeni, et situés, croyons-nous, près du manoir, un dans le fief de la Picauderie et le cinquième au dessous de Sainte Marguerite.» (p.28) .

Peu de temps après, «des industriels installèrent des manufactures hydrauliques pour remplacer le rouet traditionnel avec lequel une fileuse pouvait à grand peine filer au plus deux onces de coton par jour» (p.29).

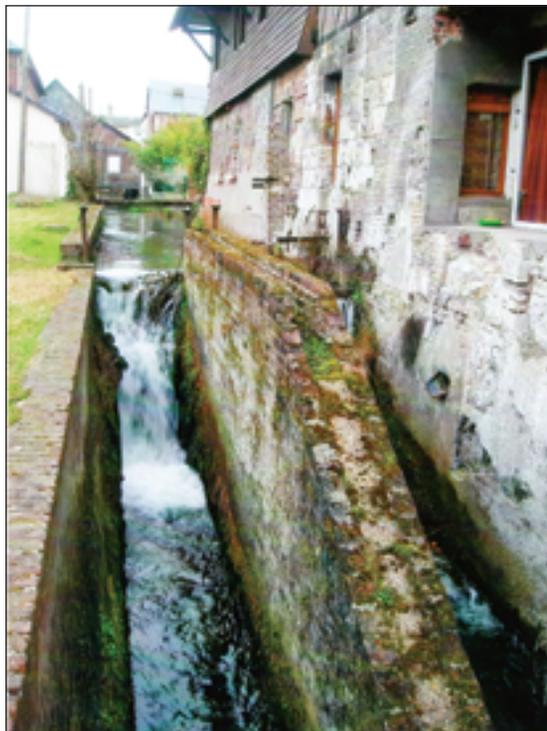
A la même époque on se mit à écraser les racines de la garance (*rubia tinctoria*) pour produire le pigment rouge qui allait devenir un grand enjeu industriel local. C'est ce qu'on a désigné comme le «rouge des Indes» introduit dans notre commune par des Grecs familiers de cette technique.

Le Moulin des Grecs présente encore sa structure traditionnelle, à quelques pas de la Mairie.

Quel que soit l'usage du moulin, qu'il serve à moudre le blé ou écraser des racines de garance, ou des graines de lin, qu'il soit utilisé pour aiguïser des armes ou des outils, ou façonner des pièces de métal ou fouler des tissus, ou même produire de l'électricité, l'agencement extérieur est toujours le même.

Maintenant qu'ils n'existent plus, on retrouve facilement leur emplacement en observant comment la rivière a été aménagée.

Le plus facile à observer est le Moulin des Grecs, aujourd'hui transformé en appartements. Avancez dans l'Impasse des Eglantiers, et placez-vous sur



le petit pont. Vous êtes en face d'un canal légèrement surélevé par rapport à la rivière dont il est séparé par un puissant talus. Au fond, un mur appelé «tresteau» ou mur «d'esponde» dirige le courant dans la «coursière» qui aboutit à la roue si la vanne motrice est ouverte.

Si elle est fermée et que de l'autre côté du mur la vanne de chômage est ouverte, la roue ne tourne pas. Si au contraire on ferme la vanne de chômage et qu'on ouvre la vanne motrice, la lourde roue se met en marche. Il y a aussi des systèmes de régulation quand la rivière est en crue, ce sont les vannes de décharge.

Pratiquement tous les moulins sont conçus sur ce modèle. On retrouve ce schéma au Moulin Sainte-Marguerite, ancien Garage Micaux face à l'école Coty, ainsi qu'au Moulin Lepoitevin des anciennes cartonneries Pinel, et enfin au Moulin du Vieux Château, de la Scierie Philippart.

Ces quatre anciens moulins sont encore visibles au niveau de leurs canaux, alors que beaucoup ont disparu sans laisser de trace.



Le moulin Sainte-Marguerite, vu de la sente des Grecs

C'est la turbine à vapeur qui a permis aux usines de quitter le bord de l'eau et aussi de développer une puissance de travail bien plus grande, qui a fait disparaître les roues. Cependant, pour certaines d'entre elles, l'arbre du moulin conservé ajoutait un complément d'énergie électrique à la nouvelle usine. Ce fut le cas chez Pinel et chez Philipart.

Le vestige le plus célèbre de la nouvelle génération est la haute cheminée de l'ancienne filature Lavoisier, un des emblèmes de notre commune.

N

Noms - De rues, de lieux, de lieux-dits, patronymes

Aubette

L'Aubette est la rivière de Saint-Léger. Elle prend sa source à Saint-Aubin Epinay, et se jette dans la Seine en face de l'île Lacroix.

Elle a fait jadis la prospérité industrielle de la commune, avec le développement des moulins, et reste aujourd'hui un élément essentiel de notre paysage. Grâce notamment à l'assainissement des eaux usées et aux soins attentifs qui lui sont portés, l'Aubette est aujourd'hui une rivière pleine de vie, comme en attestent canards, poules d'eau et poissons qui font la joie des promeneurs et des pêcheurs.

Autrefois obstacle à la communication entre ses deux rives, elle est aujourd'hui franchie par de nombreux ponts et passerelles publics et privés.

Bauquemare

Nom d'une riche famille ayant jadis possédé, après les Bourdeni (ou Bourdeny), la seigneurie de Bourdeni et occupé le "Vieux Château" de Saint-Léger à partir du XVI^{ème} siècle. Elle a compté un conseiller au parlement de Normandie (Jean de Bauquemare), un premier président du Parlement de Normandie (Jacques de Bauquemare) et un président aux requêtes (Charles de Bauquemare).

Les biens et fiefs de la famille passèrent dans la famille de Belbeuf en 1758.

Belbeuf

Famille propriétaire de la seigneurie de Bourdeny de 1758 à 1870.

Les "demoiselles de Belbeuf" se doteront d'un moulin proche du château, dont l'exploitation est confiée à M. Le Poittevin, qui exploitait déjà un établissement similaire rue de l'Eglise.

Les Belbeuf céderont ensuite leurs propriétés à la famille Sasle.

Bellet (Place André Bellet)

Maire de Saint-Léger pendant près de 25 ans, de 1946 à 1971 (voir "maires et mairies")



André Bellet (à gauche), lors du départ en retraite d'Amédée Lamure, garde-champêtre

Blondel (Emile et Robert)

Industriels. Teinturerie et filature Blondel, Grande Rue.

En 1890, Emile Blondel, développa l'ancienne teinturerie Dupuis, achetée trois ans auparavant.

En 1909, il confia la direction de l'usine à son fils Robert.

L'activité se poursuivra jusqu'en 2009

(Voir "Industrie")

Boittout

Jean-Maurice Boittout

Pépiniériste-paysagiste jusqu'en 1998, il avait ensuite intensifié, avec son épouse, son action envers les démunis, au travers de l'antenne darnétalaise du Secours catholique, ou à la Banque alimentaire, où il croisait Françoise Louvet, adjointe au maire chargée des solidarités.

Au-delà des différences politiques, ces deux-là se retrouvaient, entre bénévoles, dans l'idée du partage et de l'amour des autres.

Ses relations avec la municipalité actuelle étaient de même nature. Il entretenait avec elle des relations amicales et l'avait remerciée chaleureusement pour les travaux de rénovation de l'Eglise, à laquelle il était très attaché.

Jean-Maurice, dont la famille est bourdenysienne depuis des générations, était aussi, avec son épouse Marie-Claude, un passionné de l'histoire locale.



Bondu (Espace Jean-Claude Bondu)

Elu conseiller municipal en 1983 dans l'équipe de son ami Roger Delalondre.

Communiste comme lui, il se déclarait néanmoins "croyant, mais non pratiquant"

En 1989, il accepte la responsabilité de maire-adjoint aux affaires sociales, et l'assumera pendant 12 ans.

Jean-Claude, à sa manière bien à lui, a été sans cesse un militant des droits de l'Homme, un homme de solidarité. Il réclamait pour tous et pour chacun, égalité, justice, respect.

Il avait un cœur de révolte quand on touchait aux plus petits, aux démunis, aux sans voix, aux exclus de toute sorte. Alors, il réagissait, pas à coup de déclarations ou de grandes promesses, non, il cherchait des solutions concrètes, immédiates; c'était un homme de terrain qui avait à cœur de réaliser, de concrétiser.

Jean-Claude agissait bien au-delà de son rôle d'élu, il était sur tous les fronts, notamment au sein des associations (Comité des Fêtes, Comité des anciens, Comité inter-neige, Amitiés Maciseni...) Organisateur, travailleur acharné, il était toujours présent, même pour les tâches les plus ingrates.

Jean-Claude a été terrassé par un cancer généralisé le 6 novembre 2003. Il aura fallu cela pour le faire plier.

Jean-Claude a été un être solaire. Il émanait de lui une générosité, une droiture, une joie de vivre qu'il a emportées à jamais mais qui devraient nous servir de modèle.

C'est pour lui rendre hommage que la Municipalité a baptisé le nouveau bâtiment mis à la disposition des associations "Espace Jean-Claude Bondu".



Boulangier (château Boulangier)

Prosper Boulangier, maire de la commune de Saint-Léger pendant...42 ans, de 1842 à 1884 (voir "maires et mairies").

Bourdeny (ou Bourdeni)

Seigneurs de Saint-Léger jusqu'au XVI^{ème} siècle

Brebion

Nom d'une rue, origine inconnue (peut-être un patronyme)

Briquetterie

La sente de la Briquetterie, sur le versant sud de la commune (Val de la Lande) atteste de la présence sur cette colline, comme en beaucoup d'autres endroits de la commune, d'une carrière dont on extrayait l'argile qui a servi à de nombreuses constructions en briques dans Saint-Léger.

Canadiens

La rue des Canadiens a été baptisée en l'honneur de nos libérateurs du 29 août 1944, qui sont arrivés par là, en provenance des plateaux de Bonsecours, accueillis par André Bellet, alors adjoint au maire, ainsi que par de nombreux bourdenysiens, pendant que le secrétaire de mairie de l'époque, M. Renard, hissait les couleurs tricolores sur la mairie. Un geste commémoré chaque année à la date anniversaire.

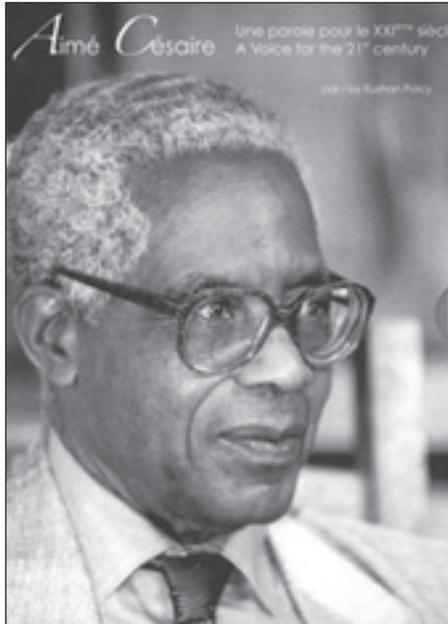
Plus tard, et dans le même esprit, les habitants du domaine de Waddington choisirent pour leurs rues des noms à consonnance canadienne et plus particulièrement québécoise.

Cantony

Nom d'une rue (ancien "chemin de Darnétal à Bourdeni"), origine inconnue (peut-être un patronyme)

Césaire (salle Aimé césaire)

Aimé Césaire, homme politique et poète martiniquais, est décédé en 2008. La municipalité a décidé de lui rendre hommage en donnant son nom à l'une des salles des fêtes installées dans la nouvelle mairie.



Coty (Groupe scolaire René Coty)

René Coty, dernier président de la 4^{ème} république et normand, a donné son nom au groupe scolaire inauguré en 1961 en présence de ses enfants.

Daims (Val aux Daims)

Lieu dit situé au sud-est de la commune, faisant partie à l'origine des terres du château de Saint-Léger. Le nom actuel semble être une déformation du "Val Audin", sans doute issu d'un patronyme local.

Delalondre (stade Roger Delalondre)

Maire de Saint-Léger pendant 13 ans, de 1977 jusqu'à son décès en 1990 (voir "maires et mairies").

Engrand (Val Engrand)

Lieu dit situé au nord est de la commune, qui a donné son nom à un récent lotissement situé rue de l'Eglise.

Nom sans doute issu d'un patronyme local.

Framboeuf

Nom d'une rue, origine inconnue (peut-être un patronyme)

Gerson

Alex Gerson a créé et exploité une entreprise de transport dans les locaux du moulin des Grecs, transformé depuis en habitations.

Conseiller municipal pendant trente ans (1971/2001).

Très actif dans les diverses associations de la commune (Comité des fêtes, Comité des anciens, Alsacienne Lorraine...), il était passionné de chansons folkloriques, participant à des spectacles "son et lumière" avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), possesseur d'une impressionnante collection de costumes qu'il prêtait volontiers, notamment à l'association de théâtre amateur bourdenysienne "Continents-Comédiens.

Alex est aussi celui à qui l'on doit le Centre culturel municipal George Sand. C'est en effet sa seule voix qui a fait basculer la majorité du Conseil municipal lors du vote décisif concernant l'acquisition du "château" au docteur Le Coguiec en 1978.



En 2005, Nicole Rimasson remet à Alex la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Grecs (sente des Grecs)

La sente des Grecs, aujourd'hui en impasse, était une voie de communication plus importante avant la construction de l'actuelle route de Lyons.

Son nom, comme celui du Moulin des Grecs, vient des ouvriers grecs venus jadis travailler dans les entreprises de teinturerie de la commune, en tant que spécialistes de la teinture en rouge d'Andrinople par la garance.

Guerpin (salle Michel Guerpin)

Michel Guerpin a été l'un des pionniers, avec son complice Pierre Toussaint, de l'atelier peinture de Saint-Léger. Il est aussi l'auteur de la grande fresque qui orne encore aujourd'hui le réfectoire de l'école maternelle.



Sa famille a offert en 2011 à la municipalité l'une de ses œuvres, visible au centre George Sand, salle...Michel Guerpin.

Jeudy (usine Jeudy)

Propriétaire de l'ex-usine Lavoisier (rue Lavoisier), où il exploitait une entreprise de germination de plants de pomme de terre. Cette friche industrielle deviendra prochainement une zone d'habitation. La cheminée, quant à elle, restera dans le patrimoine communal pour témoigner du passé industriel de Saint-Léger.

Jullien-Valentin (impasse privée)

Ils ont été un moment les exploitants de l'ensemble industriel alors situé rue de l'Eglise, ex Moulin de l'Eglise, qui deviendra la cartonnerie Masurel-Pollet, et plus récemment le nouveau lotissement des "Balsamines".

L'impasse privée (rue du Cantony), a été nommée ainsi à la demande de Jean-Maurice et Marie-Claude Boittout.

Lande (Val de la Lande)

La Lande est un lieu-dit désignant les prairies situées sur le versant sud de la commune. Autrefois parties intégrantes de Saint-Léger, dont elles constituaient les "pâtures communes", elles furent attribuées à Bonsecours aux termes d'un long procès, débuté au début du 19^{ème} siècle et qui dura près de trente ans.

C'est la raison pour laquelle la "Ferme de la Lande" est aujourd'hui sur le territoire de Bonsecours. Seule la partie basse de ces terrains est restée acquise à Saint-Léger, d'où le nom du lotissement "Le Val de la Lande".

Laboubée

Il fut longtemps le pharmacien de Saint-Léger, établi à l'angle de la rue Framboeuf et de la Grande Rue. Il était également le père de Dominique Laboubée, leader du groupe de rock les "Dogs", qui connut une certaine célébrité dans les années 70-80. L'officine fut rachetée par Armel et Lysiane Cressent, qui la transférèrent au Centre Commercial de l'Aubette.

Lavoisier (rue Eugène Lavoisier, cheminée et usine Lavoisier)

Maire pendant 34 ans de 1912 à 1946 (voir "maires et mairies")

Le Coguiec

Georges Le Coguiec, maire de Saint-Léger de 1971 à 1977 (voir "maires et mairies")

Léger (Saint-Léger)

Le saint-aveugle, qui donna son nom à notre église, et par extension à la commune. (Voir Saint-Léger)

Lemaire (allée Gilbert Lemaire)

Gilbert Lemaire fut de 1963 à 1992 le curé, haut en couleurs de Saint-Léger. Initiateur du transfert à Saint-Léger de la "Chaîne des Jeunes" à une époque où il n'existait guère de loisirs pour les adolescents, il fut l'un des animateurs de la vie communale jusqu'aux années 90, avec le communiste Roger Delalandre avec qui il entretenait des relations amicales.



Gilbert (à droite), avec Roger Delalandre)

L'allée menant à l'ancien presbytère a été baptisée en son honneur "allée Gilbert Lemaire", après que son successeur Jean-René Rouzé eût protesté avec sa véhémence habituelle contre la première appellation choisie par la municipalité ("impasse du presbytère" !).

Léo (Les amis de Léo de l'Aubette)

Mascotte de l'association des Saint-Léger de France et d'ailleurs (du latin "Léodigarius", nom générique des habitants des "Saint-Léger", auquel nous avons préféré dans les années 70 "bourdenysiens").

Louvet

Françoise Louvet, élue conseillère municipale en 95, elle s'est intégrée immédiatement à l'équipe municipale. Active, avec toujours un petit mot gentil pour les uns et pour les autres, elle a surpris tout le monde par son dynamisme débordant.

En 2001, elle accepte la difficile succession de Jean-Claude Bondu. En tant que maire-adjoint aux solidarités, elle a mis tout son cœur, son dynamisme à toute épreuve, son volontarisme au service des autres.



A sa manière bien à elle, elle a été sans cesse une militante des droits de l'Homme, une femme de solidarité. Elle réclamait pour tous et pour chacun égalité, justice, respect. Elle réagissait, non pas à coup de déclarations ou de grandes promesses, mais elle cherchait des solutions concrètes, immédiates.

Françoise Louvet nous a quittés le 7 novembre 2008.

Maciseni (salle Maciseni)

L'un des trois villages roumains (avec Corni et Urlesti) adoptés par Saint-Léger en 1989.

Marguerite (Rue Sainte Marguerite)

Une des saintes patronnes de Saint-Léger. La source miraculeuse, réputée pour guérir les maladies des yeux et fréquentée à ce titre par les ouvriers tailleurs de pierre de la région rouennaise (située aux abords de l'Eglise actuelle) portait son nom.

La léproserie et la chapelle, aujourd'hui disparues, implantées sur la colline sud non loin des actuels "Coteaux du Trianon", portaient également son nom. D'où le nom de la rue Saint-Marguerite qui débute la côte de Mesnil Esnard.

Par ailleurs, la "fête de la Sainte-Marguerite" a été, jusqu'en 1995, le rendez-vous annuel des festivités et animations organisées notamment par le Comité des fêtes.



Décorations faites, en 1961, à l'occasion de la fête communale Sainte-Marguerite. C'était une tradition, pour certains habitants, de décorer la façade de leur maison ou de leur commerce.

Le tableau peint, situé au dessus de l'enseigne du café-tabac, avait été offert aux propriétaires de ce commerce (M. et Mme Dupuis) par la Marquise de Malterre(bourdenysienne habitant ce qui devint plus tard le centre social EDF Route de Lyons).

A l'issue de la fête, un indélicat a subtilisé le tableau, qui ne fut jamais retrouvé.

Masurel (usine Masurel-Pollet)

Usine de cartonnage, rue de l'Eglise, sur l'emplacement de l'ancien Moulin de l'Eglise, travaillant beaucoup pour l'industrie pharmaceutique.

(Voir "industrie)

Maupassant (allée Laure de Maupassant)

Guy de Maupassant aurait pu naître à Saint-Léger !

Sa mère, Laure, était en effet la fille de Paul Le Poittevin, filateur dans notre commune, rue de l'Eglise

Elle épousa Gustave de Maupassant en 1846 et partit habiter le château de Miromesnil près de Dieppe où naît le petit Guy le 5 août 1850.

En son honneur, la Municipalité a nommé la voirie du nouveau lotissement réalisé sur l'emplacement de l'ancienne filature "allée Laure de Maupassant".

Ostermeyer (salle polyvalente Micheline Ostermeyer)

Née en 1922, elle était une musicienne accomplie. Elle révéla très tôt des dons exceptionnels pour le piano et donna son premier récital à 12 ans. Admise au Conservatoire de Paris, elle y obtint le premier prix de piano. C'était également une sportive de haut niveau. Sa haute taille (1,79m) l'orienta vers le basket-ball ; mais elle trouva bientôt sa voie en athlétisme, battant le record de France du poids à plusieurs reprises.

Championne du monde universitaire en hauteur et au poids en 1947, médaillée d'argent et de bronze aux championnats d'Europe 1946 et 1950, elle fut treize fois championne de France. Aux Jeux Olympiques de Londres en 1948, elle obtint une médaille de bronze en hauteur et deux médailles d'or, d'abord au lancer du disque, spécialité qu'elle n'avait découverte que quelques semaines avant les Jeux, puis au poids.

Le soir de sa première médaille d'or, pour célébrer son succès, elle joua sur le piano du village olympique l'Appassionata de Beethoven.

Quand la municipalité de Saint-Léger du Bourg Denis décida, à la fin des années 80, de construire une salle polyvalente pouvant accueillir à la fois des manifestations culturelles et sportives, le nom de Micheline Ostermeyer s'imposa de lui-même.

Micheline Ostermeyer donna son accord, mais ne put se libérer pour participer à l'inauguration de la salle. Elle poursuivait en effet à l'époque sa carrière de pianiste virtuose et devait faire face à de nombreux engagements.

Ce rendez-vous manqué faillit être rattrapé dix ans plus tard. Il fut en effet convenu que Micheline Ostermeyer vienne donner un récital dans «sa salle» en septembre 2000, et seules des raisons de santé empêchèrent au dernier moment la réalisation de ce projet.

Micheline Ostermeyer, qui séjournait à la fin de sa vie dans la région rouennaise, s'est éteinte le 17 octobre 2001.



Picauderie (Rue de la Picauderie)

Nom d'un des anciens et des plus importants fiefs de Saint-Léger.

Le nom pourrait venir du lieu dit "la Côte Picot".

Pimont

Prosper Pimont fut peut-être le premier écologiste de Saint-Léger. Il exploitait un moulin, aujourd'hui disparu, situé en face de celui de la Picauderie. Il n'eut de cesse de rechercher des procédés de fabrication évitant les rejets toxiques dans l'Aubette.

Rouzé (Médiathèque Jean-René Rouzé)

Jean-René Rouzé nous a quittés au début 2005, après avoir été le curé de Saint-Léger pendant plus de dix ans. Il avait en effet pris la succession de l'Abbé Gilbert Lemaire, autre figure marquante de notre commune, en 1992.

Pendant toute cette période, il aura marqué de son empreinte toute notre communauté, croyants et non-croyants. Homme de foi, défenseur des pauvres, des plus humbles, des exclus, il a toujours mis au premier plan de sa vie les principes de l'Évangile.

Homme de culture, il n'a eu de cesse d'ouvrir l'Église à tous et d'y accueillir concerts, inter-prètes, orchestres, expositions, spectacles de poésie..., et plus généralement de participer activement à la vie culturelle de Saint-Léger. Il a notamment mis en place sous l'égide du service culturel municipal (ACLA), des ateliers d'écriture qui ont remporté un succès mérité

Ecrivain et poète lui même, il était aussi l'ami des artistes, nombreux parmi la foule qui a tenu à lui rendre un dernier hommage lors d'une émouvante cérémonie en l'église de Saint-Léger, dont il avait lui-même réglé minutieusement tous les détails.



Saint-Lô (Pont Saint-Lô)

Les chanoines de Saint-Lô ont figuré parmi les plus importants propriétaires fonciers de Saint-Léger. Ils y ont exploité le "Moulin de Saint-Lô", aujourd'hui disparu (emplacement de l'entreprise Bellet). Le pont Saint-Lô a été l'un des premiers jeté sur l'Aubette. D'abord en bois, il fut ensuite reconstruit en maçonnerie, et marque encore aujourd'hui l'entrée de Saint-Léger en venant de Darnétal. Une particularité : comme les rues Framboeuf et Brébion, il est mitoyen avec la commune voisine. Autrement dit, le parapet de droite est darnétalais, celui de gauche bourdenysien ! pas toujours facile quand il s'agit de faire des travaux d'entretien ou de réparation...

Sand (Centre culturel George Sand)

En 1987, quand il s'est agi de baptiser le tout nouveau centre culturel de la commune, l'équipe municipale souhaitait renouer avec la tradition républicaine qui attribue aux monuments publics et aux rues des noms d'hommes et de femmes qui ont marqué leur époque, donc préparé la nôtre.

Pour rompre avec la prééminence masculine leurs désirs se portèrent, non par galanterie mais par conviction, sur une femme dont les actions ou l'œuvre auraient marqué le long combat des femmes pour être acceptées comme citoyennes à part entière, égales des hommes en droit.

Ils choisirent George Sand, cette "citadine des champs". parce que les quarante premières années de sa vie en ont fait une femme émancipée, dans un siècle où le Code Napoléon s'appliquait dans toute sa rigueur. La femme y était définie comme mineure à vie, légalement dépendante et devant obéissance à son père, son oncle, son mari, son frère...

Son succès qui traverse les années, elle le doit à son talent d'écrivaine mais surtout à cette vie de femme libérée dans sa jeunesse, de «bonne dame de Nohant» dans sa vieillesse.

Sources (Ecole des Sources, rue des Sources)

Le centre ville actuel de la commune était auparavant une zone maraîchère, très humide, comportant plusieurs sources. On y exploitait même une cressonnière, comme dans le quartier de la rue Framboeuf.

Ces sources ont été pour la plupart canalisées vers l'Aubette, mais le nom est resté.

Tillion (salle Germaine Tillion)

Ethnologue et grande résistante, décédée en 2008. La municipalité a donné son nom à l'une des salles festives intégrées dans la nouvelle Mairie.



Trianon (Les Coteaux du Trianon)

Nom d'une ancienne ferme, établie sur l'emplacement de l'ancienne léproserie et de l'ancienne chapelle Sainte-Marguerite, aujourd'hui disparues. Elle a donné son nom au lotissement construit sur cet emplacement.

Sans aucun rapport avec cette histoire, les habitants ont choisi de nommer leurs rues en hommage à la Révolution française et à la République (Rue des Droits de l'homme, des Libertés publiques, de la Constitution etc...)

C'était l'année du bicentenaire...

Vieux Château (Rue du Vieux Château)

En référence à la demeure historique des familles possédantes de Saint-Léger : les Bourdeni, Bauquemare, Belbeuf...

Voltz (sente Voltz)

Famille alsacienne qui exploita longtemps une ferme en face de l'actuelle Mairie, devenue "lotissement du Vert Buisson" dans les années 50. La "sente Voltz" est ainsi nommée à la suite du don que fit la famille à la Municipalité du terrain nécessaire à la création de cette voie, bien pratique pour rejoindre le centre ville à partir de la rue du Vert Buisson.

Waddington ("château Waddington", domaine de Waddington)

Les Waddington, d'origine anglaise, arrivèrent dans la région rouennaise au XVIII^{ème} Siècle, comme beaucoup d'autres, pour profiter de l'avancée technique de la France dans le domaine de la filature.

Richard milite très tôt pour de nombreuses causes généreuses. C'est un républicain convaincu qui va encourager le développement de l'enseignement industriel et s'attacher à tout ce qui touche à l'éducation et la protection de l'enfance.

C'est ainsi qu'en 1874, il instaure à Saint-Léger des prix scolaires, récompensant les meilleurs élèves, et le «Bureau de Bienfaisance» permettant de venir en aide aux familles nécessiteuses.

Député en 1872, puis sénateur en 1891, il sera 33 ans conseiller général et siégera 41 ans à la chambre de commerce dont il sera président pendant 16 ans.

Au cours de ses différents mandats, il ne cessera de travailler au désenclavement de la Basse-Seine, son objectif étant de favoriser les échanges maritimes. En effet, c'est à Rouen qu'arrivaient de Belgique, de France et aussi d'Angleterre, le charbon nécessaire à l'activité industrielle de toute la région. Le coton quant à lui provenait de Nouvelle-Zélande, d'Amérique et d'Australie. On comprend son intérêt pour le développement des quais rouennais pour l'essor de l'économie régionale.

Très proche du monde du travail, il fait construire en 1903 le «Château» qui porte toujours son nom, où il n'était pas rare qu'il reçoive ses ouvriers.

Il meurt en 1913 après avoir oeuvré à développer la vallée de l'Aubette en débutant le processus qui fit de Rouen le grand port commercial que nous connaissons aujourd'hui.



P

Plans

Comparez un plan du 18^{ème} (1762), issu du "Chartier de Belbeuf, terrier de la seigneurie de Bourdeny", avec un plan actuel (page suivante).

Vous observerez notamment, sur l'ancien plan :

- les trois hameaux de la Bretèque, de l'Eglise et du Vert Buisson, séparés par un grand vide qui est aujourd'hui notre centre ville,
- l'absence de la Route de Lyons (aménagée fin 19^{ème}). Le "chemin de Rouen à Lyons la Forêt" qui traverse la commune à cette époque est l'actuelle rue du Vert Buisson (ancienne voie romaine),
- L'emplacement de la Chapelle Sainte-Marguerite, à l'endroit actuel du lotissement des "Coteaux du Trianon". La léproserie, qui y était attenante, avait déjà disparu.
- L'actuelle rue du Cantony, qui s'appelait à l'époque "chemin de Darnétal à Bourdeni",
- Tout au sud, la ferme de la Lande, qui appartient aujourd'hui à la commune de Bonsecours.





En deux siècles et demi, la commune a beaucoup évolué :

Elle s'est structurée autour de la Route de Lyon, le centre ville autrefois agricole et maraîcher, s'est fortement densifié autour d'équipements publics ou privés, de zones d'habitation et de commerces.

Par ailleurs, l'urbanisation s'est développée en zones pavillonnaires sur le versant sud (Domaine de Waddington, Val de la Lande, Coteaux du Trianon, Val aux Daims...)

Les établissements industriels (anciens moulins, usines textiles ou de cartonnage...) se reconver-tissent progressivement en zones d'habitation.

Mais la commune a néanmoins maîtrisé l'urbanisation en préservant son cadre naturel (collines Nord et Sud).

P

Ponts de Saint-Léger

On ne compte pas moins d'une vingtaine de ponts et passerelles, publics ou privés dans notre village sillonné par l'Aubette sur 2,8 km.

La route de Lyons qui la franchit deux fois fut la première voie dûment équipée de ponts solides. Ce chemin départemental 42 qui allait relier St Léger à Rouen fut tracé au milieu de la vallée en 1854, deux ans avant la construction du viaduc de la nouvelle voie de chemin de fer reliant Rouen à Amiens. On se demande évidemment comment les habitants de cette vallée se déplaçaient dans leurs communes avant les grands travaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

La réponse est donné par P.Roussignol dans sa précieuse monographie sur St Léger, p.150 :

«Nous avons dit qu'il existait un pont au passage de Saint-Lô. Il avait été jeté par les chanoines (de St-Lô de Rouen) près de leur moulin au commencement du XVIII^e siècle, pour faciliter les communications entre St-Léger et Rouen. Mais le temps use tout. Les chanoines de St-Lô, anéantis par la Révolution, n'étant plus là pour le réédifier, il tomba en ruine. Comme les administrations municipales s'en désintéressaient, des propriétaires de Saint-Léger, de Saint-Aubin, de Darnétal et de Rouen, en 1819, pétitionnèrent auprès du Préfet, pour être autorisés à le reconstruire à frais communs. Les conseils municipaux des communes de Saint-Léger et de Darnétal, sur les limites desquelles il devait être construit, se contentèrent de donner leur adhésion et de s'engager seulement à pourvoir par moitié à son entretien et sa réparation. Le pont fut réédifié en bois sur sommiers comme précédemment.»

Ce n'est qu'en 1867 qu'il sera reconstruit en maçonnerie et prendra son aspect actuel.



Le Pont Saint-Lô, aujourd'hui

Page 151, Roussignol poursuit :

«Si maintenant l'on tient compte des inondations fréquentes de la rivière, de l'absence de tout caniveau sur les chemins pour l'écoulement des eaux, on comprendra comment la circulation, lors des grosses eaux, était souvent interrompue, non seulement aux abords de la rivière, mais même au-delà, et notamment dans le bas de la grande rue de la Bretèche.»

Une dernière citation va vous donner une image bien dramatique des conditions de vie dans la commune avant l'édification de ponts fiables. Page 149 :

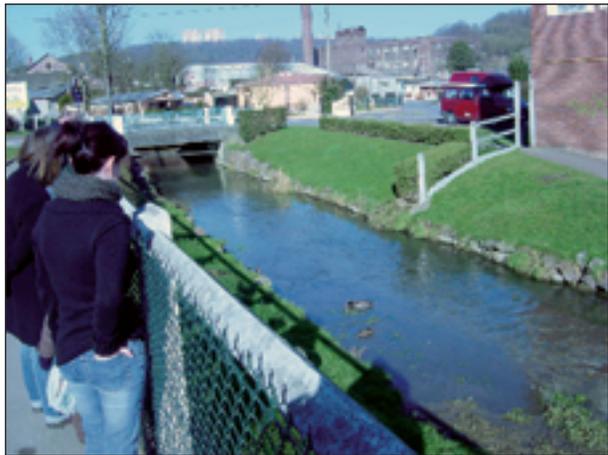
«Non seulement on ne connaissait pas les ponts de pierre dans la commune, mais il n'existait aucun pont si l'on excepte celui de St-Lô et un autre auprès de la fabrique des Grecs pour traverser la rivière. Il n'y en avait ni dans le Chemin du Château, ni dans la Rue de l'Eglise, ni dans la Rue de St-Léger. Les piétons passaient sur une planche placée en travers de la rivière. Les chevaux et les voitures passaient à gué, descendant dans le lit de la rivière et remontant.

Non seulement les difficultés étaient grandes, mais les accidents fréquents. On se souvient encore d'un affreux accident arrivé à un charretier dans la Rue de l'Eglise lorsque la circulation fut interdite par les travaux faits sur la route de Lyons. Par suite d'une secousse imprimée à sa voiture au passage du gué, l'acide sulfurique dont elle était chargée fut projeté sur le cheval, qui périt atrocement brûlé.»

Ajoutons un détail d'ordre technique pour vous permettre de comprendre

pourquoi cette courte rivière a engendré tant de passages pour rendre la circulation, même piétonne, confortable. Souvent le cours de la rivière semble se dédoubler. Si vous entrez dans l'étroit Passage des Eglantiers, vous franchirez deux passerelles de suite au-dessus de l'aménagement de l'Aubette aux besoins du Moulin des Grecs. En effet ici la rivière se dédouble pour alimenter le coursier qui aboutit à la chute de la roue à aubes aujourd'hui disparue. De l'autre côté de l'île qui divise le lit, s'écoule légèrement plus bas le cours normal de la rivière. Les deux éléments se rejoignent un peu plus loin en un seul bras.

Il en est ainsi pratiquement à chacun des sites encore visibles. Vous ferez le tour de l'île de l'ancienne Usine Pinel où d'heureux insulaires coulent des jours paisibles, en vous engageant dans le petit chemin qui s'ouvre sur la droite après la plaque de la Rue Laure de Maupassant, la fille du patron de l'ancienne usine de filature établie au même endroit, Jean, Charles, François Le Poittevin, grand-père de Guy de Maupassant et parrain de Gustave Flaubert. Les ponts sont aussi un moyen de franchir le gouffre du temps !



Le pont de la Picauterie

R

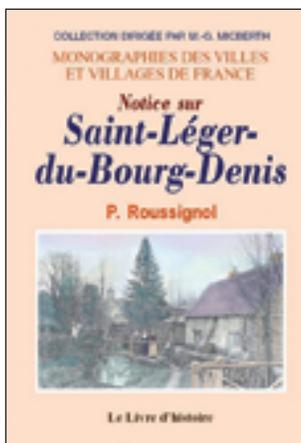
Roussignol (P.)

Rien de plus stimulant, et de plus rafraîchissant pour l'esprit, qu'un voyage dans le passé d'une ville agréable comme Saint-Léger-du-Bourg-Denis, effectué sous la houlette de l'ancien instituteur de la localité, assez inspiré pour consacrer en 1890 un livre à cette «petite patrie».

Soucieux, en bon pédagogue, d'instruire, mais aussi de donner vie à un véritable récit, P. Roussignol dresse d'abord le panorama du terroir (situation, superficie, limites, hydrographie...), il évoque ensuite les origines «fort anciennes» du village, fait état de «son autonomie communale, administrative et religieuse, de temps immémorial», mais constate qu'au XV^e siècle il était complètement ruiné, du fait de l'occupation anglaise ; il ajoute qu'il fut le théâtre de nombreuses opérations militaires, lors du siège de la ville de Rouen (1591) par Henri IV, qui le traversa pour se rendre à Fresne-le-Plan et que le mercredi 26 février 1789 cent hommes armés de bâtons firent irruption dans la ferme de Laurent Lerat, lui prirent 15 boisseaux de blé et ne lui donnèrent, en tout et pour tout, «que 15 livres et un coup de poing».

Bien d'autres anecdotes nourrissent cette monographie, mais l'auteur, qui veut brosser un tableau historique complet de Saint-Léger, s'emploie aussi à retracer le destin de la seigneurie (de Bourdeni), il décrit le fief de la Picauterie, l'église, le quartier des Grecs (1775) et le fort du Roule et relate les principaux événements qui se sont déroulés après la Révolution : efforts de Saint-Léger pour ressaisir son titre paroissial, perte des communaux et de la ferme de la Lande, essor industriel, mais endettement de la commune, puis crise économique. C'est vers 1840 que des progrès furent réalisés dans l'entretien des chemins (construction en 1854 de la route de Lyons et du chemin des Prairies en 1856), dans l'utilisation de la rivière, dont l'industrie s'était emparée, et dans l'organisation de l'instruction publique, la guerre de 1870-1871 engendrant, cependant, «une misère générale et extrême».

Les auteurs du présent abécédaire se sont évidemment très largement inspirés de l'ouvrage de Roussignol, et ont essayé de le prolonger jusqu'à nos jours.



L'ouvrage de Roussignol a été réédité récemment

S

Sages

Le "comité des sages" de Saint-Léger du Bourg Denis s'est mis en place en 2009 et se réunit régulièrement depuis cette date autour d'Alain Bertoncini, adjoint au maire.

Il est composé de personnes passionnées par Saint-Léger et son histoire, certains pour y être nés et y avoir toujours vécu, d'autres pour y avoir longuement séjourné, d'autres enfin, d'arrivée plus récente, pour porter un vif intérêt au passé de notre collectivité.

Certains ont assumé ou assument encore des responsabilités associatives ou municipales.

Ils ont en commun le souci du collectif, celui du "vivre ensemble" dans notre petite commune, ce qui rejoint parfaitement la devise bourdenysienne "Bien Vivre à Saint-Léger".

Autant dire que leurs observations et questions sont pour les élus de Saint-Léger une aide précieuse.

Comme, par ailleurs, l'équipe municipale avait depuis longtemps le souhait d'actualiser l'histoire de la commune, pour faire suite à la "Notice sur Saint-Léger du Bourg Denis" écrite en 1890 par P. Roussignol, seul ouvrage historique à ce jour consacré à notre commune, il était naturel de leur proposer de participer à cet ambitieux projet.

Ils s'en sont emparés avec enthousiasme.

Fouillant dans les archives publiques, dans leurs documents personnels, faisant appel à leurs souvenirs, ils ont produit une extraordinaire moisson de témoignages, de faits, importants ou anecdotiques, qui éclairent de façon vivante et instructive le passé et le présent de notre communauté.



LE COMITÉ DES SAGES PRESQUE AU COMPLET FIN 2010.

De gauche à droite : Jacqueline Vatinet, Mme Hardy, Michèle Frumery, Claude Savoye, Serge Dejonghe, René Cazailon, Mary-Françoise Chédru, Jean-Pierre Lesueur, Jacqueline Bacouillard, Nicole Rimasson, Jacques Fournot, Alain Bertoncini, René Vatinet, Bernard Branlot.

Font aussi partie du Comité : Gérard Planterose (qui a fait la photo), Fred Ollivier, Dominique Laurent, Daniel Boulier, Marie-Claude Boittout, Jean-Pierre Roussel, absents ce jour là.

S

Saint-Léger

Le saviez-vous ? Saint-Léger, qui a donné son nom à notre église paroissiale, et par extension à notre commune, a séjourné en Normandie, et précisément à Fécamp.

Neveu, par sa mère Sigrade, de l'évêque de Poitiers Didon, Léger reçut auprès de son oncle «une éducation littéraire et scientifique soignée» pour l'époque.

Elevé au diaconat vers sa vingtième année (636), il fut nommé peu après Archidiacre de Poitiers, puis vers 653, à trente-sept ans, Abbé de Saint-Maixent. Six ans plus tard, la reine Bathilde l'appela à la Cour pour y faire partie du Conseil de régence, jusqu'à ce qu'elle lui confiât l'évêché d'Autun (663). Impliqué dans les rivalités politiques et les intrigues de cour de ces «temps barbares», il se vit relégué pendant quelques mois à l'abbaye de Luxeuil (675), puis violemment pris à partie, peu après sa libération, par un ennemi implacable, le terrible maire du palais Ebroïn. Pour sauver du massacre général sa cité menacée, il se livra de lui-même à son ennemi (676). A peu de distance d'Autun, on lui creva les yeux, puis on le traîna jusqu'en Neustrie (l'actuelle Normandie), où il fut finalement abandonné chez les moniales de l'abbaye de Fécamp.

Deux ans plus tard, Ebroïn le fit amener dans sa villa de Sarcing, aux confins de l'Artois et de la Picardie, où il fut massacré (2 oct. 679).

Dès Pâques 681, un synode des évêques convoqué par le roi examina les «miracles» attribués par la rumeur populaire à l'intercession de Léger. Son culte fut autorisé, avec les honneurs rendus aux martyrs, et l'évêque de Poitiers obtint de pouvoir transférer ses restes mortels au monastère poitevin de Saint-Maixent, dont il avait été l'Abbé. La translation eut lieu en 684, dans la nouvelle basilique édifiée précisément pour les accueillir.

Aux trois centres de diffusion de son culte, que constituaient les diocèses de Poitiers (sa patrie d'origine et le lieu de sa sépulture), d'Autun (son siège épiscopal) et d'Arras (où il subit le martyre), vinrent bientôt s'ajouter plusieurs autres. La renommée du saint aveugle de Fécamp se répandit en Picardie, en Beauvaisis et en Haute-Normandie (diocèses de Rouen, Evreux et Lisieux).

C'est sans nul doute la raison pour laquelle son nom a été donné à notre église.

D'autant que cette église fut érigée à proximité d'une source réputée pour soigner les maladies des yeux et fréquentée à ce titre par les ouvriers polisseurs de pierre de Rouen. Quel meilleur saint patron donc que le "saint aveugle" ?

Quant au fait que Saint-Léger ait donné son nom à la commune, il résulte d'une confusion ou d'un abus de langage. Le village s'appelait en effet à l'origine "Bourdeni", et c'est la paroisse qui s'intitulait "Saint-Léger de Bourdeni".

D'où, par déformations successives, le nom actuel de la commune "Saint-Léger du Bourg Denis.



S

Salle de sports

Deux salles de sports existent dans la commune : la salle appelée "de la Picauderie" et la salle polyvalente "Micheline Ostermeyer".

La salle de la Picauderie

La première salle des sports voit le jour à Saint-Léger, dans les années 1950. Incitant ainsi la venue de nouvelles disciplines, l'espace de jeu ne permet toutefois pas la pratique de sports de compétition, elle sera surtout utilisée pour des activités scolaires ou péri-scolaires. La salle de la Picauderie est utilisée par les groupes d'élèves de l'école René-Coty, mais aussi par quelques associations sportives créées après les années 1980, et notamment le Bourdeny Aiki-Kobudo, l'Ecole de Karaté-Do et le Judo Club Bourdenysien.

La salle polyvalente "Micheline Ostermeyer", inaugurée en 1988, permettra d'accueillir de nombreuses activités sportives de compétition mais aussi de loisirs, comme le Club Pongiste Bourdenysien, le Badminton Club (BCSL), le tennis, le volley, le hand, le basket, le foot... Polyvalente, elle sert aussi pour diverses manifestations associatives et communales : Expositions de peinture-sculpture, Forum et galette des associations, Téléthon, soirées diverses...



En 2007 : remplacement des menuiseries de la salle de la Picauderie

S

Sentiers pédestres

GR 25 B, C ET TOUR DE SAINT LÉGER

Le GR 25B

Part du cimetière du Mont Gargan rue Annie de Pène et par Repainville on accède à Bonsecours où l'on se retrouve dans les bois, l'on y flirte avec les lotissements jusqu'à les traverser si l'on est sage ou que l'on évite par l'un des multiples sentiers qu'ont tracés les VTTistes si l'on préfère s'aventurer. Dans tous les cas de figure, on se guide sur le relai hertzien, et l'on continue en bordure de champ, puis on peut entrer à nouveau dans le bois. C'est tout droit vers l'est.

Enfin, jadis, c'était tout droit jusqu'à ce que l'on arrive presque en haut de l'ancienne côte de Mesnil-Esnard, que l'on remontait sur cinquante mètres pour trouver à droite un chemin qui nous descendait jusqu'au nouveau cimetière et le Val aux Daims.

Quand la DDE a décidé d'atténuer la pente et d'effacer les deux tournants de la D138 pour nous percer cette belle courbe, elle coupait le GR.

Vengeance mesquine correspondant au refus de la commune d'être tailladée par une double voie pénétrante et qui avait permis à une coalition rouge et verte de prendre la municipalité.

L'adjoint au maire de l'époque, G. Planterose défendit le GR en faisant remarquer que cela appartenait au patrimoine des balades de l'agglomération rouennaise et que la DDE devait donc tout mettre en œuvre pour le conserver.

Le tracé dans les Bois de la Lande fut donc modifié.

Désormais, à un moment donné, on doit descendre vers le CV n°1 et l'on rejoint le carrefour avec la D138 dans le bout est du Val de la Lande. On traverse la départementale pour se retrouver sur un superbe sentier, coincé dans une végétation qui ne cesse de croître et qui cache les vues que l'on avait au départ sur la vallée de l'Aubette. Après une petite descente raide et glissante, on regagne l'arrivée de l'ancien sentier et le nouveau cimetière.

La rue du Vert Buisson atteinte face à la société Smatis, on tourne à droite vers le stade. Juste avant lui, une porte permet l'accès des piétons qui longent le stade, passent devant les nouveaux locaux techniques municipaux et l'on déboule sur le trottoir de la route de Lyons.

Se diriger vers le centre ville, et prendre la première rue à droite qui vous mènera devant le «château» puis vers l'ancien cimetière après avoir traversé l'Aubette, et nous voilà au pied de la colline. On grimpe vers le bois du Roule, en suivant le fléchage qui dirige les marcheurs vers l'ouest, avec l'été, le plaisir d'être à l'ombre des feuillus, l'hiver, avec le bonheur d'être au soleil avec vue en contre jour sur Saint Léger.



A un moment donné, le GR 25 prend la lettre C et si vous le suivez il vous fait traverser le Bois du Roule, redescendre vers la zone industrielle de Darnétal, que l'on contourne pour aller vers la Déchetterie, puis juste avant le Pont Bleu, on tourne à droite vers le chemin des âniers et après... c'est le long chemin vers Roncherolles, Saint Martin du Vivier, Fontaine sous Préaux, Isneauville... Arrêtons-nous, nous allons bientôt voir la mer.

Moi, quand je fais le petit tour de Saint Léger, j'abandonne le GR 25 C sur la côte du Roule et je continue le sentier qui passe à mi-colline au pied du relais de télévision, ainsi qu'à la verticale du point de vue sur Rouen dont on aperçoit la cathédrale, et à un moment donné, je me glisse à gauche vers les collèges pour rejoindre la Côte de Saint Jacques, direction Darnétal. Traversée de la ligne de chemin de fer, puis descente raide vers l'ancien relais de postes avant de prendre la rue de la Ferme qui passe derrière l'Intermarché.

Nous sommes en ville. On rentre par le Pont Saint Lô, et selon où l'on habite à Saint Léger, on va à droite ou à gauche.

Parce qu'on peut aussi repartir pour un tour en empruntant le Chemin des Trésoriers qui commence sur le côté est du viaduc et qui nous ramène à Bonsecours. Ouf !

Maintenant, il existe bien des variantes possibles.

Mais quel bonheur de pouvoir marcher presque au bon air autour de notre ville à la campagne !

Autre balade

Ainsi, arrivé à Bonsecours par le Chemin des Trésoriers, l'on peut aller à droite par le GR 25 B que l'on a emprunté précédemment, mais au lieu de le suivre bêtement, on reste le long des lotissements et on arrive sur la colline Sainte Catherine, en croisant les restes du fort, en devinant les traces d'un parcours de moto-cross et l'on débouche sur le point de vue remarquable.

Après avoir pris le temps de contempler plus de vingt siècles d'histoire, descendre les marches et filer à gauche vers une aubépine où l'on prend un bout de GR qui va vous faire descendre vers la côte de Bonsecours que vous traversez. Au feu en remontant, prendre un bout de côte dite des poids lourds et dès le premier tournant à gauche, vous avez droit de marcher tranquillement sur l'ancien tracé du tramway qui vous ramène, soit au haut de la côté de Bonsecours au monument dédié à « Biquet », autrement dit Robic, soit à droite, vous raccourcissez en montant directement vers le monument à Jeanne d'Arc et à la basilique de Bonsecours que vous longez puis après être passé devant la mairie, vous prenez la première à gauche, direction le relai hertzien. Au choix redescende par où vous êtes monté, ou à gauche le GR 25 B décrit plus haut.

Encore une autre

Les marcheurs avertis, les conquérants de grands espaces, peuvent bien sûr se lancer vers l'est. Il leur suffit de prendre le GR 25, qu'ils rejoindront via le GR 25 B qui part à droite, devant le stade, et qui fait remonter sur Mesnil-Esnard. Très beaux passages au milieu de la plaine, puis les derrières de Franqueville, et plongée vers Saint Aubin Epinay à travers bois. Ensuite, après avoir pris sur cent mètres la route qui monte à Montmain, on choisit le chemin à gauche qui va vers une station de pompage, puis on se glisse dans un sentier pierreux et va que je remonte vers Bois d'Ennebourg, le Mouchel, Auzouville sur Ry, Martainville Epreville, Ry...

Attention, quand même, à bien regarder les cartes et à prendre ce qu'il faut pour vous restaurer.

Et puis une autre

Mais à partir de Saint Léger on peut aussi, plus modestement, se diriger vers le fond de Darnétal, place de la Girafe, remonter un peu la côte de la Lombardie et soit, vous allez vers Saint Martin du Vivier, vallée ou plateau selon votre gré, soit, en prenant un peu plus haut, il existe un sentier qui conduit vers les stades et le parcours des archers.

Ne suivez pas toujours les flèches. Celles des archers sont redoutables !

Cela vous mène à la zone industrielle de Bihorel à côté du Chapitre, vous traversez l'autoroute par le pont et de l'autre côté, vous trouverez un sentier qui s'écarte de l'autoroute pour faire le tour de la Grand-Mare par les bois. Ce qui vous mène à la limite de Darnétal et de Rouen donc vous permet de revenir vers Saint Léger, soit en longeant le Robec, soit en prenant la rue de Verdun jusqu'à ce que vous descendiez vers la Mairie de Darnétal.

Et sa variante

Ne pas oublier non plus, le sentier qui double la rue de Verdun à Darnétal et qui vous offre une vue sur l'arrière de l'Eglise de Longpaon. On y voit un rébus sculpté sur le clocher. Tout au bout de ce sentier vous arrivez à la Côte de la Lombardie et à la place de la Girafe.

Enfin

Rappelons qu'il existe dans la colline du Roule, un sentier de découverte qui mérite d'être parcouru à différentes saisons. La flore des coteaux calcicoles exposés plein sud et régulièrement piétinés par les moutons ou les vaches est tout à fait exceptionnelle.

Voir le panneau de découverte au départ, près de l'Eglise, rue du Cantony, ou les prospectus du Conservatoire des Sites naturels à votre disposition en mairie.

L'Amicale Laïque, avec sa section "randonnée pédestre", vous fera découvrir tous ces sentiers, et bien d'autres, en dehors de la commune.



S

Sport

A PARTIR DE 1904 ET PENDANT 73 ANS : UNE SEULE ASSOCIATION SPORTIVE

L'Alsacienne-Lorraine-Saint-Léger devenue FOOTBALL-CLUB BONSECOURS-SAINT-LEGER en 2009.

Avant la dernière guerre mondiale un seul sport été pratiqué sous la bannière de l'Alsacienne-Lorraine fondée le 19 avril 1904 : la gymnastique.

Cette société sportive fut appelée ainsi, puisque à cette époque existait un courant très fort pour que cette province redevienne française. Pendant la guerre l'association fut mise en sommeil et ne reprit pas son activité de gymnastique.

En 1945

La maxime choisie par les jeunes de la commune, pour relancer les activités sportives fut «une âme saine dans un corps sain». Sous l'impulsion de M. Leboucher et de M. Renard, la société «Alsacienne-Lorraine» reprend vie avec plusieurs sections (football, basket, ping-pong). Peu de temps après, le ping-pong, devant des difficultés de recrutement et de direction, puis la section basket, dont les équipes masculines et féminines jouaient sur un revêtement en mâchefer situé à l'emplacement de l'actuelle salle des sports, cessèrent leurs activités. Seul le football continua au stade municipal (situé à cette époque au centre de la commune, à la place de la zone pavillonnaire "les Orchidées") laissant aux jeunes le choix «entre le foot... et le foot».

Le stade avait été en partie réalisé par des prisonniers allemands. Les vestiaires étaient d'anciennes écuries. Les anneaux servant à attacher les chevaux toujours scellés dans le mur. Les douches, c'était plutôt un bain dans l'Aubette toute proche où l'on "nettoyait le bonhomme et... l'équipement en même temps".

L'installation du réseau d'eau potable (à partir des années 50) apporta quelques changements dans les habitudes prises par les joueurs et améliora leurs conditions de vie... sportive.

En 1974

Mise à disposition de nouveaux vestiaires apportant du "mieux" pour l'accueil des équipes adverses et l'organisation du club.

L'ALSL continua sa "mission" sportive avec, en 1992, notamment 187 licenciés encadrés par 20 personnes bénévoles. En plus de la subvention communale, la société sportive améliore ses recettes avec les entrées et les bénéfices de la buvette sur le stade le dimanche, l'organisation d'un bal annuel et la vente d'un calendrier mettant à l'honneur, en photo, les équipes du club.



Depuis quelques années, l'Alsacienne-Lorraine organise la "Foire à tout" annuelle

Avant d'aborder la saison 2009-2010, l'ALSL décide de se dissoudre pour améliorer ses résultats sportifs en fusionnant avec le club de Bonsecours, devenant le FCBSL (Football-Club de Bonsecours-Saint-Léger). Même dans le football, pour réussir il y a concentration de clubs. L'avenir dira "si le jeu en a valu la chandelle". En attendant, une page de l'histoire de l'ALSL est tournée. Malgré tout, les bourdenysiens suivent les résultats de ceux qui défendent les couleurs "de leur clocher" et souhaitent la réussite de son président Dominique Morainville, pour son action envers les jeunes du club profitant, désormais avec cette fusion, d'une école de football de qualité, leur permettant efficacité et réussite dans leur sport favori.

73 ANS APRES : UNE AUTRE ASSOCIATION SPORTIVE...

1977 Des passionnés du sport cycliste créent leur association, l'ASSOCIATION CYCLISTE S.L.

Un groupe d'adeptes de la «petite reine» envisage la création d'une association regroupant toutes les activités de cyclisme sportif et de cyclotourisme.

Dimanche 20 novembre 1977

Première assemblée de la nouvelle association pour constituer son bureau. Objectifs annoncés : demander l'affiliation à la Fédération Française de cyclisme pour permettre aux adhérents la participation à certaines compétitions régionales. De courtes séances d'entraînement ou de promenades sont organisées les dimanches matins. En 1984, notamment l'ACSL, organisa une course comptant pour le challenge Bovary. Le circuit : Saint-Léger, Saint-Aubin-Epinay, Franqueville-Saint-Pierre, Mesnil-Esnard, Saint-Léger (par la côte Waddington) était à parcourir six fois.

En 1985 et 1986, la municipalité organisa deux courses dans les rues de Saint-Léger ; un parcours à effectuer 10 fois.

Cette association cessa ses activités en 1990.



Départ de la course de Saint-Léger en 1985, devant la Mairie

ASSOCIATIONS SPORTIVES CRÉÉES À PARTIR DE 1980...

De 1980 à nos jours profitant des infrastructures réalisées ou mises en conformité par la municipalité, de nombreuses activités sportives se sont créées :

- 1980** Bourdeny Aiki-kobudo
- 1988** Club Pongiste Bourdenysien et Tennis du Parc
- 1990** Ecole de Karaté-Do
- 1999** Badminton club (BCSL) et Judo Club Bourdenysien
- 2004** Patinage artistique, avec l'association E.S.P.A.R de Rouen
- 2004** Ludisport 76 (activités péri-scolaires initiées par la municipalité).
- 2007** Team Neptune In Shore (sport motonautique de loisirs et compétition).

Citons aussi les associations qui ont disparu et, le mérite d'avoir existé :

- 1987** Volley-Club Bourdenysien
- 1993** Bourdeny Hand-Basket-Club

La multiplicité des disciplines sportives pratiquées à Saint-Léger permet à la Municipalité d'organiser chaque année, depuis 1984, la "**semaine du sport**", avec la participation de toutes les associations et des écoles.



*Les jeunes du Badminton Club à l'honneur en 2011
avec une belle moisson de médailles lors des "Rondes76"*

UN LOISIR POUR CERTAIN(E)S, UN SPORT POUR LES AUTRES...

Les passionnés de pétanque s'organisent à Saint-Léger

1986 La Pétanque Bourdenysienne

Saint-Léger-du-Bourg-Denis a eu son premier jeu de boules dans les années 1860. Dans la notice historique de P. Roussignol, il est indiqué que les jeunes pratiquent le « jeu de boulettes » dans un terrain situé derrière l'église. Cet espace fut utilisé pour l'agrandissement du cimetière en 1870. L'histoire locale ne dit pas si un autre endroit permit de pratiquer leur jeu favori les dimanches après-midi.

De nos jours, pour certains, la pétanque est un loisir pratiqué en vacances, mais en réalité c'est un sport. C'est le huitième, au niveau national. En 1971, quelques personnes expriment le souhait de voir aménager un terrain. A cette époque, la municipalité a quelques difficultés pour trouver un endroit puis finalement propose un espace de jeu derrière l'ancienne mairie. Aménagement très sommaire, mais permettant toutefois aux habitants voulant se distraire de pouvoir pratiquer librement ce jeu qui rappelons-le fut interdit au peuple de 1629 à la Révolution.

Mise en œuvre de l'association

Le succès de la pétanque, lié à la simplicité de ses règles, donne l'envie, en 1986, à quelques bourdenysiens, utilisant un terrain près du centre commercial, de créer une association «la Pétanque Bourdenysienne». Celle-ci eut les faveurs du maire de l'époque, lui-même grand amateur de pétanque. En juin 1996, le club de pétanque participe au Championnat de France de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), à Saint-Etienne dans la Loire. 1998 : quatre boulodromes de dimensions réglementaires et éclairés furent réalisés sur le terrain annexe du stade municipal, permettant d'affiner la technique "bouliste" des adhérents en vue de compétitions locales et même nationales. De l'entraînement, il en faut pour participer à ce niveau de compétition : concentration, coordination, stratégie sont de tous les instants. Le local du Mini-club, proche, sert de salle d'accueil pour l'inscription des équipes et de buvette les jours de tournoi. Au mois d'octobre de chaque année, l'association organise spécialement un tournoi dont le bénéfice est intégralement versé à la caisse du «Téléthon» (manifestation nationale organisée pour aider à la recherche de traitements pour guérir les maladies génétiques). Début novembre, la remise des récompenses aux joueurs du club ayant participé au Challenge Roger Delalandre est suivie d'un repas qui dure jusqu'au "bout de la nuit". Pendant l'inter-saison, en janvier et février, sont organisés des concours de coïncée, deux fois dans le mois, au mini-club, histoire de maintenir le contact et se rappeler les week-end passés avec l'équipe bouliste de Brighton (Grande-Bretagne) et les échanges qui s'ensuivent ou bien des tournois organisés avec des clubs rassemblant des personnes handicapées venant de communes environnantes, démontrant s'il en était besoin que le handicap, au jeu de pétanque, n'est pas un obstacle pour jouer et s'intégrer. Très souvent le club de Saint-Léger a su créer, comme le dira très justement l'un de ses dirigeants «des moments de joie qui font chaud au cœur...».

Nouvel espace de jeu, nouveau local

En 2005, en raison des projets d'urbanisme sur l'ancien terrain de sports, "La Pétanque Bourdenysienne" occupera un espace de qualité, très bien situé dans le parc du centre culturel George-Sand où quatre boulodromes sont aménagés. On accède par un escalier (réalisé par les services techniques municipaux) au local (ancienne classe de l'école primaire construite en 1850) situé à proximité, servant de salle d'accueil et de buvette aux compétiteurs et aux participants des concours ouverts à tous. Avec plus de 70 adhérents, l'association fête ses 25 ans d'existence, et atteste par son dynamisme que le jeu de pétanque est un sport, un loisir pour certains, populaire et respectueux des personnes qui le pratiquent.



Rencontre avec les boulistes de Brighton (Angleterre)

S

Stades... l'ancien et le nouveau

Les plus anciens de la commune, ceux qui étaient en âge de pratiquer une activité sportive dans les années 40 se souviennent de ce grand terrain champêtre au centre de la commune et qui était la propriété d'un fermier y faisant paître ses animaux. Il n'y avait là que ce grand espace herbeux et, après la deuxième guerre mondiale, à proximité, longeant la route de Lyons, quelques jardins ouvriers bordés d'un petit filet d'eau alimenté par une source. La municipalité de l'époque, ayant pour projet de réaliser un stade sportif, acquit ce terrain, fit les travaux d'aménagement nécessaires.

L'environnement du stade changea au fil des années : dans les années 1950, la salle des sports sur le terrain où se pratiquait, naguère, le basket-ball est construite près de la rivière, puis proche des vestiaires de la société sportive ; deux classes scolaires, dépendant de l'ancienne école de garçons (désaffectée en 1972, pour devenir le "Foyer des anciens" jusqu'en 2007).

Les jardins ouvriers disparurent, laissant la place à l'immeuble des enseignants puisque était "sorti de terre" le groupe scolaire René-Coty. En 1970, implantation à côté des vestiaires d'un local pour loisirs éducatifs et sportifs appelé "mini-club".

Pendant de nombreuses années, le stade annexe, terrain servant d'entraînement à la pratique du football était occupé par les forains au moment de la fête Sainte-Marguerite se déroulant sur trois jours, le "terrain de foot" devenu champ de tir du feu d'artifice et promenade fantaisiste du "toro de fuego".

En 1972 La décision fut prise de construire un nouveau vestiaire. L'emplacement choisi était proche du terrain derrière la mairie (édifiée en 1969) où étaient prévues des installations destinées aux sports scolaires. L'ALSL en prit possession à la reprise des matchs de la saison 1974-1975. Pour en faciliter l'accès, il fut envisagé la réalisation d'un chemin et plus tard, d'un parking, permettant l'entrée du stade aux spectateurs les dimanches après-midis, l'entrée payante se faisant, depuis l'origine, par la route de Lyons.

1972 L'aménagement du terrain annexe au stade fut, un moment, envisagé pour la pratique du jeu de pétanque, mais projet abandonné parce que l'entrée étant payante pour les matchs de foot, la sélection à la porte était difficile et que la société sportive envisageait la création d'une section basket-ball, et jouerait à cet endroit précisément. "La pétanque" trouvera sa place, sur ce terrain annexe, dans les années 90.



Construction, par les services municipaux, de tribunes au stade Roger Delalandre (2008)

1975 A l'occasion de l'établissement d'un nouveau Plan d'Occupation des Sols au mois de septembre 1975, le conseil municipal, parmi les idées présentées, donne un avis favorable à la création d'un nouveau terrain de football. Après le changement de municipalité en mars 1977, l'idée d'un déplacement du terrain de football à un autre endroit fait son chemin. Avec la détermination de Roger Delalondre et, ensuite celle de Nicolle Rimasson, avec leurs adjoints chargés des dossiers d'aménagement du terrain choisi à la limite de Saint-Aubin-Epinay, entre la route de Lyons et le chemin du Vert-Buisson, derrière la zone industrielle, est enfin inauguré le 26 mai 2002 "le parc d'activités sportives", mis à la disposition de l'ALSL, appelé "stade Roger Delalondre". Les vestiaires avaient été inaugurés en 1995. Ce nouveau stade comprend deux terrains de jeu avec des installations à faire rêver quelques anciens joueurs...



Dans l'espace, occupé par l'ancien stade devenu disponible, fut réalisé un nouveau quartier appelé « Résidence des Orchidées ». Les habitants prirent possession de leurs logements fin 2007 début 2008.

Ainsi, en lisant l'historique de cet ancien stade, les bourdenysiens peuvent constater le profond changement survenu dans ce secteur qui fut, pendant plus de 60 ans, lieu de manifestations sportives, point de rassemblement de la population pour les fêtes communales et les "Boums Jeunesse" de la Chaîne des Jeunes, espace de jeux pour les jeunes scolaires, l'Amicale Laïque au temps des "Samedis Loisirs", le "club Ados" et les joueurs de "pétanque".

T

Téléthon

C'est le nom de l'organisation d'animations et d'instantanés marqués de générosité, créée en 1987 dans toute la France par l'AFM, (association française contre les myopathies), représentée pour le département de la Seine-Maritime par Georges Salinas qui fut directeur d'école d'un des groupes scolaires de la commune dans les années 1970.

Municipalités et associations, partenaires associés pour cette immense fête populaire, organisent un programme d'activités en vue de recueillir des dons.

Animations « planifiées » par Marie-Jo Mercier, actuellement adjointe au maire chargée des solidarités, avec toute une équipe de bénévoles imaginatifs et pleins d'énergie.

Saint-Aubin-Epinay s'est associée à la commune de Saint-Léger depuis l'année 2001 pour proposer aux habitants de participer à cette extraordinaire aventure humaine : le « Téléthon du Val d'Aubette ». Les "bénévoles" organisent à cette occasion une foire aux livres et aux jouets, la vente d'enveloppes surprise, des spectacles divers, des soirées repas et biens d'autres événements permettant de collecter des dons significatifs. Les associations locales prêtent aussi leurs concours en organisant des activités au profit de cette grande cause nationale : concert chœurs et orchestre à l'église, concours de pétanque, etc...

Le « Téléthon » destiné à recueillir des fonds pour l'AFM, permet de financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuro-musculaires et autres maladies génétiques rares. Depuis plus de vingt ans, le premier week-end de décembre, la population est ainsi appelée à participer aux activités organisées dans la commune. Ce qu'elle fait chaque année avec générosité et enthousiasme.



La section "randonnée pédestre" de l'Amicale laïque participe elle aussi

U

Urbanisme

Développement urbain

Selon P Roussignol, "de tous temps, la commune a été formée de trois hameaux, celui du manoir de Bourdeni et celui de la Bretèque, formant l'un le haut, l'autre le bas de Saint-Léger,(1) et reliés entre eux par un troisième, le Vert Buisson, avec ses vergers et mesures".

Il ajoute "que c'est, non pas dans le bas, mais dans le haut de Saint-Léger que s'est formé primitivement le village, autour du manoir et sur le coteau du Vert Buisson, près de l'ancienne voie royale, à l'abri des inondations et en dehors du voisinage du Fort du Roule, et ainsi s'explique naturellement la construction de l'église, elle aussi dans le haut de Saint-Léger".

Il en résulte que ce qui est aujourd'hui le centre ville de Saint-Léger a été longtemps quasiment vierge de toute construction, en raison notamment de son caractère marécageux et inondable. L'actuelle route de Lyons n'existait pas (elle n'a été ouverte qu'à partir de 1854), et les liaisons s'effectuaient par l'ancienne voie romaine, puis voie royale et route de Lyons, aujourd'hui devenue rue du Vert Buisson. C'était "une voie étroite et mal entretenue, que la circulation, toujours croissante en raison des progrès de l'industrialisation à Saint-Aubin, détériorait chaque année davantage. Comme dans beaucoup d'endroits, l'espace manquait pour deux voitures de front; les charretiers s'avertissaient de loin par le claquement de leurs fouets, pour éviter des rencontres."

Tout va donc changer avec le développement de l'industrie le long de l'Aubette et avec la mise en service de l'actuelle route de Lyons en fond de vallée. On y verra apparaître quelques constructions, surtout le long de la route. Mais le "centre ville" restera relativement vide jusqu'à la moitié de XX^{ème} siècle.

A partir de la Libération, ce seront essentiellement des bâtiments publics ou collectifs qui viendront remplir partiellement ce vide : les écoles Coty et l'immeuble des enseignants, la salle de sport de la Picauderie, la nouvelle Mairie (aujourd'hui démolie), puis le Centre Commercial, les immeubles collectifs de l'OPAC, l'école mater-



(1) le "haut de Saint-Léger" : quartier du Vieux Château et de l'Eglise, à l'est de la commune ;
le "bas de Saint-Léger" : quartier de la Bretèque, à l'ouest de la commune, proche de Darnétal.

nelle des Sources, la salle polyvalente Micheline Ostermeyer, la Résidence pour personnes âgées "l'Eau Vive"...

Quelques lotissements viennent également s'intégrer dans cet espace, souvent à la place d'anciennes fermes : les immeubles et pavillons de la "Prévoyance", la "cité d'urgence" de l'abbé Pierre, rue de la Picauterie, le hameau du Cantony, le lotissement du Vert Buisson, à la place, notamment de la ferme Voltz.



On construit alors dans les espaces disponibles, au "coup par coup", sans trop se préoccuper d'un plan d'ensemble.

La ville se dote pourtant d'un Plan d'Occupation des sols (POS), qui aura le mérite d'éviter la poursuite d'une urbanisation anarchique et de préserver les espaces naturels qui font encore aujourd'hui tout le charme de la commune : les collines, les prés du château...

Mais ce POS ne prend pas véritablement en compte un développement harmonieux du centre ville. Plus grave peut être, ce POS intègre le projet d'autoroute A 15 qui doit à terme traverser la commune d'est en ouest sur ses versants sud (notamment, par exemple, à l'emplacement actuel des Coteaux du Trianon.

Face à cette menace, Francis Villiers, adjoint au maire, écrit en 1972 dans le journal municipal "Il nous faudra, hélas, subir avant la fin du siècle, peut-être dans huit ou dix ans, le passage de l'autoroute A15 sur tout le versant sud de la vallée."

Au mois de novembre 1976, une pétition circule dans la commune pour "interdire" la réalisation de cette future autoroute ayant pour conséquence, entre autres, de mettre à l'écart les habitations construites sur les hauteurs de la commune.

A la réunion du conseil municipal du 29 novembre 1976, les membres du conseil s'associent à la très vive réaction des habitants et demandent officiellement que le plan d'emprise de l'autoroute soit revu.

Au mois de février 1977, dernier conseil avant les élections municipales, les résultats de l'enquête publique concernant le Plan d'Occupation des Sols (POS) font apparaître que le "projet d'autoroute A15 doit être réexaminé".

L'opposition à ce projet sera l'un des points forts de la "liste verte" présentée aux élections municipales de 1977. Une fois élus, ses représentants, René Cazaillon en tête, continueront leur bataille écologique dans le premier mandat de Roger Delalondre, et finiront par obtenir gain de cause.

Cette suite d'événements changea à n'en pas douter le cours de l'histoire locale.

Ce même René Cazaillon, 1^{er} adjoint, mènera à bien une opération immobilière qui marque encore aujourd'hui le paysage urbain de la commune et sa vie culturelle. Il négocie en effet le rachat par la commune à Georges Le Coguiec, ancien maire, de l'ex propriété Lavoisier, qui permettra à la commune de disposer d'un Centre Culturel et d'un Parc Public ("Château" et parc George Sand).



Les dépendances de cette propriété seront enfin réhabilitées et transformées en bibliothèque, puis, tout récemment, en Médiathèque.

Par ailleurs, devant la demande croissante de logements et avec la mode du pavillon individuel, plusieurs lotissements voient le jour à la périphérie de la commune dès les années 70 : le domaine de Waddington, le Val de la Lande...

S'y ajouteront dans les années 1990/2000, les lotissements des Coteaux du Trianon, celui du Val aux Daims, et enfin ceux du Val Engrand et de la Colline Fleurie.

La population de Saint-Léger augmente ainsi de plus de 60%. Elle approche aujourd'hui les 3.500 habitants (recensement de 2011).

Évolution démographique (Source : INSEE ²)						
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007
1 925	2 144	2 381	2 953	2 772	3 124	3 263

NB Elle était de 1.021 habitants un siècle auparavant.

Ce n'est qu'à partir des années 2000 que la question du centre ville sera intégrée dans la réflexion municipale, notamment à l'occasion de l'étude d'urbanisme effectuée dans le cadre de la préparation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) destiné à rempla-

cer le POS. Cette étude confirme que le centre ville de la commune mérite une réorganisation et une densification pour en faire un véritable cœur de commune et un lieu de vie et d'échanges.



Un centre ville encore bien vide à la fin des années 90

Les réalisations ultérieures iront donc dans ce sens : construction d'un petit immeuble et de pavillons sur l'emplacement des anciens terrains de football et de boules (Résidence des Orchidées), construction de l'espace associatif "Jean-Claude Bondu, modification des accès aux écoles avec la création d'un cheminement piétonnier (le "Chemin des Ecoliers"), démolition de l'ancienne Mairie et construction d'une nouvelle, plus spacieuse et plus accueillante, placée en retrait de l'ancienne et dégageant ainsi une grande esplanade...

Les constructions nouvelles seront situées au cœur de l'habitat existant et non plus en périphérie, dans le cadre le plus souvent de la reconversion de friches industrielles (lotissement de la Petite Bretèque, des Balsamines, et bientôt à l'emplacement des usines Blondel et Jeudy).

On reconstruit ainsi "la ville sur la ville", en évitant l'étalement urbain et en préservant la cadre de nature cher à tous les bourdenysiens.

Par ailleurs, la municipalité demande à chaque fois aux promoteurs de présenter des projets d'urbanisation répondant à la fois à densifier le centre ville et créer des espaces apaisés, respectueux de notre colline.

C'est ainsi que les "Orchidées" ont permis la création du Chemin des Ecoliers et des constructions tournées vers la colline, et c'est également ainsi que les "Balsamines" ont permis à la fois la création d'un chemin piétonnier le long de l'Aubette et la sauvegarde du bâtiment administratif de Masurel abritant maintenant le siège d'une association.

Par ailleurs, la municipalité a à cœur de conserver la mixité sociale de la commune et de répondre le mieux possible à la demande de logements locatifs à loyers abordables. C'est ainsi que, bien que non tenue en tant que petite commune aux obligations de la loi "SRU", elle maintient un taux de logements locatifs aidés au-delà de 20%.



La nouvelle mairie et l'ancienne (avant sa démolition)

Style architectural et matériaux

De l'ancien Saint-Léger, fait de constructions normandes traditionnelles (pans de bois, torchis...), souvent couvertes en chaume, il ne reste que des traces éparses dans la commune, notamment quelques "longères" bien entretenues et restaurées par leurs propriétaires successifs, et deux anciens moulins (Moulin des Grecs et moulin Sainte-Marguerite).

Mais c'est la brique qui reste aujourd'hui l'élément dominant de notre paysage urbain et le témoin de son passé industriel.

C'est la révolution industrielle qui a amené chez nous ce style architectural particulier, importé d'Angleterre au 19^{ème} siècle par les patrons de l'industrie textile alors florissante, notamment Eugène Lavoisier.

On la retrouve partout, dans l'usine et la cheminée Lavoisier, dans les ex cités ouvrières des rues Lavoisier, Brébion, Frambœuf, Grande rue, de l'Eglise, du Cantony, route de Lyons etc, et même dans les constructions plus imposantes (le "château" George Sand).



Loin de renier cet héritage industriel, nous le revendiquons encore aujourd'hui : préservation de la cheminée Jeudy, rappel de briques dans pratiquement toutes les constructions nouvelles.

Bibliographie

Notice sur Saint-Léger du Bourg Denis

P. Roussignol 1890
Réédition en fac-simile en 2005
Editions "le Livre d'histoire"

Entre Robec et Aubette, mille ans d'histoire à l'est de Rouen

DELSALLE, Lucien-René,
Imprimerie TAG, Bois-Guillaume, 1992.
Editions Alan Sutton, Joué-Lès-Tours,. 1996.

"Bien Vivre à Saint-Léger"

Trimestriel municipal. 100 numéros de 1983 à 2011
Trois volumes disponibles à la Médiathèque de Saint-Léger du Bourg Denis.

La route des moulins,

Centre d'histoire sociale de Haute-Normandie, 1986.

Saint Léger, l'aveugle qui donne la lumière.

Edité en 1996 à l'occasion du 1^{er} rassemblement des St Léger.

Crédits photos et documents

Daniel Boulier, Fred Ollivier, Claude Savoye, Mary-Françoise Chédru, Michèle Frumery, Bernard Branlot, Gérard Planterose, Claude Laurent, André Roques, Marie-Claude Boittout, Baptiste Dupont, Thomas, Marie-France et Alain Bertoncini, Jean-Louis Saline, René Cazaillon, Stéphane Duclos, Dominique Laurent, Isabelle Chauvière, Municipalité de Saint-Léger, Association des Saint-Léger de France et d'ailleurs, Archives départementales de Seine Maritime, Centre d'histoire sociale de Haute Normandie, Agglo de Rouen, "Bien Vivre à Saint-Léger", Bulletin de Darnétal, Paris-Normandie, et bien d'autres...

Pardon à ceux que nous avons oublié.

Un grand merci à tous.



Saint-Léger-du-Bourg-Denis « de A à Z »

«Le nécessaire pour organiser la vie communale passe par le souhait des habitants le choix des élus, la transmission de l'histoire locale, et le rappel du bien-être obtenu.»

Le Comité des Sages, avril 2011

La monographie sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis, par P. Roussignol est riche en anecdotes et présente un passé de la commune très complet, jusqu'en 1890.

La Municipalité a souhaité compléter cet écrit et l'actualiser.

Pour cela, fut créé, en février 2009, «le comité des sages» chargé, entre autres, de prolonger le récit de la vie de la commune jusqu'à nos jours.

Ce travail a été réalisé en commun, avec le seul souci de présenter, bien évidemment, des faits historiquement vrais, qu'ils soient importants ou anecdotiques.

Le comité s'est appuyé sur des témoignages, des souvenirs, des documents d'époque, ainsi que sur les publications municipales successives, notamment «Bien vivre à Saint-Léger», bulletin trimestriel qui fête son centième numéro en avril 2011.

La présentation sous forme abécédaire, délibérément choisie par le comité, permet au lecteur de feuilleter cet ouvrage, en se dirigeant immédiatement vers le sujet de son choix.

Avec cette publication, les générations actuelles et futures auront ainsi en mains un passé qui ne doit pas se perdre, illustré par des textes, de nombreux documents et photos, et par un cd-rom (pour utiliser les moyens de notre époque), montrant bien l'évolution et le modernisme de notre temps.